

**CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'UNIVERSITÉ DE TOURS**  
Séance du 3 juillet 2023**DÉLIBÉRATION n°2023-61**

Le conseil d'administration s'est réuni le lundi 3 juillet 2023 en séance plénière, sur convocation du Président de l'université, adressée le vendredi 23 juin 2023.

**Point de l'ordre du jour :**

5.1. Dossiers de demande d'accréditation de l'établissement à délivrer des diplômes

.....  
Vu le code de l'éducation,  
Vu les statuts de l'université de Tours,  
Vu l'avis du conseil académique du 20 juin 2023,

**Exposé de la décision :**

Le conseil d'administration doit approuver les dossiers de demande d'accréditation de l'établissement à délivrer le diplôme d'État d'infirmier de bloc opératoire (DE IBO) et le diplôme d'infirmier en pratique avancée (DIPA).

**Proposition de décision soumise au conseil :**

- approbation de la demande d'accréditation de l'établissement à délivrer le diplôme d'État d'infirmier de bloc opératoire (DE IBO) et le diplôme d'infirmier en pratique avancée (DIPA).

Après en avoir délibéré, le conseil d'administration approuve la présente décision, comme suit :

<b>Nombre de membres constituant le conseil : 36</b>	<b>DÉCOMPTE DE VOIX</b>
<b>Nombre de membres en exercice : 36</b>	Abstentions : 0
<b>Quorum : 18</b>	Votants : 27
Membres présents : 19	Blanc(s) ou nul(s) : 0
Membres représentés : 8	<b>Votes exprimés : 27</b>
<b>Total des membres présents et représentés : 27</b>	<b>Majorité requise : 14</b>
	<b>Pour : 27</b>
	Contre : 0

**Pièces jointes :**

- dossiers de demande d'accréditation DE IBO et DIPA.

Fait à Tours,

[SignatureField#1]

A. Giacomucci

# DOSSIER DE DEMANDE D'ACCREDITATION A DELIVRER LE DIPLOME D'ETAT D'INFIRMIER DE BLOC OPERATOIRE (DE IBO)

**ÉCOLE D'INFIRMIER·E·S DE BLOC OPÉRATEUR  
DU CHRU DE TOURS**



**Qualiopi**  
processus certifié

**REPUBLIQUE FRANÇAISE**  
LA CERTIFICATION QUALITÉ A ÉTÉ DÉLIVRÉE AU  
TITRE DES CATÉGORIES D'ACTIONS SUIVANTES :  
ACTIONS DE FORMATION  
ACTIONS DE FORMATION PAR APPRENTISSAGE



**ÉCOLE D'INFIRMIER·E·S DE BLOC  
OPÉRATEUR DU CHR D'ORLÈANS**



*Notre fierté, former les professionnels de demain*

**Qualiopi**  
processus certifié

**REPUBLIQUE FRANÇAISE**

La certification qualité a été délivrée au titre des catégories d'actions suivantes :  
ACTIONS DE FORMATION  
ACTIONS PERMETTANT DE VALIDER LES ACQUIS DE L'EXPÉRIENCE



## TABLE DES MATIERES

1. UNIVERSITE ET UFR ASSURANT LA FORMATION D'INFIRMIER DE BLOC OPERATOIRE.....	3
2. UNIVERSITE ET UFR EN CO ACCREDITATION (le cas échéant).....	3
3. ECOLE (S) ASSURANT LA FORMATION D'INFIRMIER DE BLOC OPERATOIRE.....	3
4. JUSTIFICATION DE LA DEMANDE / ENGAGEMENT DANS LES FORMATIONS D'AUTRES AUXILIAIRES MEDICAUX /CONVENTIONNEMENTS EXISTANTS.....	4
5. MODALITES DE GOUVERNANCE DU DISPOSITIF UNIVERSITE - ECOLE (S) ASSURANT LA FORMATION D'INFIRMIER DE BLOC OPERATOIRE.....	7
6. SPECIFICITES DU PROJET PEDAGOGIQUE / APPORTS UNIVERSITAIRES / MUTUALISATIONS AVEC D'AUTRES FORMATIONS EN SANTE.....	11
7. NOMBRE DE CANDIDATS SUSCEPTIBLES D'ETRE ACCUEILLIS EN 2022, POSSIBILITES D'EVOLUTION DANS LES 5 ANS A VENIR EN LIEN AVEC L'ECOLE ASSURANT LA FORMATION D'INFIRMIER DE BLOC OPERATOIRE.....	18
8. MOYENS AFFECTES A LA FORMATION EN LIEN AVEC ECOLE (S) ASSURANT LA FORMATION D'INFIRMIER DE BLOC OPERATOIRE.....	18
9. NOM ET QUALITE DU RESPONSABLE DE LA FORMATION.....	22
10. PRESENTATION DE L'EQUIPE ENSEIGNANTE.....	23
11. ORGANISATION DES ENSEIGNEMENTS.....	25
12. DISPOSITIF D'AIDE A LA REUSSITE MIS EN PLACE PAR L'ETABLISSEMENT OU L'UFR EN LIEN AVEC L'ECOLE (S) ASSURANT LA FORMATION D'INFIRMIER DE BLOC OPERATOIRE.....	29
13. DISPOSITIF D'EVALUATION DE LA FORMATION ET DES ENSEIGNEMENTS EN LIEN AVEC L'ECOLE (S) ASSURANT LA FORMATION D'INFIRMIER DE BLOC OPERATOIRE.....	31
14. PARTENARIATS MIS EN PLACE OU ENVISAGES.....	31
15. AVIS DES INSTANCES DE L'UNIVERSITE : de la commission de la formation et de la vie universitaire, du conseil académique et du conseil d'administration.....	32
16. AVIS DES INSTANCES ECOLE (S) ASSURANT LA FORMATION D'INFIRMIER DE BLOC OPERATOIRE.....	32
17. ANNEXES.....	32
Annexe I : Convention constitutive du collégium.....	33
Annexe II : CV des formateurs permanents des équipes pédagogiques de Tours et d'Orléans.....	34
Annexe III : La description des UE avec les modalités d'évaluation construite par les écoles de tours et d'Orléans.....	41
Annexe IV : Liste des lieux de stages accrédités des écoles de Tours et d'Orléans.....	51

## 1. UNIVERSITE ET UFR ASSURANT LA FORMATION D'INFIRMIER DE BLOC OPERATOIRE

L'université de Tours sera partenaire des Écoles d'Infirmiers de Bloc Opérateur (EIBO) du CHRU de Tours et du CHR d'Orléans pour la formation des Infirmiers de Bloc Opérateur Diplômés d'État (IBODE), conformément au décret n°2022-732 du 27 avril 2022 relatif aux modalités de délivrance du diplôme d'état d'infirmier de bloc opératoire et à l'attribution du grade de master.

L'Unité de Formation de Recherche (UFR) de référence est la faculté de médecine avec laquelle les écoles d'IBODE entretiennent des relations partenariales depuis de longues années.

L'université de Tours est un établissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel relevant du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche. L'UFR de médecine de Tours porte la création du diplôme d'état (DE) d'Infirmier de Bloc Opérateur (IBODE) donnant un grade de master sous la responsabilité du Professeur Patrice DIOT, doyen de l'UFR de médecine.

## 2. UNIVERSITE ET UFR EN CO ACCREDITATION (le cas échéant)

Néant.

## 3. ECOLE (S) ASSURANT LA FORMATION D'INFIRMIER DE BLOC OPERATOIRE

Sur le territoire de la région Centre Val de Loire (CVL) deux écoles assurent la formation d'infirmiers de bloc opératoire :

- École d'IBODE d'Orléans, Institut de formations paramédicales (IFPM) du Centre Hospitalier Régional d'Orléans ;
- École d'IBODE de Tours, Institut de Formation des Professions de Santé (IFPS) du CHRU de Tours.

Ces Instituts de formations paramédicales (IFPM) du CHR d'Orléans et de Formation des Professions de Santé (IFPS) du CHRU de Tours sont des établissements publics, rattachés respectivement à un établissement public de santé.

### 3.1. École d'infirmiers de bloc opératoire d'Orléans

Depuis avril 2003, la formation des infirmiers de bloc opératoire diplômés d'état à Orléans est menée à l'Institut de Formations Paramédicales (IFPM). L'IFPM regroupe huit formations. Il est adossé au Centre Hospitalier Régional d'Orléans. Le Centre Hospitalier Régional (CHR) d'Orléans a une vocation régionale liée à sa haute spécialisation et à son plateau technique performant. Il associe une fonction de soins courants vis-à-vis de la population de son secteur et une fonction d'appel et de soins de second degré vis-à-vis des autres établissements de son

territoire. Pour répondre mieux encore aux besoins des patients, un nouvel hôpital a ouvert ses portes en 2015. Il regroupe sur un site unique les activités de court et de moyens séjours et conjuguera modernité et évolutivité. Par l'arrêté 2018-27 du conseil régional portant renouvellement de l'autorisation d'ouverture des instituts de formation rattachés au Centre Hospitalier Régional d'Orléans, l'IFPM a été autorisé à conduire la formation pour 20 élèves IBODE.

### 3.2. École d'infirmiers de bloc opératoire de Tours

L'école d'IBODE du CHRU de Tours a été créée en 1976. L'école d'IBODE est intégrée à l'Institut de Formation des Professionnels de Santé (IFPS) des écoles du CHRU de Tours regroupant neuf formations aux métiers de la santé. Elle est adossée au CHRU de Tours, premier établissement de la région Centre Val de Loire en nombre d'hospitalisations, assurant 49,4 % des séjours hospitaliers du département. Il est également l'établissement support pour le Groupement Hospitalier de Territoire Touraine-Val de Loire (GHT), qui comprend 34 établissements (dont 3 établissements disposant de plateaux techniques accueillant des blocs opératoires). La gestion prospective des stages y est facilitée. Par les arrêtés n° 2018/22 et 2018/28 du conseil régional du Centre Val de Loire portant renouvellement de l'autorisation d'ouverture des instituts de formation rattachés au Centre Hospitalier Régional Universitaire de Tours, l'IFPS a été autorisé à assurer les formations d'IBODE pour un quota de 25 étudiants ainsi que les formations d'ambulanciers, aides-soignants, IADE, infirmiers, sages-femmes, techniciens de laboratoires, manipulateurs en électroradiologie, préparateurs en pharmacies hospitalières et cadres de santé.

## 4. JUSTIFICATION DE LA DEMANDE / ENGAGEMENT DANS LES FORMATIONS D'AUTRES AUXILIAIRES MEDICAUX /CONVENTIONNEMENTS EXISTANTS

- **Un rapprochement des deux écoles d'IBODE dès 2003**

Les écoles d'IBODE de Tours et d'Orléans se sont rapprochées dès 2003 et mutualisent le concours d'entrée en formation à l'école, certaines interventions et constructions pédagogiques (chirurgie cardiaque, attestation universitaire de coeliochirurgie).

Ces deux établissements de formation s'inscrivent pour l'un, dans le Groupement Hospitalier de Territoire (GHT) Touraine Val de Loire, qui comprend 35 établissements ; pour l'autre, au sein du GHT du Loiret qui est composé de 9 établissements.

En application des textes liés à la formation infirmière, l'IFPM et l'IFPS ont intégré le GCS des IFSI publics de la région Centre-Val de Loire en 2010 qui a conventionné avec l'Université de Tours.

- **Une démarche d'universitarisation ancienne entre les formations universitaires des écoles IBODE du CHRU de Tours/CHR d'Orléans et l'université de Tours**

L'UFR de médecine de Tours coordonne en plus de la formation des médecins, des dentistes (1<sup>ère</sup> rentrée cette année) et des sages-femmes plusieurs formations paramédicales dont les orthophonistes, orthoptistes, et infirmières en pratique avancée. D'autres formations sont également associées à la faculté de médecine, avec des enseignants de la faculté nommés pour des fonctions de conseillers pédagogiques/scientifiques, à l'exemple des formations d'infirmières anesthésistes, cadres de santé ou les techniciens de laboratoire médicaux.

Les écoles d'IBODE du CHRU de Tours et du CHR d'Orléans intègrent désormais toutes deux le Collégium Santé Centre Val de Loire.

Dans le cadre de l'universitarisation de certains enseignements dans les Instituts de Formation en Soins Infirmiers (IFSI) et la participation progressive de membres de l'université (enseignants universitaires et hospitalo-universitaires, scientifiques, représentants de l'université) dans les instances des instituts de formation paramédicaux, au travers notamment des Instances Compétentes pour les Orientations Générales de Instituts (ICOGI), des commissions d'attribution de crédits (CAC) ou des sections compétentes pour le traitement des situations disciplinaires et le traitement pédagogique des situations individuelles des étudiants un partenariat s'est construit au cours de ces dernières années avec l'Université de Tours via un dispositif propre à la région, le Collégium Santé Centre Val de Loire (CS-CVL).

Le Collégium Santé Centre Val de Loire (CS-CVL)<sup>1</sup> est créé en 2017 sous la forme d'un groupement d'intérêt scientifique (GIS), Ce GIS, qui fédère l'ensemble des formations en santé de la région, est doté d'un conseil d'administration et de différentes commissions et groupes de travail, dont les objectifs globaux sont de promouvoir et développer l'interprofessionnalité au sein de la région dès l'entrée des étudiants dans les études de santé. Il se veut aussi être le garant de l'acquisition d'un haut niveau de formation et des compétences, notamment en maintenant une équité pour les apprenants quels que soient leur formation ou leur lieu de formation.

La formation du DE IBO est intégrée au Collégium santé Centre-Val de Loire au même titre que les formations d'infirmière anesthésiste diplômée d'Etat (IADE) et d'infirmière en pratique avancée (IPA), récemment mise en place permettant aux étudiants de disposer de l'Environnement Numérique de Travail de l'université, d'accéder à la plateforme pédagogique Celene (basée sur moodle®) et de disposer de droits pour les ressources documentaires de l'université (dans le cadre de la mise en place des enseignements en lien avec la recherche en santé, le stage recherche et le développement d'une thématique de mémoire).

Enfin, à l'issue de la mise en place effective de la formation IBODE sous sa nouvelle réingénierie, et ceci dans la perspective de la constitution d'un département universitaire de sciences infirmières, l'adossement au collégium santé permettra d'initier des rapprochements pédagogiques et des mutualisations positives entre les différentes formations de grade master en sciences infirmières actuelles (IPA, notamment, car complètement intégré à la faculté de médecine) ou futures (IADE, Cadre de santé) Une réflexion va débuter cette année sur ces

aspects spécifiques. Ces rapprochements auront pour objectif de fonder une culture commune et moderne d'un leadership en soins infirmiers basées sur l'enseignement d'UE transversales à la profession infirmière et plus généralement relevant de l'interprofessionnalité.

Le co-pilotage de la formation IBODE par l'UFR de Tours et les instituts de formations de Tours et d'Orléans permettra de pérenniser cette formation de qualité reconnue de l'ensemble des acteurs du territoire.

Dans une logique régionale, avec l'appui de la région, des universités (notamment avec l'évolution de la création d'une faculté de médecine à Orléans et l'évolution du CHR d'Orléans en CHRU) l'objectif sera de continuer à répondre aux attentes des établissements de santé. L'évolution des textes législatifs, l'augmentation des besoins des établissements, l'impact des nouvelles organisations sur le territoire conduisent à une demande croissante d'IBODE de la part des structures du Centre Val de Loire.

La nécessité de satisfaire ces besoins justifie la demande d'accréditation des deux instituts de formation du DE IBO avec l'université de Tours dans une logique de synergie positive, d'amélioration continue de la formation par une meilleure coordination pédagogique à un niveau régional. Chaque établissement pourra trouver dans cette universitarisation des ressources pédagogiques de qualité, en partageant leurs spécificités d'excellence, en définissant les conditions communes de l'accréditation des terrains de stage et en s'appuyant sur les équipes universitaires de recherche en santé dans le développement et l'acquisition de la démarche de recherche en santé proposée par cette réingénierie de formation.

Les conditions communes pourront s'appuyer sur un projet pédagogique qui veut développer pour les deux entités de formation les valeurs que les équipes pédagogiques souhaitent partager avec les futurs apprenants en formation. Elles seront centrées sur les principales valeurs suivantes : respect d'autrui, solidarité, bienveillance. Elles nous animent et reconnaissent à chaque personne une manière de penser et d'agir singulière, dans un contexte d'exigence et de conformité aux règles de bonnes pratiques et de déontologie professionnelle.

La transformation de la formation en 4 semestres offre l'opportunité de positionner des rentrées annuelles pour chaque établissement, pour augmenter le nombre d'étudiants diplômés chaque année, un élément bénéfique dans la réponse à la demande de professionnels au niveau régional. Ce nouveau format rendra l'entrée d'étudiants en formation initiale plus facile qu'actuellement tout en favorisant les voies de l'apprentissage et de la formation continue tout au long de la vie.

Ce nouveau dispositif de formation met ainsi l'accent sur l'inter professionnalité, principe cher au collégium santé. Une réflexion s'amorce sur l'ensemble des mutualisations des apports. Celle-ci constitue une première étape vers un socle commun sur des domaines partagés (éthique, simulation, qualité de vie au travail, qualité des soins et gestion des risques, gestion et communication d'équipe, recherche) avec les différentes filières du soin. Ce nouveau dispositif permet une acculturation du travailler ensemble.

Enfin, la réingénierie de la formation, attendue depuis quelques années, conduit au passage de 18 à 20 mois de formation, ce qui la rend compatible avec le système Licence Master Doctorat (LMD). Avec la validation de crédits (120 ECTS), elle pourra favoriser les échanges nationaux et européens pour les étudiants et les formateurs, tant sur le plan théorique que sur le plan clinique. Les expériences et projets menés, les partenariats construits sur la formation infirmière seront étendus à la formation des IBO.

## 5. MODALITES DE GOUVERNANCE DU DISPOSITIF UNIVERSITE - ECOLE (S) ASSURANT LA FORMATION D'INFIRMIER DE BLOC OPERATOIRE

Le rattachement universitaire des formations du DE IBO à la faculté de médecine de Tours, est une opportunité pour développer une gouvernance commune avec les écoles de Tours et d'Orléans, ce qui permettra d'assurer un haut niveau de formation des futurs professionnels.

Selon l'article 19 de l'arrêté du 27 avril 2022 relatif à la formation conduisant au diplôme d'Etat d'infirmier de bloc opératoire, l'organisation de la formation et du suivi pédagogique des étudiants est définie conjointement par l'école et l'université après avis du conseil de l'unité de formation et de recherche et des instances de l'école.

Afin de consolider le dispositif de la formation, d'anticiper ses évolutions futures, de s'inscrire dans une adéquation avec les besoins territoriaux, l'université accréditée et les deux écoles de Tours et Orléans se dotent de structures communes de pilotage :

- Un comité de pilotage régional
- Un conseil de perfectionnement.

A ces deux structures communes, des instances des deux écoles sont mises en place accueillant au sein des dites instances, des enseignants universitaires communs aux deux écoles. Ce maillage des représentants aux différentes instances assure la cohésion entre les intentions pédagogiques de chacun des acteurs de l'Université et des deux écoles.

### 5.1. Le comité de pilotage

Un comité de pilotage associant tous les acteurs parties prenantes de la formation DE IBO est en place depuis mai 2022. Il se compose :

- **Pour la partie médicale / Faculté de médecine :**
  - De deux référents hospitalo-universitaires de la discipline chirurgie (CHRU de Tours) : les professeurs (PUPH) Hubert LARDY (chirurgien viscéral et plastique, CHRU de Tours, site Clocheville) et Mehdi OUAISSI (chirurgien digestif, CHRU de Tours, site Trousseau) ;
  - D'un référent chirurgien issu du CHR d'Orléans : le Dr Olivier SAINT-MARC, (chirurgien et chef de pôle, CHR d'Orléans).
  
- **Pour la partie soins infirmiers et pédagogie des deux écoles :**
  - Des directeurs des deux instituts de formation : Mme Cidalia MOUSSIER, IFPS de Tours et Mme Dominique BARTHELEMY, IFPM d'Orléans ;



- D'un coordonnateur pédagogique : Monsieur Anthony RICHARD, IFPM d'Orléans ;
  - Des cadres formateurs/responsables pédagogiques de la formation : Mr Yannis FORT et Mme Alexandra THIBAUT (IFPS Tours), Mmes Cécile PHILIPPE et Marie-Claire DEHOUX (IFPM Orléans).
  - Des conseillers scientifiques médicaux des deux écoles : le professeur (PUPH) Hubert LARDY (chirurgien viscéral et plastique, CHRU de Tours) et le Dr Olivier Saint-Marc, (chirurgien et chef de pôle, CHR d'Orléans) et d'un conseiller scientifique paramédical, Mme Florence SARTIER, (cadre supérieur de santé titulaire d'un doctorat, CHR d'Orléans).
- **Pour la partie représentation universitaire commune aux deux écoles :**
  - D'un représentant de l'université de Tours et/ou du doyen de la faculté de médecine : Pr Christophe HOURIOUX, Biologiste, responsable de la commission pédagogique du Collégium Santé Centre Val de Loire ;
  - D'un référent hospitalo-universitaire de l'UE « Recherche » : le Pr Mehdi OUAISSI (chirurgien digestif, CHRU de Tours, site Trousseau).
- **Pour la partie sanitaire et réglementaire :**
  - Du directeur général de l'ARS de la région CVL représenté par la conseillère pédagogique et technique régionale, Mme Anne BENCTEUX.

**Ce comité de pilotage responsable de la direction opérationnelle de la formation est chargé de :**

- Nommer les responsables des unités d'enseignement (UE) et/ou bloc de compétence et des stages. Chaque UE est coordonnée par un binôme formateur/universitaire ;
- Soumettre aux instances universitaires (conseil de faculté, commission de la formation et vie universitaire, conseil d'administration de l'université) les maquettes des enseignements et les modalités de contrôle de connaissance, élaborées par les responsables des UE et/ou bloc de compétences ;
- Assurer la liaison avec les établissements partenaires, notamment dans le cadre de l'accréditation des stages ;
- Apporter son expertise, dans le respect de l'arrêté du 27 avril 2022 relatif à la formation conduisant au diplôme d'Etat d'infirmier de bloc opératoire, dans les modalités sélection des candidatures et d'évaluation des dossiers de validation des acquis de l'expérience ou d'études supérieures.

Le comité de pilotage se réunit au moins 3 fois par an, et autant que de besoin.

## 5.2. Le conseil de perfectionnement

Un conseil de perfectionnement sera mis en place, il se réunira en fin de chaque année universitaire. Il s'appuiera sur les résultats des évaluations et/ou questionnaires réalisés auprès des bénéficiaires de la formation DE IBO des deux écoles pour identifier des axes d'amélioration de la formation. Ce conseil de perfectionnement, en plus de l'équipe institutionnelle du comité de pilotage de la formation, sera composé de la façon suivante :

- Le directeur général de l'ARS de la région CVL représenté par la conseillère pédagogique et technique régionale

- Un ou deux représentant(s) des chirurgiens exerçant en région CVL,
- Un ou deux représentants des Infirmiers de bloc opératoire diplômés d'état exerçant en région CVL,
- Le président ou l'un de ses représentants responsables du Collégium Santé CVL,
- Le doyen ou l'un de ses représentants de l'UFR médecine de Tours, structure à laquelle la formation est rattachée administrativement et pédagogiquement,
- Un ou deux représentant(s) des tuteurs de stages exerçant en région CVL,
- Les représentants des étudiants de chaque institut,
- Un formateur de chaque institut.

### 5.3. Les instances des écoles

#### 5.3.1. L'ICOGI - Instance compétente pour les orientations générales de l'école / Institut

L'ICOGI est une instance déjà connue, présente et constituée dans chaque institut (Arrêté du 21 avril 2007 modifié relatif aux conditions de fonctionnement des instituts de formation paramédicaux). Sa composition sera ajustée en fonction de l'évolution réglementaire relative à la gouvernance de la formation DE IBO.

A ce jour, cette instance présidée par la conseillère pédagogique de l'ARS par délégation du directeur de l'ARS émet un avis sur :

- Le budget de l'institut, dont les propositions d'investissements ;
- Les ressources humaines : l'effectif et la qualification des différentes catégories de personnels ;
- La mutualisation des moyens avec d'autres instituts ;
- L'utilisation des locaux et de l'équipement pédagogique ;
- Le rapport annuel d'activité pédagogique ;
- Les contrats pluriannuels d'objectifs et de moyens ;
- Les bilans annuels d'activité des sections pédagogique, disciplinaire, de la vie étudiante ;
- La cartographie des stages ;
- L'intégration de l'institut dans le schéma régional de formation.

Cette instance valide :

- Le projet de l'institut, dont le projet pédagogique et les projets innovants ;
- Le règlement intérieur ;
- La certification de l'institut si celle-ci est effectuée, ou la démarche qualité.

Les membres de l'ICOGI sont listés ainsi que les modes de désignation ou élection.

Les trois autres sections contribuent à la gouvernance des écoles :

**La section compétente pour le traitement pédagogique des situations individuelles.** Elle est présidée par le directeur de chaque école. Ses missions sont d'analyser les situations suivantes :

1. Etudiants ayant accompli des actes incompatibles avec la sécurité des personnes prises en charge ;
2. Demandes de redoublement formulées par les étudiants ;
3. Demandes d'une période de césure formulées par les étudiants ;
4. Tout étudiant sollicitant une interruption de formation.

Le directeur informe des modalités d'accompagnement mises en place auprès des étudiants en difficulté pédagogique ou bénéficiant d'un aménagement spécifique en cas de grossesse ou de handicap.

Le référent universitaire commun aux deux écoles et le conseiller scientifique médical de chaque école en sont membres.

**La section compétente pour le traitement des situations disciplinaires.** Elle se réunit et prend les décisions relatives aux problématiques disciplinaires. Le référent universitaire commun aux deux écoles en est membre.

**La section relative à la vie étudiante.** Cette instance a vocation de recueillir la parole des étudiants sur l'utilisation des locaux et du matériel, les projets « extra-scolaires ». Elle est organisée au sein de chaque école.

### 5.3.2. Le jury d'admissibilité et d'admission de la sélection à l'entrée en formation d'IBODE

Dans la continuité du dispositif déjà mis en place sur la région CVL, le jury d'admissibilité et d'admission est nommé par les directeurs de chaque institut, qui assurent par ailleurs la coprésidence de ces instances communes. La composition du jury est définie ainsi :

	Ecole IBODE Tours	Ecole IBODE Orléans
Le représentant de l'université partenaire	Le Pr Medhi OUAISSI, CHRU Tours	
Le conseiller scientifique médical ou auxiliaire médical	Pr Hubert LARDY, CHRU Tours	Dr Olivier Saint Marc, CHR Orléans
Le responsable pédagogique de la formation	M. Yannis FORT	Mme Cécile PHILIPPE
Un ou plusieurs cadres infirmiers de bloc opératoire DE, formateurs permanents de l'école		
Un ou plusieurs cadres infirmiers de BO DE ou un ou plusieurs IBODE participant à l'enseignement clinique, ayant une expérience d'au moins trois ans en temps qu'infirmier de bloc opératoire		
Un ou plusieurs chirurgiens participant à l'enseignement		

- Le calendrier de la sélection ainsi que les grilles d'évaluation des dossiers d'admissibilité et d'admission sont co-construits par les écoles IBODE d'Orléans et de Tours et validés par Le directeur général de l'ARS de la région CVL représenté par la conseillère pédagogique et technique régionale.

### 5.3.3. Les jurys semestriels

A l'image des IFSI, chaque école d'IBODE disposera de son jury semestriel qui comprendra :

- Le directeur de l'école, président
- Le Président d'université ou son représentant commun aux deux écoles d'IBODE
- Le Conseiller scientifique médical ou auxiliaire médical
- Le Responsable pédagogique infirmier de bloc opératoire diplômé d'état
- Un ou plusieurs formateurs référents des étudiants infirmiers de bloc opératoire diplômés d'état
- Un ou plusieurs représentants des tuteurs de stage

Les missions et les attributions du jury semestriel sont les suivantes :

- Attribue les ECTS au regard des résultats des évaluations théoriques et de l'acquisition de compétences en stage ;
- Statue sur le passage de 1<sup>ère</sup> en 2<sup>ème</sup> année et sur la présentation au jury du diplôme d'Etat (Les dossiers des étudiants ayant « validés les 3 premiers semestres de formation équivalant à 90/90 crédits » sont présentés au jury du diplôme d'état, au regard des conditions additionnelles de l'article 31).

Trois jurys semestriels présidés par le directeur de chaque école, en présence du référent universitaire commun aux deux écoles sont programmés sur les deux années universitaires :

- Le jury semestriel pour les semestres 1 et 3
- Le jury semestriel pour les semestres 2
- Le jury pour le rattrapage.

#### 5.3.4. Le jury du diplôme d'état

Le jury du diplôme d'Etat d'infirmier de bloc opératoire, commun pour les 2 écoles, et son président sont nommés par le président de l'université. Le jury comprend :

- Le directeur général de l'ARS de la région CVL représenté par la conseillère pédagogique et technique régionale
- Un représentant de l'université partenaire, enseignant-chercheur participant à la formation
- Le directeur de chaque école d'infirmiers de bloc opératoire
- Le responsable pédagogique infirmier de bloc opératoire diplômé d'Etat de chaque école
- Un formateur permanent de chaque école d'infirmiers de bloc opératoire
- Un cadre infirmier de bloc opératoire DE ou un infirmier de bloc opératoire diplômé d'Etat en exercice depuis au moins trois ans et ayant accueilli des étudiants en stage
- Deux chirurgiens participant à la formation des étudiants (1 par école).

Les missions et les attributions du jury du diplôme d'Etat sont les suivantes :

- Statue sur le semestre 4
- Atteste l'attribution de l'ensemble des ECTS prévus dans le référentiel de formation (120 ECTS)
- Contrôle la validation de la soutenance du mémoire.

Le jury se réunira deux fois par an, en session 1 (fin juin) et en session 2 de rattrapage.

## 6. SPECIFICITES DU PROJET PEDAGOGIQUE / APPORTS UNIVERSITAIRES / MUTUALISATIONS AVEC D'AUTRES FORMATIONS EN SANTE

Les projets pédagogiques des deux écoles d'IBODE sont ancrés dans le même constat d'une profession en pleine mutation.

La profession d'IBODE est en pleine évolution et demande une adaptabilité liée aux évolutions technologiques, à la prise en charge opératoire souvent complexe des patients et à la nécessité d'échanges au sein d'une équipe pluri professionnelle. L'IBODE est désormais un technicien opératoire spécialisé, collaborateur reconnu du chirurgien et se voit selon les situations, confier des actes chirurgicaux. Pour cela, il est nécessaire qu'il reçoive l'enseignement spécifique, délivré en école d'IBODE, qui lui permettra d'acquérir les compétences indispensables pour exercer les trois rôles de l'IBODE (rôle de circulant, d'instrumentiste et d'assistant chirurgical) et de s'adapter aux évolutions à venir.

En particulier, le nouveau programme de formation répond aux objectifs et recommandations de la certification des établissements de santé de la Haute Autorité de Santé (HAS) qui portent notamment sur la gestion des risques au bloc opératoire.

**Les principales missions des deux écoles sont de :**

- Former des infirmiers diplômés d'État à la polyvalence des soins infirmiers en secteur interventionnel quelle que soit la discipline chirurgicale et en secteur associé tel que la stérilisation et préparer au diplôme d'État d'infirmier de bloc opératoire dans les disciplines chirurgicales en bloc opératoire, en secteurs interventionnels, en unité de stérilisation, d'hygiène et de logistique ;
- Assurer la formation aux actes exclusifs ;
- Assurer la formation continue pour les professionnels exerçant en bloc opératoire, en secteur interventionnel, en endoscopie, en unité de stérilisation et en unité d'hygiène, y compris pour les ressortissants d'un Etat membre de l'Union européenne ou d'un autre Etat partie à l'accord sur l'Espace économique européen ou de la Principauté d'Andorre ou de la Confédération suisse dans le cadre des demandes d'autorisation d'exercice de la profession d'infirmier de bloc opératoire diplômé d'État en France ;
- Promouvoir la recherche et développer la documentation en soins infirmiers en bloc opératoire

**Les missions transversales des deux écoles sont de :**

- Guider les IDE dans leur parcours VAE
- Former les IDE à leur prise de fonction en bloc opératoire
- Assurer la formation des actes IDE en bloc opératoire (actes dérogatoires)
- Mettre en œuvre la formation préparatoire aux épreuves du concours IBODE
- Proposer des sessions de réactualisation des connaissances aux professionnels IBODE, à l'aide d'APP, d'ateliers de simulation, de tables rondes.
- Apprendre à transmettre ses connaissances et son savoir-faire aux apprenants et aux nouveaux arrivants (tutorat)
- Rechercher, traiter et analyser des données professionnelles et scientifiques
- Dans le contexte d'adoption du modèle LMD, mettre en place l'accès à la formation à l'issue de l'obtention du diplôme d'état infirmier, soit en formation initiale.

Sur le plan de la mise en œuvre pédagogique de la réingénierie de la formation, le comité de pilotage priorise six axes. Le développement :

- d'enseignements mutualisés
- d'apports pédagogiques mutualisés en rapport avec la simulation et la numérisation
- de modalités d'enseignements de formats hybrides

- des compétences en lien avec la recherche, le traitement et l'analyse de données professionnelles et scientifiques
- de la contribution des enseignants universitaires et chercheurs à la formation IBODE
- du dispositif d'accompagnement pédagogique dans le cadre de la VAE et la diplomation du diplôme d'Etat d'IBO.

Ces axes sont précisés ci-après.

### 6.1 Développement d'apports pédagogiques mutualisés

L'article 19 de l'Arrêté du 27 avril 2022 relatif à la formation conduisant au diplôme d'État d'infirmier de bloc opératoire dispose que « les enseignements théoriques et pratiques peuvent être mutualisés avec d'autres écoles du même groupement, y compris avec d'autres formations en santé paramédicales ».

Les écoles de Tours et d'Orléans mutualisent depuis plusieurs années des interventions sur des thématiques ciblées, la chirurgie cardiaque et la chirurgie coelioscopique. Le projet est de poursuivre cette mutualisation sur les enseignements en lien notamment avec la recherche. Les écoles IBODE de Tours et d'Orléans s'unissent pour porter une voie commune : « Apprendre ensemble pour travailler ensemble ».

Depuis plusieurs années certains enseignements ont été développés au sein de l'école d'IBODE du CHRU de Tours avec l'école d'Infirmier Anesthésiste Diplômé d'État (IADE) ; les IADE étant partenaires privilégiés dans l'acte opératoire.

Par ailleurs, et dans le cadre de la formation radioprotection des personnes exposées aux rayonnements ionisants à des fins médicales destinée aux infirmières de bloc opératoire diplômée d'État, en application de la décision n° 2019-DC-0669 de l'Autorité de Sureté Nucléaire du 11 juin 2019 modifiant la décision n° 2017-DC-0585 du 14 mars 2017, l'école d'IBODE du CHRU de Tours a développé une mutualisation des enseignements théoriques et de simulation avec l'Institut de Formation des Manipulateurs en Électroradiologie Médicale (IFMEM) des écoles du CHRU Tours.

Les objectifs pédagogiques de ces séquences sont :

- Connaître les composants des risques inhérents aux rayonnements ionisants dans le domaine médical
- Appliquer la réglementation
- Mettre en œuvre de façon opérationnelle le principe de justification des expositions
- Mettre en œuvre de façon opérationnelle le principe d'optimisation des doses reçues par les personnes exposées
- Analyser sa pratique professionnelle sous l'angle de la gestion des risques inhérents aux rayonnements ionisants, de la justification des expositions et de l'optimisation des doses à délivrer pour améliorer la radioprotection des personnes exposées.

Ces objectifs sont atteints par des modalités pédagogiques ancrées sur une démarche active des étudiants comme la mise en œuvre d'atelier de simulation par l'utilisation d'un arceau mobile au sein d'un bloc opératoire dans le cadre de la gestion des risques radioactifs.

La validation de cette formation est obligatoire pour toutes IBODE exerçant au sein du bloc opératoire. Recevoir cet apport au cours de la formation permet non seulement aux étudiants de pouvoir accéder à tout type d'intervention utilisant des rayonnements ionisants dans différents terrains de stages mais aussi aux employeurs d'affecter directement les personnes sur des blocs opératoires utilisateurs de ce type de matériel.

Dès la rentrée 2022 une mutualisation des enseignements de l'école d'IBODE du CHRU de Tours sera également effective avec l'Institut de Formation des Cadres de Santé (IFCS) sur les apports tels que la Démarche qualité et la Gestion des risques, l'environnement analysé par le prisme du développement durable, la réflexion éthique au travers de l'interdisciplinarité. Les échanges et les débats autour de problématiques sociétales permettent une ouverture d'esprit et une pluralité de regards.

## 6.2. Développement d'apports pédagogiques en rapport avec le développement de la simulation et la numérisation

La simulation en santé, selon la définition de la Haute Autorité de santé (HAS), correspond à « l'utilisation d'un matériel (mannequin ou simulateur procédural) de la réalité virtuelle ou d'un patient standardisé, pour reproduire des situations ou des environnements de soins, pour enseigner des procédures diagnostiques et thérapeutiques et permettre de répéter des processus, des situations cliniques ou des prises de décisions par un professionnel ou une équipe » (HAS, 2012).

Au sein des Écoles du CHRU de Tours et du CHR d'Orléans, des blocs opératoires de simulation sont dédiés aux étudiants IBODE et IADE. Ils représentent à l'identique le contexte de leur lieu d'exercice. Simulation procédurale, mise en situation par jeux de rôles, et simulation virtuelle sont les outils les plus utilisés lors des enseignements pratiqués par cette pédagogie. Les scénarios (situations) travaillés et mutualisés entre les deux écoles se déroulent dans le cadre d'ateliers en apprentissage individuel ou en groupe. Cet apprentissage permet une analyse de pratiques et de comportements, guidés par la réflexivité, en cours et à distance de l'action :

- La simulation procédurale est employée pour travailler les gestes chirurgicaux de base et à acquérir une gestuelle adaptée au cours d'une intervention en tant qu'assistant opératoire (utilisation de peaux synthétiques pour les sutures chirurgicales ; de coeliotrainer pour reproduire l'environnement de l'intervention et apprendre à aider le chirurgien; simulation virtuelle pour des scénarios en coeliochirurgie...). Ces méthodes permettent un apprentissage par la répétition de gestes dans une procédure, le plus souvent technique, et cela sans risque pour le patient. La simulation procédurale est également utilisée dans le cadre de l'installation et la mise en position chirurgicale du patient sur la table d'intervention (un étudiant joue le rôle du patient). Plusieurs types d'installation sont réalisés, en fonction de la spécialité chirurgicale concernée.

L'exercice de simulation permet de s'exercer à l'utilisation d'équipements spécifiques hors présence du patient, comme par exemple l'utilisation d'un amplificateur de brillance en collaboration avec des manipulateurs en électroradiologie, dans un contexte de gestion des risques radio-induits.

- La mise en situation par jeux de rôles renforce le développement de compétences techniques et non techniques, comme la communication en gestion de crises (pratiquée sur des situations en collaboration avec la formation IADE), mais également la communication dans la

prévention des risques opératoires. Ces différents exercices sur la résolution de situations complexes en équipe dans un milieu fermé, servent à initier ou développer des compétences en communication efficace et à prendre une position de leadership.

Les séances de simulation sont généralement filmées et des acteurs peuvent y participer si besoin. Le briefing en amont permet de situer la séquence et de présenter les objectifs attendus dans la situation simulée, le temps de débriefing est l'occasion d'une analyse réflexive de la situation.

Selon le « Guide des bonnes pratiques en matière de simulation en santé » de la HAS, il est indispensable, dans une formation par la simulation, de respecter un cadre procédural précis afin de dégager une réelle plus-value par ce dispositif. De même, il est préconisé que les formateurs en charge de l'organisation de ces temps spécifiques d'apprentissage soient eux-mêmes formés. Les écoles du CHRU de Tours ont donc fait le choix de former plusieurs formateurs afin de répondre aux besoins d'une démarche qualité inscrite dans le « Guide pour l'évaluation des infrastructures de simulation en santé » (HAS, 2015).

Dans une projection à court terme, le projet architectural des Écoles du CHRU de Tours prévoit la construction d'un hôpital de stimulation regroupant l'ensemble des formations sur un même plateau technique, ce qui concrétisera une proposition plus vaste de situations en inter professionnalité.

Plus généralement, dans le cadre des évolutions scientifiques et technique en santé, les responsables de ces plateformes de simulations participent aux réflexions de la commission régionale de simulation du Collégium Santé CVL coordonnée par le Pr Hubert Lardy (Médicim, faculté de médecine de Tours), par ailleurs conseiller scientifique de l'école d'IBODE du CHRU de Tours. Cette commission dont les missions sont de développer l'interprofessionnalité dans le champ spécifique de la simulation, a aussi pour objectif de définir les orientations stratégiques d'évolution en région CVL, en tenant compte de la complémentarité des plateformes existantes, des investissements et des renouvellements des équipements, de l'adéquation avec les différentes formations en santé et les besoins des territoires.

L'institut d'Orléans est doté d'un hôpital école depuis 2008, où le bloc opératoire (déjà cité plus haut), conforme à un bloc réel, tient une place importante. L'organisation architecturale et pédagogique permet également la simulation de situations en pluridisciplinarité (notamment avec les IADE) et pluriactivité (lien avec la SSPI, bloc obstétrical).

Conséquence logique de l'évolution et l'augmentation des formations, l'IFPM d'Orléans est actuellement engagé dans un projet architectural d'envergure (> 6000 m<sup>2</sup> d'augmentation par rapport au bâtiment existant) qui facilitera encore les enseignements cliniques en pluridisciplinarité ou en situation critique. La période récente est riche d'enseignements.

De plus le CHR d'Orléans vient de se doter d'un centre de simulation (le CeSimO) à destination de ses professionnels et des étudiants de l'université d'Orléans et de l'IFPM quand le besoin s'en fera ressentir. Ainsi IFPM et le CHR mutualiseront leurs équipements au profit de la pédagogie des futurs professionnels de santé.



### 6.3. Développement de modalités d'enseignements de formats hybrides : Le rôle des Technologies de l'Information et de la Communication pour l'Enseignement (TICE)

Les technologies de l'information et de la communication pour l'éducation sont mobilisées au quotidien. L'enseignement en ligne a de nombreux avantages comme la « flexibilité et l'accessibilité ». Elles donnent la possibilité aux étudiants :

- De travailler à leur rythme
- D'approfondir leurs connaissances selon leurs besoins
- De revenir sur les savoirs acquis de manière dynamique
- Et de faire la preuve de leurs acquisitions grâce aux tests d'auto-évaluation.

Elles nécessitent un suivi de la progression de l'étudiant par le formateur et modifient le travail du formateur dans son rapport à l'enseignement.

Cette méthode pédagogique favorise la co-construction en permettant la clarification de certains éléments de contenus par leurs pairs. Soumis à la validation des formateurs, il sera ensuite utilisé, comme support de révisions, sur la plateforme Moodle de l'université de Tours (plateforme Celene), mise à disposition des établissements de formation en santé depuis déjà plusieurs années. Par ailleurs, l'université de Tours pourra apporter son soutien aux formateurs par les ressources du Centre d'Accompagnement à la Pédagogie pour les Enseignants (CAPE, université de Tours), disposant de moyens humains (ingénieurs pédagogiques et multimédias) et techniques dans la création et la médiatisation d'enseignements structurés sous un format distanciel.

L'enseignement théorique peut être réalisé à distance, dans la limite de 50 % de la durée totale de la formation théorique. Il est réalisé sous forme de cours magistraux, de travaux dirigés ou de travaux pratiques en petits groupes permettant l'apprentissage progressif des gestes et techniques nécessaires à l'acquisition des compétences. Il est déjà totalement mis en place depuis plusieurs années pour les enseignements d'anglais pour les 2 écoles.

### 6.4. Développement des compétences en lien avec la recherche, le traitement et l'analyse de données professionnelles et scientifiques (Référént universitaire : Pr Medhi OUAISSI)

Ce domaine de connaissances et compétences regroupé dans le bloc de compétence 5 est porté notamment par la création de nouvelles UE (anglais, recherche, mémoire) en complément de l'UE Analyse des Pratiques Professionnelles.

Destiné à développer et soutenir la recherche universitaire et le leadership en soins infirmiers, les enseignements relatifs à ce bloc de compétence pourront s'appuyer dans une approche de mutualisation avec ceux déjà en place pour d'autres masters dispensés en région (DE Infirmière en Pratique Avancée, master Management Éthique et Éducation en Santé avec le Département de Santé Publique, UFR Médecine, master Management Éthique et Formation en Santé avec le Département des Sciences de l'Éducation, URF Arts et Sciences Humaines, DE IADE). De même, comme pour les autres masters dispensés à l'université de Tours, chaque étudiant bénéficiera des ressources documentaires du Service Documentaire de l'université de Tours et d'un enseignement spécifiquement dédié à la recherche documentaire ciblée. Ces ressources documentaires universitaires seront complémentaires de celles mises à disposition

sur chaque site des écoles d'IBODE de Tours et Orléans (financement par la Région CVL) plus spécifiquement adaptées aux sciences infirmières.

Dans le cadre de sa thématique de mémoire, l'étudiant pourra développer son projet de recherche au sein d'une équipe de recherche reconnue et implantée dans l'un des deux pôles universitaires de la région CVL, ou sur proposition argumentée de l'étudiant (validée par le référent recherche de la formation), au sein d'une équipe reconnue à un niveau national ou international, dans le cadre d'un projet de mobilité.

#### 6.5. Une contribution à la formation IBODE des enseignants universitaires et chercheurs acquise et à développer

Les équipes chirurgicales du CHRU de Tours et du CHR d'Orléans sont très impliquées dans la formation des futurs IBODE, collaborateurs essentiels à leur exercice. Nombreux intervenants hospitaliers interviennent depuis longtemps dans des UE spécifiques comptant pour la formation des médecins de la faculté de médecine de Tours. Des enseignants-chercheurs dans le champ des sciences humaines et sociales, pharmacie...sont également mobilisés. Pour répondre aux exigences de l'universitarisation de la formation IBO avec une future faculté de médecine à Orléans la proportion de ces enseignants-chercheurs intervenants dans la formation IBO a vocation à augmenter.

Pour afficher l'universitarisation de la formation et pour favoriser des échanges, le référent universitaire, le Pr Medhi OUAISSI est d'ores et déjà identifié par le comité de pilotage comme responsable des UE relatives à la recherche et au mémoire du bloc de compétences 5 pour les deux écoles.

#### 6.6. Dispositif d'accompagnement pédagogique dans le cadre de la VAE et la diplomation du diplôme d'Etat d'IBO

L'arrêté du 24 février 2014 relatif aux modalités d'organisation de la VAE officialise la possibilité d'obtenir le diplôme d'infirmière de bloc opératoire par la Voie des Acquis de l'Expérience (VAE). Il est complété et modifié par l'arrêté du 19 décembre 2016, qui ouvre la possibilité aux candidats d'entrer en formation pour suivre des parcours mixtes ou hybride, grâce à un tableau de concordance entre les modules de la formation IBODE et le référentiel de compétences (VAE 2014 et VAE 2017). La circulaire 42157, Instruction n°DGOS/RH2/2017/141 du 27 avril 2017 relative au champ d'exercice des infirmiers de bloc opératoire et à la VAE pour l'accès au diplôme d'état d'infirmier de bloc opératoire désigne 10 écoles d'IBODE au niveau national pour accueillir ces parcours mixtes. L'école d'IBODE de Tours est alors désignée pour la région CVL.

Fin 2017, un poste de cadre formateur est mis en place, sous le financement de l'ARS, pour la mise en place « d'un dispositif ad-hoc ayant pour objet de faciliter la mise en œuvre de la VAE dans l'attente de la mise en place d'une réingénierie globale du référentiel de la profession » (poste dont le financement n'a pas été malheureusement pérennisé).

Plus d'une vingtaine de candidats ont été accompagnés dans le cadre d'un parcours mixte sur l'école d'IBODE de Tours (comportant une ou plusieurs compétences à valider) et ont obtenu

leur DE IBO. Par ailleurs, cette démarche a été exploitée pour la rédaction d'un ouvrage de référence sur ce dispositif 2019 (« Obtenir la qualification IBODE par la VAE ». Éditions Foucher (ISBN : 978-2-216-15432-6).

Fortes de ces expériences, les écoles d'IBODE de Tours et d'Orléans sont en mesure d'accueillir aux seins de leurs promotions en 24 mois des candidats en démarche VAE venant valider certains blocs de compétences.

## 7. NOMBRE DE CANDIDATS SUSCEPTIBLES D'ETRE ACCUEILLIS EN 2022, POSSIBILITES D'EVOLUTION DANS LES 5 ANS A VENIR EN LIEN AVEC L'ECOLE ASSURANT LA FORMATION D'INFIRMIER DE BLOC OPERATOIRE

Dans le cas de cette présente réingénierie, chaque établissement s'engage à mettre en place une rentrée annuelle permettant la diplomation chaque année d'une promotion de professionnels.

La capacité d'accueil des élèves IBODE est actuellement de 20 apprenants pour Orléans et de 25 pour Tours.

A ce jour l'ARS et le conseil régional n'ont pas prévu d'augmentation de capacité d'accueil. L'augmentation des diplômés se fera de fait, par la réalisation d'une rentrée tous les ans. Auparavant, avec une rentrée tous les 18 mois, en 3 ans, il y avait 90 diplômés. A l'avenir, tous les 3 ans il y aura un total de 135 diplômés.

De plus, il convient de préciser qu'en plus de ce quota d'accueil, les deux écoles pourront accueillir des étudiants dans le cadre de l'apprentissage.

## 8. MOYENS AFFECTES A LA FORMATION EN LIEN AVEC ECOLE (S) ASSURANT LA FORMATION D'INFIRMIER DE BLOC OPERATOIRE

### 8.1. Les moyens financiers

A ce jour, la formation IBODE trouve son financement dans des recettes propres, constituées des droits d'inscription, des droits de scolarité, et de l'inscription à la sélection d'entrée en formation auxquels se rajoutent les recettes liées aux actions de formations continues. A l'avenir, l'accès favorisé en « formation initiale » pourrait conduire au financement de ces étudiants par le conseil régional.

La convention financière est en cours de finalisation entre les écoles d'IBODE et l'Université de Tours.

**Pour Orléans le budget 2022 s'établissait comme suit :**

Recettes	2022	Prévisionnel 2023
Recettes employeurs	146 000,00 €	194 000,00 €
Recettes sélection	2 550,00 €	2 635,00 €
<b>Soit un total :</b>	<b>148 550,00 €</b>	<b>196 635,00 €</b>
Dépenses	2022	Prévisionnel 2023
Titre 1	128 449,00 €	150 000,00 €
Titre 2	12 154,00 €	46 635,00 €
<b>Soit un total :</b>	<b>140 603,00 €</b>	<b>196 635,00 €</b>

Pour Orléans, la formation IBO en 2 années aura sa réelle traduction à compter de septembre 2024 et n'apparaîtra donc pas sur la projection budgétaire de 2023.

**Pour Tours le budget 2022 s'établit provisoirement comme suit :**

Simulation d'un budget prévisionnel annuel pour 25 élèves IBODE			
Lignes de comptes	Formation IBODE	Formation IBODE + FC	Commentaires
	Montant Total (€)	Montant Total (€)	
<b>Charges</b>	<b>311 851</b>	<b>315 833</b>	
60 - ACHATS	6 548	6 548	
61 - SERVICES EXTÉRIEURS	7 199	7 199	
62 - AUTRES SERVICES EXTÉRIEURS	19 575	19 575	
63 - IMPÔTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILÉS	25 415	25 415	
64 - CHARGES DE PERSONNEL	238 469	242 451	Actualisation des charges de personnel avec la clef de répartition de 1,67% pour prendre en compte la FC
65 - AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	0	0	
66 - CHARGES FINANCIÈRES	2 426	2 426	
67 - CHARGES EXCEPTIONNELLES	121	121	
68 - DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS, DEPRECIATIONS ET PROVISIONS	12 098	12 098	
71 - PRODUCTION STOCKÉE (OU DÉSTOCKAGE)	0	0	
79 - TRANSFERTS DE CHARGES	0	0	
709 - Rabais, remises et ristournes accordés par l'établissement			
<b>Produits</b>	<b>228 265</b>	<b>398 850</b>	
70 - VENTES DE PRODUITS FABRIQUÉS, PRESTATIONS DE SERVICES, MARCHANDISES ET PRODUITS DES ACTIVITÉS ANNEXES	191 625	362 210	
7061 - Droits d'inscription des élèves	7 250	7 250	droits d'inscription + frais de gestion 1ère année
7062 - Frais d'inscription aux concours	0	0	
7063 - Remboursement de frais de formation	184 375	184 375	Formation initiale (7375€*25élèves)
7068 - Autres		170 585	Formation continue
71 - PRODUCTION STOCKÉE (OU DÉSTOCKAGE)	0	0	
72 - PRODUCTION IMMOBILISÉE	0	0	
74 - SUBVENTIONS D'EXPLOITATION ET PARTICIPATIONS	24 176	24 176	
75 - AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	1 635	1 635	
76 - PRODUITS FINANCIERS	0	0	
77 - PRODUITS EXCEPTIONNELS	9 869	9 869	
78 - REPRISES SUR AMORTISSEMENTS, DÉPRÉCIATIONS ET PROVISIONS	960	960	
79 - TRANSFERTS DE CHARGES	0	0	
<b>RESULTAT</b>	<b>- 83 586</b>	<b>83 017</b>	
Demande de subvention régionale	0	0	

## 8.2. Les moyens humains

### 8.2.1 Les moyens humains de l'école d'IBODE d'Orléans

- **L'équipe de direction :**

L'équipe de direction est constituée par la coordinatrice des instituts (directrice des soins), Mme Dominique BARTHELEMY et un coordonnateur pédagogique, M. Anthony RICHARD attaché, entre autres, à la formation IBODE.

La clé de répartition pour les charges des salaires de l'équipe de direction est l'unité d'apprenants. La formation IBODE représente un quota de 20 élèves sur les 930 apprenants présents en formation sur l'année scolaire 2022-2023).

- **L'équipe pédagogique :**

- Cécile PHILIPPE – IBODE – coordinatrice de la formation IBODE 100 %
- Sylvana D'AYOUT – IBODE – formatrice à 20 %
- Marie Claire DEHOUX - IBODE – formatrice à 50 % pour préparer la mise en œuvre de la formation en 2 ans.

Une IBODE est présente sur la formation infirmière cette année. Elle pourra basculer sur la formation IBODE à l'avenir.

L'IFPM accompagne la montée en compétences des formateurs IBODE à un niveau Master. Un cadre de santé IBODE, titulaire d'un Master, est actuellement en cours de recrutement (Gwenaël OLIVIER FERNANDES).

L'équipe pédagogique de la formation IBODE bénéficie également de l'expertise de l'ensemble des formateurs de l'IFPM ainsi que des « fonctions support » que sont la gestion des stages, la gestion de la « simulation en santé » ou les référents TICE.

- **L'équipe administrative**

Un secrétariat est dédié en partie à la formation IBODE pour la gestion de la formation (de la sélection à la diplomation). Les activités transversales (suivi de l'absentéisme, suivi de financement des dossiers...) sont mutualisées au sein de l'IFPM.

L'équipe d'Orléans est complétée par les intervenants extérieurs (44 intervenants, experts dans leur domaine qui ont représenté plus de 260 heures de cours sur la dernière promotion).

## 8.2.2 Les moyens humains pour l'école d'IBODE de Tours

- **L'équipe de direction :**

L'équipe de direction est constituée par la coordinatrice des instituts, Mme Carole FEAUVEAUX et la directrice des écoles IFCS, IADE et IBODE, Mme Cidàlia MOUSSIER. Cette dernière directrice des soins est titulaire d'un master 2 recherche dans le champ de la formation délivré par le CNAM.

La clé de répartition pour les charges des salaires de l'équipe de direction est définie représentant un pourcentage de moyens communs pour la coordinatrice des instituts et un pourcentage de 35 % pour la directrice de l'école d'IBODE.

- **L'équipe pédagogique :**

Elle comprend deux cadres de santé IBODE formateurs permanents de niveau master :

- Yannis FORT (100 %), coordinateur pédagogique de la formation IBODE, titulaire d'un master 2 Management Éthique et Formation en Santé, Sciences Humaines et Sociales de l'université de Tours
- Alexandra THIBAUT (100 %), titulaire de deux masters 1, Sciences, Ingénierie et Management de la Santé, ISSBA ANGERS et Education, Enseignement, Formation et Management dans le champ de la santé, ISCEA-UCO ANGERS qui suivra la formation attestation à la simulation en santé en mars 2023.

« Les deux formateurs sont inscrits dans une démarche de formation continue individualisée et de veille professionnelle en adéquation avec le projet pédagogique de l'école. Celle-ci prend également en considération l'avenir de la profession sur le plan des nouvelles technologies chirurgicales et de la formation, avec notamment la participation active à l'accompagnement de la mise en place de la réingénierie des IBODE. Ces différents sujets sont abordés dans le cadre des journées organisées par l'Association des Enseignants et des Écoles d'Infirmier de Bloc Opératoire (AEEIBO). Chaque formateur participe également aux différents congrès organisés, entre autres, par les associations IBODE, afin de se tenir informé des évolutions majeures dans les différentes disciplines chirurgicales » (Projet pédagogique, école IBODE CHRU Tours, 2022-2024).

L'équipe pédagogique est soutenue par le conseiller scientifique médical : M. le Professeur Hubert LARDY. Professeur des Universités, Praticien Hospitalier, chirurgien viscéral pédiatrique du CHRU de Tours.

- **L'équipe administrative**

Un secrétariat est dédié en partie à la formation IBODE pour la gestion de la formation (de la sélection à la diplomation). Mme Claire GAUTHIER GALLET (80 %) assure ce secrétariat.

A l'instar de l'école d'Orléans, l'ensemble de l'équipe de Tours bénéficie de temps d'ingénieur pédagogique, de référent TICE, d'ingénieur qualité et d'un référent documentaliste et deux référents handicap mutualisés avec toutes les filières du site.

L'équipe de tours est complétée par les intervenants extérieurs qui ont assuré 167 interventions dans leurs domaines d'expertise sur la dernière promotion 2020-2022).

### 8.3. Les locaux et matériels

Les instituts possèdent déjà des locaux existants adaptés à la formation, puis les deux écoles existent depuis de nombreuses années. Le surcroît d'étudiants engendré par la mise en place de rentrées annuelles pourra être assimilé dans la configuration actuelle des locaux de formation dédiés aux deux écoles.

Le matériel mis à disposition des écoles :

- De nombreux mannequins de basse et moyenne fidélité et un mannequin électronique chirurgical sont à disposition
- Des simulateurs procéduraux viennent compléter le parc de matériel pédagogique au profit du développement des compétences techniques

- Les chambres de simulation, le bloc opératoire sont tous équipés d'un système audio-visuel de retransmission permettant la mise en œuvre de séances de simulation plein échelle (ou macro-simulation). Le système en place permet l'utilisation de plusieurs salles en salle de débriefing.

Les installations permettent des stratégies pédagogiques inter filières (ou interprofessionnelles) et visent à développer l'interprofessionnalité.

Pour les deux écoles, la construction de nouveaux locaux de formation est lancée par le conseil régional permettant d'accueillir les étudiants dans des conditions plus favorables et dimensionnées en tenant compte des augmentations d'apprenants liées aux mesures du Ségur de la santé et des réingénieries de formations. Ces locaux seront par ailleurs mieux adaptés à l'évolution des pédagogies, notamment l'accompagnement en simulation. Les difficultés d'accueil en stage ont déjà été anticipées pour les formations initiales.

## 9. NOM ET QUALITE DU RESPONSABLE DE LA FORMATION

La responsabilité de la formation IBODE est portée par :

Un référent universitaire de la formation IBODE commun aux deux écoles est nommé par la faculté de médecine de Tours : Mehdi OUAISSI (chirurgien digestif, CHRU de Tours, site Trousseau).

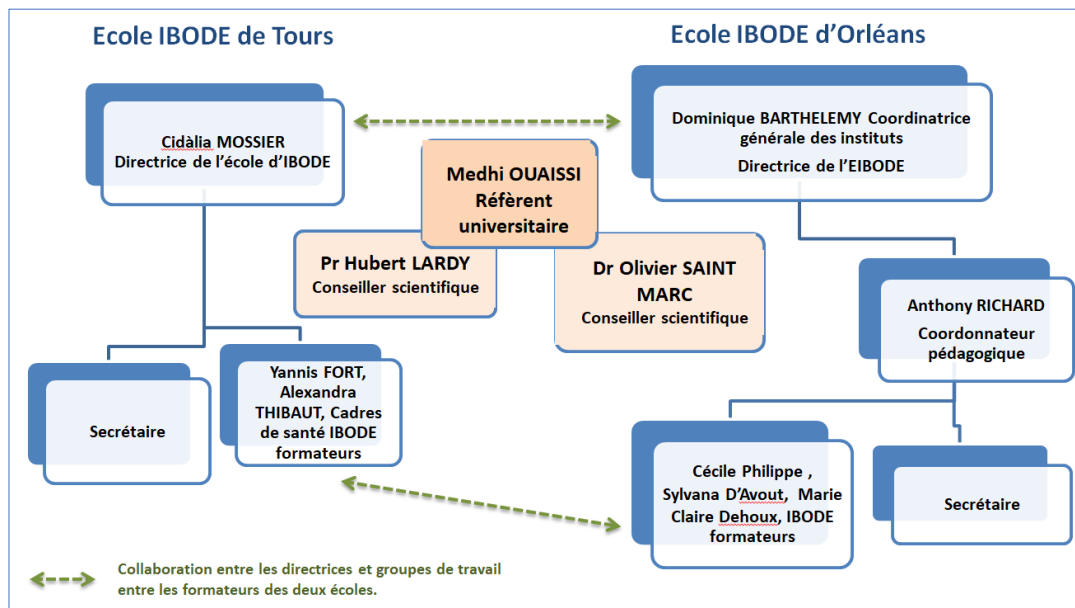
Un conseiller scientifique médical nommé pour chaque école :

- Professeur Hubert LARDY (PU-PH chirurgien viscéral et plastique, CHRU de Tours, site Clocheville)
- Docteur Olivier SAINT-MARC, (PH chirurgien et chef de pôle, CHR d'Orléans).

Une directrice des soins sur l'école d'IBODE pour chaque école :

Dominique BARTHELEMY, Directrice des soins, Coordinatrice des instituts de l'IFPM Orléans  
Cidàlia MOUSSIER, Directrice des soins.

L'organigramme hiérarchique pour les équipes d'IBODE permanentes et fonctionnel avec le référent universitaire commun aux deux écoles et les conseillers scientifiques est schématisé ci-après.



Le lien fonctionnel entre les écoles représentées par les directrices, l'université représentée par le réfèrent universitaire et les conseillers scientifiques médicaux se traduit par une collaboration centrée sur la réalisation des missions d'enseignement, de veille et de recherche scientifique et professionnelle.

Il est à souligner une collaboration étroite effective entre les directrices des deux écoles et les équipes pédagogiques permanentes se traduisant pour ces dernières par une réunion de formateurs entre les deux écoles, formalisée et organisée à périodicité définie.

Ces équipes pédagogiques permanentes se complètent par une équipe enseignante pour les écoles IBODE du CHRU de Tours et du CHR Orléans.

## 10. PRESENTATION DE L'EQUIPE ENSEIGNANTE

La mission d'enseignement est ancrée chez les professionnels de santé, aussi l'équipe enseignante est nombreuse et pluri-compétences : enseignants chercheurs, chirurgiens, médecins, pharmaciens, juristes, IBODE, cadres et cadres supérieurs de santé, manipulateurs en électroradiologie médicale, techniciens de laboratoire, ingénieurs hospitaliers (biomédicaux, qualité) et un recours auprès des fournisseurs, laboratoires, industriels.

Comme évoqué précédemment, l'intégration des enseignants chercheurs a vocation à augmenter. Pour autant, 13 enseignants chercheurs sont déjà identifiés.

ABOU-MRAD Adel, Chirurgien digestif, CHR Orléans

ALI Mazen, Chirurgien orthopédiste, CHR Orléans

AMELOT Aymeric, neurochirurgien, CHRU de Tours

ANGEVILLE Mathilde, IBODE, CHRU de Tours

ARNOULD Myriam, Chirurgien pédiatrique, CHR Orléans

AVIGDOR Sandrine, Chirurgien gynécologue, CHR Orléans

BACLE Guillaume, chirurgien de la main, PU-PH, Faculté de médecine et CHRU, Tours



BANDÉ Emilie, IBODE, CHRU de Tours  
BARISIEN Julie, Chirurgien cardiovasculaire, CHR Orléans  
BERGE François, Ingénieur biomédical, CHRU de Tours  
BETHYS Isabelle, cadre formateur IFSI, Tours  
BLACHE, IBODE, CHRU de Tours  
BOCQUET Patrick, Ingénieur, CHRU de Tours  
BONKOTO NKOY Yannick, PH attaché, bactériologie et hygiène hospitalière, CHRU de Tours  
BOURBAO Céline, chirurgien digestif, CHRU Tours  
BOUREAU Christine, IBODE, CHRU de Tours  
BOURGIGNON Thierry, Chirurgien thoracique, PU-PH, Faculté de médecine et CHRU, Tours  
BOUTIN Jean Michel, chirurgien urologue, CHRU de Tours  
BRICHART Nicolas, Chirurgien urologue, CHR Orléans  
CAMIADE Nathalie, Cadre supérieure de santé IBODE formatrice IFCS CHRU Tours, titulaire d'un master 2 en stratégie et ingénierie en formation d'adultes  
COLOMBAT Philippe, PU-PH hématologue honoraire  
COTTIER Jean Philippe, Neuroradiologue, PU-PH, Faculté de médecine et CHRU, Tours  
DALMASSO Luc, chirurgien digestif, CH de Blois  
DARIE Iona, Neurochirurgien, CHR Orléans  
DELAMARRE Jean, Documentaliste, CHRU de Tours  
DEVIGNES, IBODE en orthopédie, CHRU de Tours  
DESMET Isabelle, IADE, CHRU de Tours  
DI VITTORIO Axel, Cadre de santé rééducateur, CHRU de Tours  
DUCROUX Magali, CSS IBODE, CHRU de Tours  
DUSSART David, Chirurgien viscéral, CHR d'Orléans  
ENOGAT Nathalie, technicien de laboratoire, CHRU de Tours  
EYLAND Isabelle, Cadre supérieure de santé, directrice des instituts de Vierzon, docteur en sciences de l'éducation  
FAIVRE D'ARCIER Benjamin, chirurgien urologue, CHRU de Tours  
FORT Yannis, Cadre formateur IBODE, IFPS Tours  
GIGUIÈRE Eric, responsable prévention, CHRU de Tours  
GILBERT Laurence, cadre formateur IFSI, Tours  
GUERIF Elisabeth, Cadre de Santé, CHRU de Tours  
GUIBERT Stéphane, Cadre formateur IFMEM Tours  
GUILLON-GRAMMATICO Leslie, PU-PH, Santé publique, CHRU Tours  
GUINUT Vincent, Ingénieur, CHRU de Tours  
HARRAMI-MEZZINE Samya, Chirurgien pédiatrique, CHR d'Orléans  
HOURIOUX Christophe, MCU-PH, biologiste, CHRU Tours  
JACQUES TERRACOL Valérie, pharmacien, CHRU de Tours  
JARDIN Adeline, IBODE, CHRU de Tours  
JAMENOT Sophie, IBODE hygiéniste, CHRU de Tours  
JUNCHAT Armelle, biologiste, équipe opérationnelle d'hygiène, CHRU de Tours  
LABARTHE François, PU-PH pédiatrie, CHRU Tours  
LARDY Hubert, Chirurgien pédiatrique, PU-PH, Faculté de médecine et CHRU, Tours  
LEBRETON Chrystelle, IBODE, CHRU de Tours  
LE NAIL Louis-Romée, chirurgien orthopédiste, CHRU de Tours  
LENGELLÉ Céline, Biologiste, équipe opérationnelle d'hygiène, CHRU de Tours  
LE ROUZIC Gilles, Physicien médical, CHR d'Orléans

LECOINTE Thibaut, chirurgien orthopédiste, CHR d'Orléans  
LEFRANCOIS Audrey, Pharmacienne, CHR d'Orléans  
LE GALL Yannick, Cadre formateur IADE, CHRU de Tours  
LEGRAS Antoine, Chirurgien thoracique, PU-PH, Faculté de médecine et CHRU, Tours  
MARCHAND Etienne, Chirurgien thoracique, CHRU de Tours  
MARTEAU Emilie, chirurgien orthopédiste, CHRU de Tours  
MARTEAU Marion, Chirurgien pédiatrique, CHR d'Orléans  
MARTINEZ Robert, Chirurgien thoracique, CHRU de Tours  
MFAM Willy serge, Anesthésiste réanimateur, CHR d'Orléans  
MICHOT Nicolas, Chirurgien digestif, CHRU de Tours  
OUAISSI Medhi, Chirurgien digestif, PU-PH, Faculté de médecine et CHRU, Tours  
PIQUARD Arnaud, Chirurgien viscéral, CHR d'Orléans  
RAZANABOLA Fredson, Chirurgien orthopédiste, CHR d'Orléans  
RENIER Samuel, maitre de conférences en sciences de l'éducation, Université de Tours  
RIBIÈRE Thierry, formateur IFSI, Tours  
SAINT-MARC Olivier, Chirurgien, chef du Pôle Chirurgie, CHR d'Orléans  
SALVAT Emilie, docteur en sociologie  
SAUSSÉ Philippe, Ingénieur, CHRU de Tours  
SEIGNERET Delphine, IBODE, CHRU de Tours  
TABCHOURI Nicolas, chirurgien digestif, CHRU de Tours  
THEBAULT Beaudoin, chirurgien digestif, CHR d'Orléans  
THIBAUT Alexandra, cadre formateur IBODE, IFPS Tours  
THREARD Hyacinthe, IBODE, CHRU de Tours  
VIBET Sophie, PH Responsable du Centre Évaluation Traitement Douleur, CHRU de Tours  
ZÉMMOURA Ilyess, neurochirurgien, PU-PH, Faculté de médecine et CHRU, Tours  
ZIZA Vincent, Chirurgien vasculaire, CHR d'Orléans

## 11. ORGANISATION DES ENSEIGNEMENTS

### 11.1. L'organisation des enseignements des 4 semestres de formation

De nouveau, comme initié lors du déploiement du programme de formation précédent, les écoles de Tours et d'Orléans travaillent de concert pour conduire au déploiement d'une formation IBODE harmonisée sur l'ensemble de la région Centre-Val de Loire.

A la lumière des référentiels d'activités et de compétences, le référentiel de formation a été analysé afin d'identifier les contenus à prioriser et prodiguer.

Dans la pratique, toutes les unités d'enseignements (UE) sont prises en charge par un binôme représenté par un médecin et un formateur. Les UE relatives au bloc de compétences 5 (UE recherche et mémoire) sont supervisées par le référent universitaire commun aux deux écoles.

Dans un souci de cohérence et en visée d'une harmonisation entre les deux écoles, des fiches UE ont été élaborées par les équipes pédagogiques des écoles d'IBODE de Tours et d'Orléans (Annexe III). Ces fiches UE servent de guide. Leur mise en œuvre relève de la responsabilité de

chaque école. En effet, chaque école construit son planning de cours en fonction de ses ressources (pluridisciplinarité entre filières d'une même école, ou avec l'aide des professionnels des établissements gestionnaires par exemple...) et de ses alternances cours / stage.

La participation aux cours et aux évaluations est obligatoire.

Elle peut être en présentiel ou en distanciel selon les modalités pédagogiques retenues. Dans un souci d'harmonisation des enseignements, de mutualisation des ressources, d'optimisation des expertises, de rationalisation des coûts, les enseignements en distanciel pourront être communs aux deux écoles (réalisés au même moment lorsque l'intervenant est en distanciel synchrone ou à des dates potentiellement différentes pour les diverses capsules et cours enregistrés).

Les cours se déroulent dans les locaux de l'Institut de Formation ou dans tout autre lieu nécessité par les enseignements (par exemple à la faculté de médecine de Tours).

Les binômes se sont bien sûr attachés à respecter les prescriptions législatives qui prévoit que la formation est organisée en quatre semestres. Elle comprend, répartis sur l'ensemble de la scolarité, des enseignements théoriques et pratiques organisés en école ou à distance et une formation clinique réalisée en milieu professionnel de 1645 heures.

**L'enseignement correspond à 5 blocs de compétences eux même divisés en 12 unités d'enseignements programmées sur 4 semestres (S1, S2, S3 et S4) :**

- UE sciences infirmières et bloc opératoire
- UE Sciences médico-chirurgicales
- UE Techniques complexes d'assistances chirurgicales
- UE Coordination des activités de soins liées aux processus péri-opératoire, pré, per et post opératoire
- UE prévention des risques
- UE Formation, tutorat et développement des compétences
- UE recherche
- UE Langue vivante
- UE mémoire
- UE Analyse de pratiques professionnelles
- UE optionnelle
- UE Stage.

**L'enseignement comprend 47 semaines de stage dont :**

**Stages obligatoires :**

- **4 semaines de stage recherche** planifiées sur S2, S3 de préférence, correspondant à la réalisation des UE Recherche. Les deux écoles se réservent le droit de découper ce stage selon les exigences des terrains d'accueil. Les périodes de stage recherche seront construites conjointement entre les deux écoles et ne seront pas identiques. Cela permettra de mutualiser les terrains de stage de équipes de recherche sur les deux universités Tours et Orléans ou autres structures. Les terrains de stages seront identifiés parmi les écoles doctorales des deux universités, les laboratoires de recherches du territoire et labellisés

(CNRS, Inserm), ou encore auprès des équipes hospitalières du CHRU de Tours ou du CHR d'Orléans menant des activités de recherche reconnues. De plus, un travail collaboratif de préparation est actuellement mené avec l'école d'IADE, déjà engagée dans le stage « recherche ». Pour la première année de mise en œuvre, l'école de Tours peut bénéficier de l'ensemble des structures, Orléans ne réalisant sa première rentrée qu'en septembre 2023.

- **26 semaines de stage**

- 8 semaines à minima en chirurgie viscérale et vasculaire
- 8 semaines à minima en chirurgie ostéo-articulaire
- 6 semaines d'assistant de chirurgie
- 4 semaines en hygiène, stérilisation, radiologie interventionnelle et endoscopie : semaines à planifier en fonction du projet pédagogique de l'école, du projet professionnel de l'étudiant et de son expérience professionnelle.

- **Autres semaines de stages**

17 semaines de stage restantes : en fonction du projet pédagogique de l'école et du projet professionnel de l'étudiant.

Les stages s'effectuent sur 35 heures hebdomadaires. Les horaires varient en fonction des lieux d'accueil et des modalités d'apprentissage.

**Le projet pédagogique des deux écoles prévoit :**

- Une orientation du dernier stage vers un stage dans la structure de l'employeur à venir : financeur pour les personnes en promotion professionnelle, maître d'apprentissage pour les apprentis, recruteur pour les étudiants en poursuite d'étude. Ces derniers pourront être accompagnés dans leur recherche dès le M1.
- La possibilité de réaliser un stage à l'étranger en M2 après que les écoles se soient assurées de la concordance des compétences attendues et de la qualité de l'encadrement.

Pour valider l'ensemble des blocs de compétences, l'étudiant doit valider l'ensemble des unités d'enseignement et les stages concernés.

La première année est composée des semestres 1 et 2 (60 ECTS).

Elle a pour principal objectif l'acquisition des connaissances avec une dominante sur les enseignements théoriques à l'école. Cette première année constitue le socle de connaissances de la pratique en bloc opératoire. Les enseignements portent principalement sur les unités d'enseignements (UE) : sciences infirmières et bloc opératoire, sciences médico-chirurgicales, coordination des activités de soins liées aux processus péri-opératoire, pré, per et post opératoire, prévention et gestion des risques, langue vivante et recherche.

La seconde année est composée des semestres 3 et 4 (60 ECTS).

Elle a pour objectif la professionnalisation et privilégie les stages en milieu professionnel. Les enseignements portent principalement sur les techniques et le développement de la recherche paramédicale.

La formation en milieu professionnelle comprend 47 semaines soit 1645 heures.

La formation à l'école comprend 33 semaines (soit 1155 heures).

La répartition des volumes horaires est précisée pour chaque UE. Les ECTS de chaque UE sont validés en jury semestriel par l'obtention d'une note supérieure ou égale à 10 / 20 à l'évaluation. En cas de non validation, l'étudiant peut bénéficier d'une session de rattrapage. Le passage de la 1<sup>ère</sup> année à la 2<sup>ème</sup> année se fait par l'obtention des 60 ECTS pour les 2 semestres.

	1 <sup>ère</sup> Année		2 <sup>ème</sup> Année	
	Nbre de semaines Semestre 1	Nbre de semaines Semestre 2	Nbre de semaines Semestre 3	Nbre de semaines Semestre 4
<b>Formation théorique et pratique</b>	11 semaines	15 semaines	5 semaines	2 semaines
<b>Nbre d'ECTS</b>	21 ECTS	25 ECTS	15 ECTS	12 ECTS
<b>Formation en milieu professionnel</b>	9 semaines	5 semaines	15 semaines	18 semaines
<b>Nbre d'ECTS</b>	9 ECTS	5 ECTS	15 ECTS	18 ECTS

La formation IBODE est validée par l'obtention de 120 crédits européens (ECTS) conformément au référentiel de formation annexe III de l'arrêté du 27 avril :

- 73 ECTS sont liés à la formation théorique et pratique répartie en 11 unités d'enseignement (UE) dont une UE optionnelle
- 47 ECTS sont liés à la formation en milieu professionnelle répartie sur les différents stages constituant l'UE stage.

La répartition des ECTS par semestre et UE est présentée dans le tableau ci-dessus considérant que la validation de chaque semestre s'obtient par l'acquisition de 30 ECTS (Art 27 de l'arrêté du 27 avril 2022 relatif à la formation conduisant au diplôme d'Etat d'infirmier de bloc opératoire).

## 11.2. Les perspectives de compléments de formation pour les IBODE diplômées avant 2024

Une réflexion est conduite par le comité de pilotage de la formation IBODE afin d'identifier les compléments de formation nécessaires aux IBODE diplômées avant 2024 pour accéder au grade master. La mise en relation entre l'ancien référentiel et le nouveau référentiel établit les compléments suivants :

- L'anglais si non dispensé par l'école IBODE au cours de sa formation
- Un complément de formation sur la démarche qualité-gestion des risques (Bloc de compétences 3)
- Un complément de formation sur la méthodologie de recherche (Bloc de compétences 5), l'analyse de pratiques professionnelles
- La réalisation de 4 semaines de stage recherche.

Au-delà de ces compléments de formation, il s'agira de décliner le processus de demande, de validation des compléments de formation, des modalités de mise en œuvre de ces compléments et de délivrance du grade master.

## 12. DISPOSITIF D'AIDE A LA REUSSITE MIS EN PLACE PAR L'ETABLISSEMENT OU L'UFR EN LIEN AVEC L'ECOLE (S) ASSURANT LA FORMATION D'INFIRMIER DE BLOC OPERATOIRE

Les étudiants sont :

- Soit des professionnels en formation avec un savoir expérimentiel d'infirmière ;
- Soit des étudiants issus de la formation infirmière, grade licence en poursuite directe de formation.

Le dispositif d'accompagnement proposé par les écoles contribue à la réussite des étudiants.

### 12.1. L'accompagnement individualisé des étudiants (suivi pédagogique)

Une individualité des parcours est réalisée, en fonction des expériences antérieures du professionnel, le parcours de stage est co-construit avec le référent pédagogique responsable.

Le suivi est un temps pédagogique privilégié et individualisé qui facilite :

- L'évolution de l'apprentissage
- L'élaboration du projet professionnel
- L'élaboration et le questionnement du projet professionnel
- La validation de stages qualifiants.

Il constitue une étape fondamentale de centration sur l'étudiant pour :

- L'accompagner dans son parcours
- L'aider à transférer ses acquis vers la professionnalisation
- Analyser ses expériences.

Il requiert une écoute attentive de l'expression singulière du vécu de formation de l'étudiant empreinte de bienveillance et de neutralité. Mis en place depuis de nombreuses années dans les instituts, les écoles de Tours et Orléans ont une démarche d'accompagnement et de suivi similaires.

Un formateur est désigné pour chaque étudiant parmi l'équipe pédagogique permanente et l'accompagne sur l'ensemble de sa formation. Ce référent pourra être librement contacté en cas de questions ou difficultés rencontrées par l'étudiant pendant la formation.

Lors du suivi pédagogique, le formateur responsable de l'étudiant effectue son bilan des compétences acquises par celui-ci.

Le suivi pédagogique recouvre des temps individuels et collectifs à présence obligatoire.

### 12.2. Encadrement et tutorat de stage : Améliorer les dispositifs pédagogiques de stage, par la formation des professionnels de terrain

Les tuteurs de stage, IBODE et cadres de santé assurent l'accompagnement du développement de compétences dans une démarche de professionnalisation.

Chaque étudiant disposera d'un portfolio permettant de suivre l'acquisition de ses compétences en stage. Cet outil sera renseigné par l'étudiant sous couvert de l'avis des co-

tuteurs et permettra d'alimenter les échanges entre le référent et l'étudiant lors des suivis pédagogiques.

Des visites de stages sont programmées et mises en œuvre par les formateurs permanents de l'équipe pédagogique, au moins une visite de stage annuelle par étudiant.

L'école IBODE de Tours promeut la formation au tutorat en proposant une formation continue. « Pratiquer le Tutorat auprès d'étudiants en formation IBODE » est une formation qui s'adresse à un public d'infirmiers de bloc opératoire IBODE exerçant des missions de tutorat auprès des IBODE et des IDE.

L'objectif de la formation est de répondre à la demande des professionnels de stage de développer leurs compétences dans l'accompagnement de l'étudiant sur les différents lieux de stage et lui permettre de développer ses compétences professionnelles. A raison d'une session par an, la formation, animée par un formateur de l'école, propose à des groupes de 8 à 10 personnes un travail réflexif centré sur le tutorat. Les deux premières journées consécutives apportent des apports théoriques pour accompagner et favoriser l'alternance intégrative, le processus d'apprentissage selon les trois paliers « comprendre, agir et transférer ». Une dernière journée programmée à distance, un mois plus tard, centrée sur l'analyse de pratiques professionnelles favorise l'appropriation du référentiel de formation au travers de situations d'encadrements vécues en stage.

### 12.3. Accompagnement individualisé des étudiants en situation de handicap

En application de La loi n°2005-102 du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées et notamment le Titre IV, le Chapitre Ier et l'Article 19 mentionnant le code de l'éducation et l'article 112-4, des aménagements spécifiques peuvent être mis en place pour garantir l'égalité de chance entre les candidats dans les études.

En effet l'article L. 112-4 dispose que « Pour garantir l'égalité des chances entre les candidats, des aménagements aux conditions de passation des épreuves orales, écrites, pratiques ou de contrôle continu des examens ou concours de l'enseignement scolaire et de l'enseignement supérieur, rendus nécessaires en raison d'un handicap ou d'un trouble de la santé invalidant, sont prévus par décret. Ces aménagements peuvent inclure notamment l'octroi d'un temps supplémentaire et sa prise en compte dans le déroulement des épreuves, la présence d'un assistant, un dispositif de communication adapté, la mise à disposition d'un équipement adapté ou l'utilisation, par le candidat, de son équipement personnel » (Légifrance, 2005).

Un suivi particulier est donc organisé pour les apprenants à besoin spécifique qui peuvent solliciter un entretien avec les référentes apprenants à besoin spécifiques en lien avec le SSU (Service de Santé Universitaire).

Deux référentes handicaps sont nommées dans chaque école (Tours et Orléans). Ces référentes interviennent, en lien avec le formateur référent de l'étudiant dans :

- La co-construction des solutions d'aménagement des cours, des évaluations et des terrains de stage en lien avec le SSU
- L'acquisition d'équipements adaptés à des handicaps de natures différentes
- L'accompagnement des formateurs afin de mieux répondre aux besoins spécifiques de ces étudiants.

### 13. DISPOSITIF D'EVALUATION DE LA FORMATION ET DES ENSEIGNEMENTS EN LIEN AVEC L'ECOLE (S) ASSURANT LA FORMATION D'INFIRMIER DE BLOC OPERATOIRE

La qualité pédagogique de la formation délivrée par les deux écoles est contrôlée par l'Université, l'ARS et le conseil régional. Les deux écoles IBODE du CHRU de Tours et d'Orléans sont certifiées QUALIOPI.

Dans le cadre du partenariat universitaire, les écoles IBODE participeront avec les parcours de master aux évaluations proposées par l'Université.

Dans le cadre de l'amélioration de la formation, l'évaluation des enseignements se décomposera de la façon suivante :

- L'évaluation formalisée faite par les étudiants, des UE et des lieux de stage,
- L'évaluation des formateurs et des intervenants,
- Les remarques/retours des établissements de stages et structures partenaires,
- Les réflexions et axes d'améliorations proposés par les instances de la formation,
- Le retour des établissements financeurs et employeurs.

Les outils utilisés peuvent prendre plusieurs formes : questionnaires en ligne permettant une réponse anonyme de chaque personne ou structure, régulations, réunions pédagogiques...

Les résultats de ces évaluations servent la conduite des projets pédagogiques, elles seront présentées à l'ICOGI et au conseil de perfectionnement.

Quelques indicateurs seront suivis en routine pour les deux écoles :

- Pour l'attractivité de chaque école
  - Nombre de candidats inscrits aux épreuves de sélection
  - Nombre de formation aux mesures transitoires
  
- Pour la formation
  - Nombre d'heures de cours mutualisées entre les deux écoles IBODE
  - Nombre d'heures de cours mutualisées avec d'autres formations en santé
  - Nombre de suivis de stages réalisés par les formateurs.
  
- Pour les étudiants
  - Taux de réussite au DE IBO et taux de réussite en suivi de cohorte.
  - Satisfaction vis-à-vis des enseignements, des stages, de la vie étudiante
  - Nombre d'abandons.

### 14. PARTENARIATS MIS EN PLACE OU ENVISAGES

Ces partenariats (en dehors de ceux déjà décrits dans le présent document) seront à définir, en fonction de leur contribution réelle à la formation du DE IBO, dans un second temps, notamment après stabilisation du dispositif pédagogique après réingénierie.



Toutefois, une première réflexion pourrait permettre d'envisager la mise en place de partenariats dans le domaine de la recherche :

- Mise en place de séminaires intégratifs Tours-Orléans,
- Mise en place d'une journée universitaire de recherche en soins infirmiers,
- Développement de stages de recherche avec des équipes hors région (partenariats nationaux, européens, programme d'échanges de type ERASMUS ...) en s'assurant des compétences et de la qualité de l'encadrement pour les stages à l'étranger.

## 15. AVIS DES INSTANCES DE L'UNIVERSITE : de la commission de la formation et de la vie universitaire, du conseil académique et du conseil d'administration

- Commission de la formation et de la vie universitaire de l'Université de Tours : Avis favorable le 22 septembre 2022
- Conseil d'administration : Avis favorable le 26 septembre 2022
- Conseil académique : Passage le 4 octobre 2022

## 16. AVIS DES INSTANCES ECOLE (S) ASSURANT LA FORMATION D'INFIRMIER DE BLOC OPERATOIRE

Pour Orléans le dernier conseil technique de la formation IBODE s'est tenu le lundi 9 mai 2022. Il concernait la promotion entrée le 4 avril dernier 2022.

La réingénierie y a été abordée. La prochaine rentrée étant prévue en septembre 2023, il a été convenu que les organisations pédagogiques, partenariats, stages et autres éléments stratégiques de la formation IBODE seraient soumis à validation auprès de la prochaine instance compétente.

L'école de Tours a débuté en septembre 2022 la nouvelle formation avec la validation des instances universitaires.

## 17. ANNEXES

Annexe I : Convention constitutive du collégium

Annexe II : CV des formateurs permanents des équipes pédagogiques de Tours et d'Orléans

Annexe III : Description des UE avec les modalités d'évaluation construite par les écoles de tours et d'Orléans

Annexe IV : Liste des lieux de stages accrédités des écoles de Tours et d'Orléans

## Annexe I : Convention constitutive du collégium

# Annexe II : CV des formateurs permanents des équipes pédagogiques de Tours et d'Orléans

## TOURS

# Alexandra THIBAUT

*Cadre de Santé spécialité Bloc Opératoire*

48 ans (Nom de naissance HOUEBINE)  
Mariée – 2 enfants  
06.63.29.64.79  
[alexandra.thibaut49@gmail.com](mailto:alexandra.thibaut49@gmail.com)  
49770 LONGUENEE EN ANJOU

### Qui suis-je ?

Cadre de santé IBODE, j'ai exercé mon métier au sein de différentes spécialités chirurgicales en secteurs public et privé.

Communiquer, partager et développer les compétences des équipes a toujours été au centre de mes préoccupations.

Forte de mes expériences dans le management pédagogique, de la gestion des risques à priori et la valorisation des potentiels de mes collaborateurs, j'ai fait le choix depuis quelques mois d'orienter mon projet professionnel vers l'accompagnement du développement des compétences dans le domaine de la formation professionnelle.

### Soft Skills

Sens des responsabilités

Autonomie / Engagement

Esprit d'équipe

Communication/Diplomatie

Sens de l'organisation et des priorités

### Compétences

**Management - Gestion de projet – Expertise - Pédagogie**

Stratégie de gestion et développement du personnel

Coordination de projets médico-soignants    Planification et organisation

Développement d'activité

### Expériences professionnelles

*Août 2022 à ce jour*

**Cadre de santé formatrice – Ecole d'IBODE IFPS de Tours (37)**

- . Travail en équipe sur la réingénierie de la formation IBODE
- . Mise en œuvre du déroulé de formation selon l'arrêté du 27 avril 2022

*Mars 2020 à Mai 2022*

**Cadre de santé / plateau technique opératoire – Clinique St Joseph (49)**  
*Responsable de la coordination RH et de l'organisation du bloc opératoire – de la SSPI - Stérilisation – Brancardage et soins externes*

🔗 **Projets réalisés**

- Rédaction de procédures d'activité de soins
- Restructuration des locaux de la stérilisation
- Elaboration du projet de soins
- Adaptation du circuit patient et de pratiques professionnelles en situation de covid et formation des équipes par la simulation

*Septembre 2018 à mars 2020*

**Cadre de santé**  
**Mission transversale de coordination des blocs opératoires**  
CHU d'ANGERS (49)

- Gestion, coordination et supervision des vacations et programmes opératoires
- Déploiement du projet de programmation opératoire informatisée
- Gestion documentaire
- Relation avec les écoles d'IBODE et gestion des stages de bloc / CHU

### Implication extra-hospitalière

- Membre de l'association APECO depuis 2013
- Organisation congrès APECO Angers *Novembre 2019*
- Jury pour les oraux de concours d'entrée en formation IBODE *Nantes et Tours*
- Jury pour les soutenances de mémoire de fin d'études IBODE *Nantes et Tours*

### Formation continue

- Conduite d'autoclave hospitaliers / *Mars 2021 LOGIQAL*
- Radioprotection des professionnels / *2020*
- Conférence « l'intelligence artificielle dans le management » / *2019 IAE Angers*
- Excel perfectionnement / *Mars 2019 ENI St Herblin*
- Formation actes exclusifs IBODE (49h) / *Février 2018 IFPS Tours*
- « Faire évoluer son potentiel managérial pour développer la motivation et le bien-être au travail » / *2017 AUDACES*

### Outils informatiques

- Word
- Excel
- Power point

### Loisirs

- Lecture
- Musique
- Marche sportive

#### *Juillet 2013 à septembre 2018*

**Cadre de santé au bloc opératoire d'urologie et de chirurgie viscérale, des brancardiers et de la SSPI du PTO – CHU d'ANGERS (49)**

#### Projets réalisés

- Organisation de la pharmacie en SSPI (sécurisation du circuit du Médicament)
- Mise en place de la prescription connectée en SSPI
- Mise en adéquation des effectifs AS en lien avec l'activité
- Mise en place d'un projet de formation de l'ensemble des Professionnels du secteur à l'hypnose conversationnelle
- Amélioration de la prise en soins des patients lors de la pose de chambre implantable.

#### Missions transverses

- Responsable de la relation avec les écoles d'IBODE
- Responsable pour le pôle de la qualité gestion des risques « Cartographie des risques au sein des blocs opératoires – Parcours patients »

#### *Août 2010 à septembre 2012*

**Faisant fonction de Cadre de Santé au bloc opératoire de Gynécologie-Obstétrique - CHU d'ANGERS (49)**

#### Projets réalisés

- Suivi des travaux de restructuration avec maintien d'activité
- Réorganisation des locaux, des circuits, des postes de travail
- Mise en place du logiciel de programmation opératoire et de Traçabilité per-opératoire

#### *Décembre 1995 à août 2010*

**Infirmière en bloc opératoire et IBODE dans des établissements privés et publics pluridisciplinaires.**

### Formations et Diplômes

#### *Septembre 2012 à juin 2013*

**Diplôme d'Etat de Cadre de Santé – IFCS d'ANGERS (49)**

- ✓ **Master 1** – Sciences, Ingénierie et Management de la Santé – *ISSBA*
- ✓ **Master 1** – Education, Enseignement, Formation et Management dans le champ de la santé – *ISCEA – UCO ANGERS*

#### *Septembre 2002 à avril 2004*

**Diplôme d'Etat d'Infirmière de Bloc Opératoire (IBODE)**

Institut de formation des infirmiers spécialisés – CHU de NANTES (44)

#### *Septembre 1992 à décembre 1995*

**Diplôme d'Etat en Soins Infirmiers**

Institut de formation en soins infirmiers – CHU de POITIERS (86)

## CURRICULUM VITAE

### **FORT Yannis**

49 ans  
1 rue Youri Gagarine  
18390 Saint Germain du puy  
Tel 06.50.97.44.94  
Mail yannisfort@free.fr

### **CADRE DE SANTE FORMATEUR IBODE A L'IFPS DU CHU DE TOURS**

#### **COMPETENCES PROFESSIONNELLES**

##### ***Avoir le sens des responsabilités***

***Ecouter***

***Accompagner***

***Communiquer***

***Transmettre***

***Organiser***

***S'adapter***

***Négocier***

***Décider***

***Gérer***

#### **EXPERIENCES PROFESSIONNELLES**

**Septembre 2021** Formation de Cadre de Santé à IFCS du CHU de Tours et master 2 Management Ethique et Formation en Santé dont stage à l'école d'IBODE de Tours.

**Octobre 2018** Faisant Fonction de Cadre de Santé IBODE dans le service du bloc opératoire du centre hospitalier de Bourges (18)

**2010** Formation tuteur de stage

**Avril 2006** IBODE au bloc opératoire de Bourges

**Septembre 1999** Infirmier au bloc opératoire polyvalent du centre hospitalier de Bourges. Encadrement régulier d'étudiants Infirmier puis participation à des travaux de fin d'études TFE

**Janvier 1999** Infirmier sur pool de Réanimation – Soins Intensifs de Chirurgie – Bloc opératoire

**Juillet 1998** Infirmier en Cardiologie centre hospitalier de Bourges

**Novembre 1997** Infirmier au centre hospitalier de Vierzon Urgences SMUR Gériatrie

#### **DIPLOMES et FORMATIONS**

2022 Diplôme de cadre de santé à l'IFCS de Tours

2022 Master 2 Management Ethique et Formation en Santé UFR des Arts en Sciences Humaines de Tours

2021/2022 Institut de formation des Cadres de Santé du CHU de Tours et Master 2 Management Ethique et Formation en Santé MEFS

2020/2021 Cycle préparatoire au concours d'entrée à l'Institut de Formation des Cadres de Santé de Tours.

2010 Formation tuteur de stage

2009/2010 Attestation d'Université de coelochirurgie UFR médecine de Tours.

2005/2006 Diplôme d'Etat d'infirmier de bloc opératoire au CHU de Clermont Ferrand.

2006 Diplôme d'Université : Hygiène hospitalière et prévention des infections nosocomiales Clermont Ferrand 1.

2002 Monitorat de secourisme premiers secours.

1994/1997 Diplôme d'Etat d'infirmier IFSI de Vierzon.

## ORLEANS

Cécile PHILIPPE  
93 rue des Murlins  
45000 ORLEANS  
Tel : 06 86 89 60 35  
[ccilephilippe77@gmail.com](mailto:ccilephilippe77@gmail.com)  
Née le 09/09/1977 à Calais  
Nationalité : Française  
Permis de conduire : B



### INFIRMIERE DE BLOC OPERATOIRE

#### EXPERIENCE PROFESSIONNELLE

- Depuis octobre 2018 : formatrice coordinatrice de la promotion IBODE -IFPM ORLEANS
- Novembre 2017 à septembre 2018 : Formatrice - IFSI ORLEANS
- DE 2008 à octobre 2017  
Service Blocs opératoires – Chirurgie pluridisciplinaire - CHR ORLEANS
- Décembre 2006 à décembre 2007  
Salle de réveil post interventionnelle – Département d’anesthésie Adulte HPM et HLS – CHR ORLEANS
- De 2001 à 2006  
Service de neurochirurgie, Soins Intensifs et Réanimation Neurochirurgicale  
Remplacement au sein de l’équipe de Réanimation Chirurgicale – CHR ORLEANS
- De 2000 à 2001  
Missions intérimaires :  
Service de Diabétologie Clinique de la Reine Blanche ORLEANS  
Service de Chirurgie Viscérale – Clinique de la Présentation ORLEANS

#### ETUDES ET DIPLOMES

- 2023 Master MEEF - Pratiques et ingénierie de la Formation – INSPE Université d’Orléans
  - 2011 D.U Coeli-chirurgie – Faculté de Médecine de Tours
  - 2010-2012 Spécialisation IBODE – IFPM ORLEANS
- Mémoire sur « La qualité de l’accueil et la pression temporelle au bloc opératoire »
- 1997-2000 Etude d’infirmière – IFSI Chalette sur Loing
- Mémoire sur « La relation soignant-soigné »
- 1996 Baccalauréat Scientifique – Lycée en Forêt Montargis

#### FORMATIONS

- Septembre 2022 : Master 2 Métiers de l’Enseignement, de l’Education et de la Formation Mention Pratiques et Ingénierie de la Formation
- Juin 2021 : Sim Training Formation d’Instructeur de simulation en santé – Ilumens/ Université de Paris
- Janvier 2020 : Formation Neurosciences et apprentissage – Obea
- 2019 : Formation sur modes d’évaluation
- Mai 2018 : Formation aux Actes Exclusifs IBODE – IFPM ORLEANS
- Novembre 2017 Formation Simulation en Santé – Société SYNERGIES
- 2014 Formation pratique à l’utilisation du robot chirurgical Da Vinci © - Faculté Descartes PARIS
- 2014 Formation « Carte Mentale » - Ecole Française de l’Heuristique PARIS
- 2014 Formation correspondante Hygiène – CHR ORLEANS
- 1997 Monitorat Premier Secours – Croix Rouge Française

#### DOMAINE DE COMPETENCE

- Pédagogie
- Formatrice coordinatrice auprès de l’IFPM ORLEANS  
Formateur d’instructeur de simulation en santé
- Informatique
- Connaissance des outils bureautique
- Bloc Opératoire

#### CENTRE D’INTERET

Cuisine, Lecture, Yoga, marche à pied et Natation



## SILVANA d'AVOUT

Infirmière de Bloc Opératoire

Diplômée d'Etat

### Coordonnées

15B rue Gaston Deffié  
45750 Saint Pryvé Saint Mesmin  
[silvana.davout@wanadoo.fr](mailto:silvana.davout@wanadoo.fr)  
06.02.37.02.81

Née le 03/10/1962  
Mariée - 4 enfants

### Activités extra- professionnelle associatives

- Scoutisme depuis 2007, dont 3 ans comme responsable nationale des enfants de 8 à 12 ans, et 5 ans comme responsable nationale de la formation pédagogique des encadrants

- Présidente de l'Association de Parents d'élèves de l'école de mes enfants, de 1998 à 2006

### Profil

- Rigoureuse
- Organisée
- Attentive
- Capable d'anticipation

### EXPERIENCE PROFESSIONNELLE

- Janvier 2022 : IBODE vacataire Pôle santé Oréliance - 45770 Saran  
Et formatrice pour la formation continue et filière IBODE IFPM Orléans
- 2013 à 2021 : Aide opératoire en chirurgie viscérale et chirurgie plastique  
Pôle santé Oréliance - 45770 Saran
- 2011 à 2021 : vacataire à l'école d'IBODE - 45000 Orléans
  - Jury de soutenance de Travail d'intérêt Professionnel (TIP)
  - Jury de Mise en Situation Professionnelle (MSP)
  - Ateliers pratiques actes exclusifs
  - Suivi de TIP
- 2006 à 2013 : IBODE circulante vacataire  
Clinique de la Présentation - 45400 Fleury les Aubrais
- 1983 à 1996 : Infirmière de bloc opératoire puis IBODE  
Centre médico-chirurgical (CMC) Foch - 92150 Suresnes
  - Panseuse circulante et instrumentiste polyvalente
  - Encadrement d'élèves et de nouvelles infirmières
  - Chirurgies pratiquées : viscérale, orthopédique, gynécologique, urologique, thoracique, cardiaque, vasculaire, neurologie, ORL, maxillo-faciale

### FORMATION - DIPLOMES

- 1989 : Certificat d'Aptitudes aux Fonctions d'Infirmière de Salle d'Opération (CAFISO) - CMC Foch - 92150 Suresnes
- 1983 : Diplôme d'Etat d'infirmière - CMC Foch - 92150 Suresnes
- 1991 : Brevet de pilote professionnel et Brevet d'instructeur avion

### COMPETENCES

- Encadrement de stages de formation de 8 jours de chefs scouts : élaboration de la grille de formation, suivi des stagiaires, évaluation
- Responsable d'une équipe de formation : réflexion sur les parcours de formation, mise en place d'outils de formation et d'évaluation, élaboration de modules de formation, accompagnement
- Gestion de projet : objectif, ressources, planification, bilan, réajustement, évaluation

# MCD

## MARIE-CLAIRE DEHOUX

IBODE

### COMPETENCES

- ✦ Travail en équipe
- ✦ Organisée
- ✦ Rigoureuse
- ✦ Volontaire et enthousiaste
- ✦ Encadrement et formation des nouveaux personnels et élèves

### EXPERIENCE

- ✦ FORMATRICE IFPM • ORLEANS • 09/2020 - ACTUEL

*Filière Ibode*

- ✦ IBODE • CHRO | ORLEANS • 10/2007 - ACTUEL

*Polyvalente, référente de neurochirurgie, formation des personnels et élèves, participation à des projets (téléenseignement, ateliers pédagogiques avec des laboratoires.*

- ✦ IBODE • CLINIQUE DES LONGUES ALLEES | ST-JEAN-DE-BRAYE • 10/1998 - 09/2007

*Rédaction des protocoles, mise en place de l'accréditation au bloc, management de l'équipe de stérilisation.*

- ✦ INFIRMIERE EN SOINS GENERAUX • LA MAISON DE CONVALESCENCE DES SABLONS | CHECY • 11/1996 - 09/1998

*Prise en charge des patients en convalescence et en soins palliatifs.*

- ✦ SAPEUR POMPIER VOLONTAIRE • PANEC | CHECY • DEPUIS 07/1999

*Grade Sergent-chef amenant à diriger une équipe.*

### FORMATION

- ✦ FORMATION AUX ACTES AVANCES • 03 /2018 • IFPM ORLEANS
- ✦ DE IBODE | SANTE • 07 /2001 • ECOLE IBODE, PARIS, PITIE SALPETRIERE
- ✦ DE INFIRMIERE | SANTE • 12 /1996 • IFPM COULOMMIERS
- ✦ BACCALAUREAT SANITAIRE ET SOCIAL • 07 /1993 • LYCEE FENNELON BREST



Mariecl307@gmail.com



06.37.06.33.85





**Gwenaëli OLIVIER FERNANDES**

*Cadre de Santé*

439 rue des églantiers  
45240 Marcilly en Villette  
gwenaololivier@hotmail.com  
06 63 41 68 13

### EXPERIENCES PROFESSIONNELLES

**Depuis juillet 2021 | Cadre de santé au bloc opératoire**

**De septembre 2017 à septembre 2020 | Faisant fonction cadre de santé des blocs opératoires – chirurgie pluridisciplinaire (CHR d'Orléans)**

**2009 à septembre 2017 | IDE puis IBODE au bloc opératoire (CHR d'Orléans)**

**2002 à 2009 | IDE Service de réanimation chirurgicale et de neurochirurgie (CHR d'Orléans)**

### COMPETENCES

#### **Gestion Ressources humaines :**

- Encadrement de 60 infirmiers au bloc opératoire
- Réalisation des plannings, gestion de l'absentéisme

#### **Organisation :**

- Réalisation de la programmation opératoire hebdomadaire
- Gestion du matériel spécifique pour les interventions
- Collaboration avec les services partenaires pour optimiser la prise en charge des patients
- Organisation de la qualité et de la continuité des soins

#### **Conduite de projet :**

- Projet « Rationalisation des dépenses au sein du bloc opératoire » : travail sur la maîtrise des coûts en matériel à usage unique en lien avec les infirmiers du bloc, chirurgiens et pharmacie.
- Projet « Patient debout » : mise en place du trajet des patients entre le service d'hospitalisation et le bloc opératoire à pied.

#### **Négociation et prise de décision :**

- Gestion de la problématique d'urgence en priorisant les interventions urgentes
- Gestion des conflits

#### **Formation et pédagogie :**

- Organisation des formations du personnel dans les différentes spécialités chirurgicales
- Mise en place du livret d'Accueil des nouveaux personnels et étudiants ; support réalisé avec les référentes des spécialités chirurgicales
- Evaluation annuelle des infirmières afin de déterminer les besoins en formation

### FORMATION

**Septembre 2020-juillet 2021 | Formation Cadre de santé**

IFCS Angers

- *Mémoire « l'intelligence collective : un levier de management pour le cadre de santé en période de crise sanitaire »*
- *Master 2 : Management et administrations des entreprises parcours santé avec l'IAE d'Angers (mention bien)*
- *Formateur en simulation santé (CHU Angers)*

**2018-2019 | Cycle préparatoire au concours d'entrée en IFCS (Convergences)**

CHR d'Orléans

**2010-2014 | Congrès Association Française de Chirurgie Digestive**

PARIS – Palais des Congrès

**2012-2014 | Formation IBODE**

IFMP d'Orléans

- *Mémoire sur la polyvalence des IBODE au bloc opératoire*
- *D.U de coelochirurgie (Université François Rabelais - Tours)*

**2006 | Formation « Prélèvements et dons d'organes »**

CHR d'Orléans

**1999-2002 | Formation Infirmière**

IFPM d'Orléans

- *Mémoire sur la prise en charge des patients en cancérologie*

### CENTRE D'INTERETS

Basket Ball, lecture, course à pied

*Motivée, dynamique,  
esprit d'initiative*

## Annexe III : Description des UE avec les modalités d'évaluation construite par les écoles de tours et d'Orléans

### 1. SEMESTRE 1

<b>Bloc de compétences 1 : Prise en soins et mise en œuvre des activités de prévention et de soins en lien avec des actes invasifs à visée diagnostique et/ou thérapeutique</b>		
<b>UE1 Sciences infirmières et bloc opératoire</b>	<b>40h</b>	<b>2 ECTS</b>
<b>Compétence(s) à acquérir</b>		<b>Évaluation</b>
1. Connaître et contribuer à mettre en œuvre des modes de prise en soins des personnes adaptés aux situations rencontrées en lien avec des actes invasifs à visée diagnostique et/ou thérapeutique		<b>Épreuve écrite ou orale individuelle</b> Étude d'un cas clinique et QROC ou travail individuel oral d'analyse d'une situation clinique
<b>Objectif(s)</b>	<b>Principaux éléments de contenu</b>	
- Identifier les besoins psychologiques et relationnels spécifiques de la personne opérée et de ses proches dans un contexte chirurgical en utilisant des techniques de communication adaptées. - Appréhender les dimensions psychologiques de la douleur	- Les concepts de soins et de santé - Le raisonnement clinique et la démarche clinique - Psychologie de la douleur, stress, souffrance et peur. - Anthropologie : représentations du bloc opératoire, de la profession IBODE, des atteintes chirurgicales du corps, l'impact des croyances et des cultures	
<b>Intention(s) pédagogique(s) :</b> Un quart des enseignements sont consacrés à des travaux de groupes sous forme de cas concrets. Développement de la macro simulation.		

<b>UE2 Sciences médico-chirurgicales</b>	<b>185h</b>	<b>7 ECTS</b>
<b>Compétence(s) à acquérir</b>		<b>Évaluation</b>
2. Mettre en œuvre des techniques et des pratiques en per et post opératoire immédiat en prenant en compte les risques		<b>Épreuve écrite individuelle</b> Étude d'un cas clinique et QROC ou QCM
<b>Objectif(s)</b>	<b>Principaux éléments de contenu</b>	
- Evaluer la conformité et maintenir l'opérationalité des DM. - Organiser et mettre en œuvre les rôles de circulant et instrumentiste. - Analyser le déroulement opératoire, identifier les risques, anticiper et s'adapter aux besoins per-opératoires. - S'adapter aux situations d'urgence et imprévues. - Assurer la continuité des soins.	- Anatomie descriptive et topographique du corps humain - Imagerie médicale - Peau et cicatrisation - Principes et méthodes hémostase - Fractures - Mécanismes physiologiques hémodynamiques - Anesthésie - Explorations fonctionnelles - Pharmacologie - Chirurgie ostéoarticulaire, Neurochirurgie, Chirurgie thoracique, Chirurgie cardiaque, Chirurgie abdominale, Chirurgie vasculaire, Chirurgie urologique  - Formation gestes et situation d'urgence (21h) pour Tours / Journée de formation continue si besoin intégré dans UE	
<b>Intention(s) pédagogique(s) :</b> Les enseignements sont assurés par des chirurgiens des disciplines concernés. Pour chacune des disciplines chirurgicales, un apport complémentaire est assuré par un (cadre) IBODE et des workshops sont organisés avec des laboratoires. Les apports liés à l'imagerie médicale (14 heures) sont mutualisées avec l'IFMEM du CHU de Tours pour l'école d'IBODE de Tours et l'école EMER pour l'école d'IBODE d'Orléans.		

**Bloc de compétences 3 : Organisation et coordination des activités de soins, de la démarche qualité et prévention des risques dans les secteurs interventionnels et secteurs associés**

<b>UE4 Coordination des activités de soins liées aux processus péri-opératoire, pré, per et post-opératoire</b>		<b>50h</b>	<b>3 ECTS</b>
<b>Compétence(s) à acquérir</b>		<b>Évaluation</b>	
4- Organiser et coordonner les activités de soins liées au processus péri-opératoire		<b>Épreuve écrite ou oral individuelle</b> Travail écrit ou oral d'analyse d'une situation de programmation opératoire	
<b>Objectif(s)</b>	<b>Principaux éléments de contenu</b>		
- Identifier les dispositifs favorisant le travail d'équipe - Appréhender le travail d'équipe comme un levier de la gestion des risques	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les équipes opératoires : rôles, responsabilités, composition et fonctionnement</li> <li>- Le positionnement de l'IBODE au sein d'une équipe pluri professionnelle</li> <li>- Les liaisons du bloc opératoire avec les services de l'établissement, et les prestataires extérieurs</li> <li>- Organisation/coordination du bloc avec les secteurs interventionnel</li> <li>- Organisation du travail, analyse des différentes contraintes</li> <li>- Ergonomie au travail</li> <li>- Prévention des troubles musculo squelettiques</li> <li>- Règles en matière d'urgence, de sécurité et de prévention des risques</li> <li>- Programmation et régulation opératoire</li> <li>- Les outils d'organisation et de concertation, la charte de bloc</li> <li>- La chirurgie ambulatoire</li> <li>- Modalités de prise en charge : récupération améliorée après chirurgie (R.A.A.C), méthode du « fast track » ...</li> </ul>		
<b>Intention(s) pédagogique(s) :</b> Promotion du travail de groupe à partir de documents rapportés de stage.			

<b>UE5 Prévention et gestion des risques</b>		<b>90h</b>	<b>8 ECTS</b>
<b>Compétence(s) à acquérir</b>		<b>Évaluation</b>	
5 - Conduire une démarche qualité, de gestion et de prévention des risques dans les secteurs interventionnels et secteurs associés 6 - Mettre en œuvre, contrôler et ajuster la démarche de gestion et prévention du risque infectieux dans les secteurs interventionnels et secteurs associés		<b>Épreuve écrite ou oral individuelle</b> QROC/QCM/Étude situation	
<b>Objectif(s)</b>	<b>Principaux éléments de contenu</b>		
<p><b>Compétence 5 :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Acquérir et mettre en œuvre la culture de démarche qualité, gestion des risques a priori et a posteriori et de sécurité au BO.</li> <li>- Identifier et analyser les risques professionnels.</li> <li>- S'approprier les bonnes pratiques.</li> <li>- Identifier toute non-conformité.</li> <li>- Signaler les EI, apporter des mesures correctives et les évaluer.</li> <li>- Favoriser une démarche éco-responsable.</li> </ul> <p><b>Compétence 6 :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Concevoir, appliquer et faire appliquer les protocoles d'hygiène, d'asepsie et de stérilisation.</li> <li>- Mesurer les écarts et proposer des mesures correctives.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les concepts de la qualité et de la gestion des risques au bloc opératoire</li> <li>- Les outils et les méthodes qualité et gestion des risques</li> <li>- La typologie des risques au bloc opératoire</li> <li>- Le risque infectieux</li> <li>- Les bonnes pratiques d'hygiène et d'asepsie</li> </ul>		
<b>Intention(s) pédagogique(s) :</b> Cette UE intègre de nombreux ateliers pratiques sur l'habillage et le gantage, la circulation au bloc opératoire. Les apports théoriques réalisés par professionnels titulaires d'un DU Hygiène et des médecins. Film « bloc des erreurs ». Méthode d'instruction au sosie et auto-confrontation.			

**Bloc de compétences 5 : Veille professionnelle, travaux de recherche et conduite de démarches d'amélioration des pratiques**

UE8 Langue vivante (Anglais)		20h	1 ECTS
<b>Compétence(s) à acquérir</b>		<b>Evaluation</b>	
8 - Rechercher, traiter et analyser des données professionnelles et scientifiques		Evaluation continue et individuelle sur la plateforme pédagogique	
<b>Objectif(s)</b>	<b>Principaux éléments de contenu</b>		
- Renforcer les connaissances en anglais médical pour étudier des articles professionnels. - Communiquer avec un patient	- Plateforme pédagogique : Vocabulaire professionnel dans le domaine de la santé, du bloc opératoire et des secteurs associés – Lecture et compréhension d'articles scientifiques et professionnels, de documents.		
<b>Intention pédagogique :</b> L'enseignement est dispensé en e-learning via la plateforme Mischool.			

## 2. SEMESTRE 2

UE1 Sciences infirmières et bloc opératoire			58h	3 ECTS
<b>Compétence(s) à acquérir</b>			<b>Évaluation</b>	
1. Connaître et contribuer à mettre en œuvre des modes de prise en soins des personnes adaptés aux situations rencontrées en lien avec des actes invasifs à visée diagnostique et/ou thérapeutique			<b>Épreuve écrite individuelle</b> Étude d'un cas clinique et QROC et/ou QCM	
<b>Objectif(s)</b>	<b>Principaux éléments de contenu</b>			
- Identifier les besoins psychologiques et relationnels spécifiques de la personne opérée et de ses proches dans un contexte chirurgical en utilisant des techniques de communication adaptées.	- Répercussions psychologiques de l'intervention chirurgicale sur la personne âgée - Communication avec la personne opérée - Techniques de communication en univers protégé et à hauts risques			
<b>Intention(s) pédagogique(s) :</b> Renforcement des enseignements du premier semestre.				

UE2 Sciences médico-chirurgicales		160h	6 ECTS
<b>Compétence(s) à acquérir</b>		<b>Évaluation</b>	
2. Mettre en œuvre des techniques et des pratiques en per et post opératoire immédiat en prenant en compte les risques		<b>Épreuve écrite individuelle</b> Étude d'un cas clinique et QROC et/ou QCM	
<b>Objectif(s)</b>	<b>Principaux éléments de contenu</b>		
- Evaluer la conformité et maintenir l'opérationnalité des DM. - Organiser et mettre en œuvre les rôles de circulant et instrumentiste. - Analyser le déroulement opératoire, identifier les risques, anticiper et s'adapter aux besoins peropératoires. - S'adapter aux situations d'urgence et imprévues. - Assurer la continuité des soins.	- Principales voies d'abord chirurgicales - Principes des interventions principales selon les spécialités (ORL, chirurgie maxillo-faciale, chirurgie pédiatrique, chirurgie ophtalmologique, chirurgie gynécologique et obstétrique) - Les différentes voies d'abord et repères anatomiques pour les installations - Les temps opératoires des interventions - Les risques et complications des interventions chirurgicales - Les spécificités des chirurgies à tout âge de la vie - La description des régions anatomiques de l'ensemble du corps en lien avec les techniques chirurgicales - Mécanismes physiologiques hémodynamiques - Les transplantations - La pharmacologie		
<b>Intention(s) pédagogique(s) :</b> Certains enseignements sont mutualisés entre les deux écoles (la chirurgie cardiaque).			

**Bloc de compétences 3 : Organisation et coordination des activités de soins, de la démarche qualité et prévention des risques dans les secteurs interventionnels et secteurs associés**

<b>UE4 Coordination des activités de soins liées aux processus péri-opératoire, pré, per et post-opératoire</b>		<b>40h</b>	<b>2 ECTS</b>
<b>Compétence(s) à acquérir</b>		<b>Évaluation</b>	
4- Organiser et coordonner les activités de soins liées au processus péri-opératoire		Épreuve écrite individuelle QROC/Analyse de situation	
<b>Objectif(s)</b>	<b>Principaux éléments de contenu</b>		
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Identifier et répartir les différents rôles.</li> <li>- Organiser et coordonner les différentes activités de soins dans les salles et avec les différents partenaires.</li> <li>- Organiser son travail en fonction du rôle exercé et prioriser des urgences.</li> <li>- Organiser et coordonner la continuité opératoire.</li> <li>- Anticiper et gérer le flux de stockage des DM, DMS et produits pharmaceutiques.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Organisation et coordination au bloc opératoire et en secteurs interventionnels : organisation du travail et analyse des différentes contraintes, programmation et régulation au bloc opératoire, règles en matière d'urgence, de sécurité et de prévention des risques, la chirurgie ambulatoire, les modalités de prise en charge (RAAC, méthode du « fast track »)</li> <li>- La gestion des équipes multiples : les liaisons du bloc opératoire avec les services de l'établissement et les prestataires extérieurs, la négociation, la gestion des conflits au bloc opératoire</li> <li>- Santé et sécurité au travail : QVT et prévention des RPS, ergonomie au travail et prévention des TMS</li> <li>- Sociologie des organisations : budget des établissements publics et privés, gestion de production, principe de codification des actes, principe d'élaboration d'un cahier des charges, fonctionnement des pôles, efficacité des soins, flux et gestion des stocks au bloc opératoire</li> <li>- La gestion des situations exceptionnelles et de crise</li> </ul>		
<b>Intention(s) pédagogique(s) :</b> Sensibilisation à la question économique au bloc opératoire.			

<b>UE5 Prévention et gestion des risques</b>		<b>90h</b>	<b>6 ECTS</b>
<b>Compétence(s) à acquérir</b>		<b>Évaluation</b>	
5 - Conduire une démarche qualité, de gestion et de prévention des risques dans les secteurs interventionnels et secteurs associés 6 - Mettre en œuvre, contrôler et ajuster la démarche de gestion et prévention du risque infectieux dans les secteurs interventionnels et secteurs associés		Épreuve écrite individuelle QROC ou QCM	
<b>Objectif(s)</b>	<b>Principaux éléments de contenu</b>		
<p><b>Compétence 5 :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Acquérir et mettre en œuvre la culture de démarche qualité, gestion des risques a priori et a posteriori et de sécurité au BO. Identifier et analyser les risques professionnels.</li> <li>- S'approprier les bonnes pratiques.</li> <li>- Identifier toute non-conformité.</li> <li>- Signaler les EI, apporter des mesures correctives et les évaluer.</li> <li>- Favoriser une démarche éco-responsable.</li> </ul> <p><b>Compétence 6 :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Concevoir, appliquer et faire appliquer les protocoles d'hygiène, d'asepsie et de stérilisation.</li> <li>- Mesurer les écarts et proposer des mesures correctives.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les concepts de la qualité et de la gestion des risques au bloc opératoire</li> <li>- Les outils et les méthodes qualité et gestion des risques</li> <li>- Analyse par processus</li> <li>- Les EPP</li> <li>- La certification HAS</li> <li>- Les indicateurs spécifiques du bloc opératoire</li> <li>- La typologie des risques au bloc opératoire</li> <li>- Le risque infectieux</li> <li>- Les bonnes pratiques d'hygiène et d'asepsie</li> <li>- Simulation check list</li> <li>- Simulation habillage et gantage, ouverture des dispositifs médicaux</li> <li>- Veille réglementaire</li> </ul>		
<b>Intention(s) pédagogique(s) :</b> Développement et promotion de la culture qualité et sécurité des futures IBODE. Des enseignements sur la qualité/gestion des risques et la démarche éco-responsable sont mutualisés entre l'école d'IBODE et l'IFCS de Tours. Projet de mettre en place des capsules vidéos sur le thème de la qualité/gestion des risques à disposition des deux écoles.			

Bloc de compétences 5 : Veille professionnelle, travaux de recherche et conduite de démarches d'amélioration des pratiques		
UE7 Recherche	65h (+ 35h de temps personnel de recherche)	4 ECTS
<b>Compétence(s) à acquérir</b>		<b>Evaluation</b>
8. Rechercher, traiter et analyser des données professionnelles et scientifiques		<b>Epreuve écrite de groupe</b> Rédaction d'une fiche projet du projet de recherche
<b>Objectif(s)</b>	<b>Principaux éléments de contenu</b>	
- Analyser et utiliser les publications scientifiques, professionnelles et différentes ressources documentaires. - Problématiser une situation pour aboutir à une question de recherche expérimentable, inscrite dans un cadre théorique. - Maîtriser les tests statistiques fondamentaux et les plans d'analyse qualitative. - Concevoir une étude.	- Présentation du centre de ressources documentaires - Méthodologie de la recherche bibliographique - Méthodologie IMRAD - Méthodologies de recherche universitaire - Les outils d'enquête quantitatifs et qualitatifs - Lecture critique d'articles	
<b>Intention(s) pédagogique(s) :</b> UE construite et sous la responsabilité du référent universitaire commun aux deux écoles. L'enseignement à la recherche vise à favoriser les échanges entre pairs et experts dans les domaines concernés par la recherche.		

UE8 Langue vivante (Anglais)	20h	1 ECTS
<b>Compétence(s) à acquérir</b>		<b>Evaluation</b>
8 - Rechercher, traiter et analyser des données professionnelles et scientifiques		Evaluation continue et individuelle sur la plateforme pédagogique
<b>Objectif(s)</b>	<b>Principaux éléments de contenu</b>	
- Renforcer les connaissances en anglais médical pour étudier des articles professionnels. - Communiquer avec un patient	- Plateforme pédagogique	
<b>Intention pédagogique :</b> L'enseignement est dispensé en e-learning via la plateforme Mischool.		

UE10 Analyse de pratiques professionnelles	50h	2 ECTS
<b>Compétence(s) à acquérir</b>		<b>Evaluation</b>
9. Evaluer et améliorer les pratiques professionnelles au regard des évolutions techniques et réglementaires		<b>Epreuve écrite individuelle</b> QROC ou Analyse éthique d'une situation clinique au bloc opératoire comportant une question éthique ou de droit
<b>Objectif(s)</b>	<b>Principaux éléments de contenu</b>	
- Analyser, évaluer et améliorer ses pratiques professionnelles d'IBO au regard de la réglementation, des recommandations et des règles déontologiques. - Identifier le champ des responsabilités. - Mener une réflexion éthique. - Identifier et intégrer dans son exercice professionnel les instances hospitalières.	- Méthodologie de l'APP/La pratique réflexive - Le système de santé en France et en Europe - Fonctionnement et organisation des établissements de santé - Les instances spécifiques au bloc opératoire - Réglementation des activités particulières. Missions et responsabilités des différents acteurs au bloc opératoire - Ethique en soin - Déontologie au bloc opératoire - Les droits des usagers	
<b>Intention(s) pédagogique(s) :</b> Développement et promotion de la démarche réflexive des futures IBO. L'enseignement à l'éthique est mutualisé entre l'école d'IBODE et l'IFCS de Tours (assuré par la présidente de l'ERERC (Espace de Réflexion Ethique Région Centre Val de Loire).		

UE11 optionnelle	42h	1 ECTS
<b>Compétence(s) à acquérir</b>		<b>Evaluation</b>
Tours : Développer des compétences communicationnelles		<b>Epreuve écrite individuelle ou oral de groupe</b> QCM ou oral de groupe sur le processus de communication et les situations de conflit ou épreuve orale de groupe sur une situation clinique damage control
<b>Objectif(s)</b>	<b>Principaux éléments de contenu</b>	
Approfondir des notions abordées sur les UE précédentes	<u>Pour Tours :</u> - Process communication - Sociologie des organisations - Mieux se connaître <u>Pour Orléans :</u> - Maîtriser l'organisation des secours - Connaître les fondements du principe de damage control - Hiérarchiser ses actions : reconnaître l'indication du DC - Connaître la prise en charge pré-hospitalière et hospitalière - Mise en place au bloc opératoire du DC	
<b>Intention(s) pédagogique(s) :</b> Pour Tours, choix de co-construire cette UE avec les étudiants.		

### 3. SEMESTRE 3

Bloc de compétences 1 : Prise en soins et mise en œuvre des activités de prévention et de soins en lien avec des actes invasifs à visée diagnostique et/ou thérapeutique		
UE2 Sciences médico-chirurgicales	20h	3 ECTS
<b>Compétence(s) à acquérir</b>		<b>Évaluation</b>
2. Mettre en œuvre des techniques et des pratiques en per et post opératoire immédiat en prenant en compte les risques		<b>Épreuve écrite ou oral individuelle</b> QROC ou Pratique Simulée individuelle
<b>Objectif(s)</b>	<b>Principaux éléments de contenu</b>	
- Evaluer la conformité et maintenir l'opérationnalité des DM. - Organiser et mettre en œuvre les rôles de circulant et instrumentiste. - Analyser le déroulement opératoire, identifier les risques, anticiper et s'adapter aux besoins peropératoires. - S'adapter aux situations d'urgence et imprévues. - Assurer la continuité des soins.	- Les spécialités chirurgicales - Chimiothérapie per-opératoire - Implants radio-actifs - Substituts osseux et biomatériaux	
<b>Intention(s) pédagogique(s) :</b> Certains enseignements sont mutualisés entre les deux écoles (la chirurgie cardiaque).		

<b>Bloc de compétences 2 : Mise en oeuvre des techniques complexes d'assistance chirurgicale au cours d'actes invasifs à visée diagnostique et/ou thérapeutique</b>		
<b>UE3 Techniques complexes d'assistance chirurgicale</b>	<b>45h</b>	<b>4 ECTS</b>
<b>Compétence(s) à acquérir</b>		<b>Évaluation</b>
3. Identifier et mettre en oeuvre des techniques complexes d'assistance chirurgicale en prenant en compte les risques encourus par la personne		Pratique individuelle simulée et/ou épreuve orale
<b>Objectif(s)</b>	<b>Principaux éléments de contenu</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Réaliser des activités d'aide opératoire dans l'exposition, irrigation-aspiration, hémostase.</li> <li>- Réaliser des activités d'assistance chirurgicale : mise en posture, mise en place et fixation des drains sus-aponévrotique, réalisation des fermetures cutanées et sous cutanées.</li> <li>- Utiliser les DMI en toute sécurité</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Techniques d'aide à l'exposition, l'hémostase et l'aspiration irrigation. RSPO</li> <li>- Les actes exclusifs (aspect législatif) et protocoles</li> <li>- DMS implantables</li> <li>- Installations opératoires</li> <li>- Sutures et ligatures</li> <li>- Technique de réduction et d'immobilisation des fractures</li> <li>- Technique d'exérèse et de reconstruction</li> <li>- Mise en place d'une immobilisation (gypsothérapie)</li> </ul>	
<b>Intention(s) pédagogique(s) :</b> Maîtrise du cadre réglementaire et positionnement de l'IBODE assistant de chirurgie.		

<b>Bloc de compétences 4 : Information et formation des professionnels dans les secteurs interventionnels et secteurs associés</b>		
<b>UE6 Formation, tutorat et développement de compétences</b>	<b>35h</b>	<b>3 ECTS</b>
<b>Compétence(s) à acquérir</b>		<b>Évaluation</b>
7. Former et informer les professionnels et les personnes en formation		<b>Épreuve orale en groupe (30 min/groupe)</b> Exposé oral à partir d'un travail de groupe sur la réalisation d'un projet d'encadrement des étudiants en stage
<b>Objectif(s)</b>	<b>Principaux éléments de contenu</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Accompagner un projet de formation.</li> <li>- Contribuer au développement de la démarche réflexive.</li> <li>- Se positionner en tant que tuteur.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Le tutorat (les concepts, landragogie, les théories et les outils d'apprentissage, les acteurs du tutorat)</li> <li>- Le parcours de stage (livret d'accueil, objectifs de stage, le parcours de stage, les bilans et les évaluations de compétences)</li> <li>- La conduite d'actions de formation (situations professionnelles apprenantes, APP)</li> <li>- Organisation apprenante</li> </ul>	
<b>Intention(s) pédagogique(s) :</b> Intégration de la démarche de tutorat dès la formation IBODE. Projet de délivrer à l'issue de la formation IBODE, l'attestation au tutorat.		



Bloc de compétences 5 : Veille professionnelle, travaux de recherche et conduite de démarches d'amélioration des pratiques		
UE7 Recherche	60h (35h de temps personnel de recherche)	4 ECTS
<b>Compétence(s) à acquérir</b>		<b>Evaluation</b>
8. Rechercher, traiter et analyser des données professionnelles et scientifiques		Épreuve écrite et orale en groupe : Rapport de stage recherche faisant l'objet d'une présentation orale
<b>Objectif(s)</b> - Analyser et utiliser les publications scientifiques, professionnelles et différentes ressources documentaires. - Problématiser une situation pour aboutir à une question de recherche expérimentable, inscrite dans un cadre théorique. - Maîtriser les tests statistiques fondamentaux et les plans d'analyse qualitative. - Concevoir une étude.	<b>Principaux éléments de contenu</b> - Méthodologie de recueils de données quantitatifs et qualitatifs - Exploitation des questionnaires et statistiques - Exploitation des entretiens (analyse de contenu)	
<b>Intention(s) pédagogique(s)</b> : UE construite et sous la responsabilité du référent universitaire commun aux deux écoles. L'enseignement à la recherche vise à favoriser les échanges entre pairs et experts dans les domaines concernés par la recherche.		

UE8 Langue vivante (Anglais)	15h	1 ECTS
<b>Compétence(s) à acquérir</b>		<b>Evaluation</b>
8 - Rechercher, traiter et analyser des données professionnelles et scientifiques		Evaluation continue et individuelle sur la plateforme pédagogique
<b>Objectif(s)</b> - Renforcer les connaissances en anglais médical pour étudier des articles professionnels. - Communiquer avec un patient	<b>Principaux éléments de contenu</b> - Plateforme pédagogique	
<b>Intention pédagogique</b> : L'enseignement est dispensé en e-learning via la plateforme Mischool.		

## 4. SEMESTRE 4

Bloc de compétences 2 : Mise en oeuvre des techniques complexes d'assistance chirurgicale au cours d'actes invasifs à visée diagnostique et/ou thérapeutique		
UE3 Techniques complexes d'assistance chirurgicale	35h	3 ECTS
<b>Compétence(s) à acquérir</b>		<b>Évaluation</b>
3. Identifier et mettre en œuvre des techniques complexes d'assistance chirurgicale en prenant en compte les risques encourus par la personne		<b>Épreuve écrite individuelle</b> Rédaction d'un protocole concernant une compétence des actes exclusifs ou une pratique simulée
<b>Objectif(s)</b>	<b>Principaux éléments de contenu</b>	
- Réaliser des activités d'aide opératoire dans l'exposition, irrigation-aspiration, hémostase. - Réaliser des activités d'assistance chirurgicale : mise en posture, mise en place et fixation des drains sus-aponévrotique, réalisation des fermetures cutanées et sous cutanées. - Utiliser les DMI en toute sécurité	- Les actes exclusifs (suite semestre 3 précédent) - Exercice de simulation	
<b>Intention(s) pédagogique(s) :</b> Maîtrise du cadre réglementaire et positionnement de l'IBODE assistant de chirurgie.		

Bloc de compétences 5 : Veille professionnelle, travaux de recherche et conduite de démarches d'amélioration des pratiques		
UE8 Langue vivante (Anglais)	15h	1 ECTS
<b>Compétence(s) à acquérir</b>		<b>Évaluation</b>
8 - Rechercher, traiter et analyser des données professionnelles et scientifiques		Évaluation continue et individuelle sur la plateforme pédagogique
<b>Objectif(s)</b>	<b>Principaux éléments de contenu</b>	
- Renforcer les connaissances en anglais médical pour étudier des articles professionnels. - Communiquer avec un patient	- Plateforme pédagogique	
<b>Intention pédagogique :</b> L'enseignement est dispensé en e-learning via la plateforme Mischool.		

UE9 Mémoire	0h	6 ECTS
<b>Compétence(s) à acquérir</b>		<b>Évaluation</b>
8 - Rechercher, traiter et analyser des données professionnelles et scientifiques		<b>Épreuve individuelle écrite et orale</b> Présentation, argumentation du travail écrit de mémoire
<b>Objectif(s)</b>	<b>Principaux éléments de contenu</b>	
- S'interroger, analyser, évaluer ses pratiques professionnelles sur un sujet d'intérêt professionnel pour améliorer la qualité des soins et faire évoluer la profession. - Mettre en corrélation les apports théoriques et l'expérience clinique.		
<b>Intention(s) pédagogique(s) :</b> UE construite et sous la responsabilité du référent universitaire commun aux deux écoles. Appropriation de la démarche de recherche à différents niveaux (formation IBODE, profession IBODE).		

UE10 Analyse de pratiques professionnelles		20h	2 ECTS
<b>Compétence(s) à acquérir</b>		<b>Evaluation</b>	
9. Evaluer et améliorer les pratiques professionnelles au regard des évolutions techniques et réglementaires		<b>Epreuve écrite individuelle</b> QROC ou Analyse éthique d'une situation clinique ou analyse de pratique professionnelle d'une situation éthique ou de droit vécue en stage	
<b>Objectif(s)</b>		<b>Principaux éléments de contenu</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Analyser, évaluer et améliorer ses pratiques professionnelles d'IBO au regard de la réglementation, des recommandations et des règles déontologiques.</li> <li>- Identifier le champ des responsabilités.</li> <li>- Mener une réflexion éthique.</li> <li>- Identifier et intégrer dans son exercice professionnel les instances hospitalières.</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>- Analyse d'expériences de stage</li> <li>- Lois bioéthiques</li> </ul>	
<b>Intention(s) pédagogique(s) :</b> Développement et promotion la démarche réflexive des futures IBODE.			

## Annexe IV : Liste des lieux de stages accrédités des écoles de Tours et d'Orléans

<b>IFPS Ecole IBODE Tours - Liste des terrains de stage élèves IBO</b>			
<b>ETABLISSEMENT</b>	<b>ADRESSE</b>	<b>CP</b>	<b>VILLE</b>
CHIC AMBOISE CHÂTEAU RENAULT	Rue des Ursulines BP 329	37403	AMBOISE Cedex
CHIC ALENÇON-MAMERS	Site de Mammers 25 rue de Fresnay BP 69	61014	ALENCON-MAMMERS CEDEX
CHU ANGERS	4 Rue Larrey	49033	ANGERS CEDEX 9
INSTITUT DE CANCEROLOGIE DE L'OUEST Site Paul Papin	15 Rue André Bocquel	49055	ANGERS
CLINIQUE SAINT LEONARD	18 Rue de Bellinière	49804	TRELAZE CEDEX
CLINIQUE DE L'ANJOU	9 rue de l'Hirondelle	49000	ANGERS
CH ANGOULEME	Rond-Point de Girac CS 55015 Saint-Michel	16959	ANGOULÊME CEDEX 9
CH de BLOIS Simone Veil	Mail Pierre Charlot	41016	BLOIS CEDEX 1
CH BOURGES	145 avenue François Mitterrand	18020	BOURGES CEDEX
CH du HAUT-ANJOU CHÂTEAU GONTIER	1 Quai Dr Georges Lefèvre BP 50405 – Bazouges	53204	CHÂTEAU-GONTIER CEDEX
CH de CHATEAUROUX	216 Avenue de Verdun	36019	CHATEAUROUX CEDEX

GHNV CHÂTELLERAULT	1 rue du Docteur Luc Montagnier CS 60669	86106	CHATELLERAULT CEDEX
CH de CHOLET	1 rue Marengo	49325	CHOLET Cedex
CHD LA ROCHE SUR YON	Les Oudairies	85925	LA ROCHE SUR YON CEDEX 9
GROUPE HOSPITALIER LA ROCHELLE-RE-AUNIS	Rue du Dr Schweitzer BP 505	17019	LA ROCHELLE CEDEX 1
CH de LAVAL	33 Rue du Haut- Rocher CS 91525	53015	LAVAL CEDEX
CENTRE MEDICO CHIRURGICAL DU MANS - Pôle Sud Santé	28 Rue Guetteloup	75016	LE MANS CEDEX 2
CH LE MANS	194 Avenue Rubillard	72037	LE MANS CEDEX 9
CH DE LOCHES	2 rue Paul Martinais	37600	LOCHES
CH de NIORT	40 Avenue Charles De Gaulle	79021	NIORT CEDEX
		79000	NIORT

POLYCLINIQUE INKERMANN de Niort	84 route d'Aiffres BP 182		
CHU POITIERS	2 rue de la Milétrie	86000	POITIERS
POLYCLINIQUE DE POITIERS	1 rue de la Providence	86000	POITIERS
CH ROMORANTIN LANTHENAY	96 Rue des Capucins	41200	ROMORANTIN LANTHENAY
CLINIQUE PASTEUR DE ROYAN	222 av. de Rochefort	17201	ROYAN CEDEX
CLINIQUE PASTEUR	222 av. de Rochefort	17201	ROYAN CEDEX
CH de SAINTONGE	11 Boulevard Ambroise Paré BP 326	17108	SAINTES CEDEX
CLINIQUE CHIRURGICALE DE LA LOIRE	BP 50040	49402	SAUMUR CEDEX
HOPITAL PRIVE Guillaume de Varyes	210 rue de Vouzeron	18230	SAINT DOULCHARD
NCT+ ALLIANCE	1 Boulevard Alfred Nobel	37540	SAINT CYR SUR LOIRE
CH SAUMUR	Route de Fontevraud BP 100	49403	SAUMUR CEDEX
HOPITAL DE LA TOUR Réseau de Soins / SA Suisse	3 avenue J.D. Maillard	CH 1217 MEYREN	GENEVE SUISSE
	Rue du Bugnon 46,		LAUSANNE SUISSE

CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE VAUDOIS		CH 1011 LAUSANNE	
CHRU de TOURS – TROUSSEAU		37044	TOURS CEDEX 09
CHRU de TOURS – BRETONNEAU		37044	TOURS CEDEX 09
CHRU TOURS – CLOCHEVILLE		37044	TOURS CEDEX 09
POLE SANTE SUD Léonard de VINCI	1 Avenue du Pr Alexandre Minkowski BP 70560	37175	CHAMBRAY LES TOURS

<b>IFPM Orléans - Liste des terrains de stage élèves IBO</b>			
<b>Etablissement</b>	<b>Adresse</b>	<b>C.P.</b>	<b>Ville</b>
CENTRE HOSPITALIER	- 900 route de Parie	01012	BOURG-EN-BRESSE
CENTRE HOSPITALIER	18 avenue du 8 mai 1945 - BP 1148	03113	MONTLUCON CEDEX
CHU DE NICE HOPITAL DE CIMIEZ	4 avenue Reine Victoria - CS 91179	06003	NICE CEDEX 1
CENTRE HOSPITALIER	28 Chemin de Clavary -	06130	GRASSE
CENTRE HOSPITALIER	15 avenue des Broussailles -	06400	CANNES
HOPITAL NORD APH MARSEILLE	Chemin des Bourrellys -	13915	MARSEILLE CEDEX 20
CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE DE CAEN	Avenue de la Côte de Nacre - CS 30001	14033	CAEN CEDEX 9
CLINIQUE SAINT JOSEPH	51 Avenue du Président Wilson -	16000	ANGOULEME
CENTRE HOSPITALIER	Rond-Point de Girac - CS 55015 Saint Michel	16959	ANGOULEME CEDEX 9
CENTRE HOSPITALIER DE SAINTONGE	11 boulevard Ambroise Paré -	17108	SAINTES
CENTRE HOSPITALIER JACQUES COEUR	145 avenue François Mitterrand - CS 30010	18020	BOURGES CEDEX
HOPITAL PRIVÉ GUILLAUME DE VARYE	210 route de Vouzeron -	18230	SAINT DOULCHARD
CENTRE HOSPITALIER DE BRIVE	BOULEVARD DU DR VELHAC - BP 70432	19312	BRIVE CEDEX
UNITÉ DE STÉRILISATION CENTRALE PUBLIQUE ET PRIVÉE	8 rue Gaffarel -	21000	DIJON
CENTRE GEORGES FRANCOIS LECLERC	1 rue du Professeur Marion - B.P. 77980	21079	DIJON CEDEX
CHU DIJON BOURGOGNE	1 boulevard Jeanne d'Arc - B. P. 77908	21079	DIJON CEDEX
HOSPICES CIVILS CH PHILIPPE LE BON	Avenue Guigone de Salins -	21200	BEAUNE
CENTRE HOSPITALIER	80 Avenue Geoges POMPIDOU -	24019	PÉRIGUEUX CEDEX
CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE JEAN MINJOZ	3 boulevard Flemming -	25000	BESANÇON
GRUPE HOSPITALIER PORTES DE PROVENCE	Quartier Beausseret - Route de Sauzet	26126	MONTÉLIMAR
CENTRE HOSPITALIER DE DREUX	GESTION DES STAGES DRH - 44 avenue Kennedy B. P. 69	28102	DREUX CEDEX
CHU GROUPE HOSPITALIER PELLEGRIN	Porte 5, Place Amélie Raba Léon -	33076	BORDEAUX
CLINIQUE SAINT-FRANCOIS	22 avenue Marcel Lemoine - B.P. 299	36006	CHATEAUROUX CEDEX
CENTRE HOSPITALIER	216 Avenue de Verdun - B. P. 585	36019	CHATEAUROUX CEDEX
CH RÉGIONAL ET UNIVERSITAIRE DE TOURS	DIRECTION DES SOINS - GESTION DES STAGES - 2 Boulevard Tonnellé	37044	TOURS CEDEX 9
NOUVELLE CLINIQUE TOURANGELLE	1 Boulevard Nobel -	37540	ST CYR SUR LOIRE



CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE	CS 10217 -	38043	GRENOBLE CEDEX 9
CENTRE HOSPITALIER SIMONE VEIL	Mail Pierre Charlot -	41016	BLOIS CEDEX
CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE	5 allée de l'Ile Gloriette -	44093	NANTES
CENTRE HOSPITALIER	11 boulevard Georges CHARPAK -	44606	SAINT NAZAIRE
CHRO	14 avenue de l'hôpital -	45100	ORLEANS LA SOURCE
CLINIQUE DE L'ARCHETTE	Quartier du Larry 83 rue Jacques Monod - CS 90109	45161	OLIVET CEDEX
CH DE L'AGGLOMÉRATION MONTARGOISE	658 rue des Bourgoins - B.P. 725	45207	AMILLY MONTARGIS CEDEX
CHRO - SITE JEANNE D'ARC A GIEN	2 ter avenue de Villejean -	45500	GIEN
CENTRE HOSPITALIER PIERRE DEZARNAULDS	2 avenue Jean Villejean - B.P. 89	45503	GIEN CEDEX
POLE SANTÉ ORÉLIANCE	555 avenue Jacqueline Auriol -	45770	SARAN
CENTRE HOSPITALIER	- 335 rue Wilson	46005	CAHORS
CLINIQUE DE L'ANJOU	9 rue de l'Hirondelle -	49044	ANGERS CEDEX 01
CENTRE HOSPITALIER RÉGIONAL ET UNIVERSITAIRE	4 rue Larrey -	49933	ANGERS CEDEX 9
CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE	45 rue Cognacq Jay -	51092	REIMS CEDEX
CENTRE HOSPITALIER LAVAL	33 rue du Haut Rocher - CS 91525	53015	LAVAL CEDEX
CENTRE HOSPITALIER PIERRE BÉRÉGOVOY	1 avenue Patrick GUILLOT - B.P. 649	58033	NEVERS CEDEX
CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE	2 rue du Professeur Laguesse -	59037	LILLE CEDEX
HOPITAL PRIVE LES BONNETTES	2 rue du Docteur Forgeois -	62022	ARRAS
PRH HOPITAL CIVIL	1 place de l'hôpital -	67000	STRASBOURG
CENTRE HOSPITALIER WILLIAM MOREY DE CHALON SUR SAÔNE	Mme Valérie LAMASSE - 4 rue Capitaine Drillien	71100	CHALON SUR SAONE
CENTRE ORTHOPÉDIQUE	2 rue du pressoir -	71640	DRACY LE FORT
CENTRE HOSPITALIER	194 avenue Rubillard -	72000	LE MANS
CENTRE MÉDICO-CHIRURGICAL DU MANS	POLE SANTÉ SUD - 28 rue de Guetteloup	72016	LE MANS CEDEX 2
CLINIQUE DU PRÉ	Technopole Université - 13 avenue René Laennec	72058	LE MANS
ELSAN PÔLE SANTÉ SUD	28, Rue de Guetteloup -	72100	LE MANS
CENTRE HOSPITALIER MÉTROPOLÉ SAVOIE	7 Square Massalaz -	73011	CHAMBÉRY CEDEX
INSTITUT CURIE	26 rue d'ULM -	75005	PARIS
HOPITAL LARIBOSIÈRE APHP	2 rue Ambroise Paré -	75010	PARIS
HOPITAL SAINT LOUIS APHP	1 avenue Claude Vellefaux -	75010	PARIS 10EME ARRONDISSEMENT

HOPITAUX UNIVERSITAIRE EST-PARISIEN	HOPITAL SAINT ANTOINE APHP - 184 rue du faubourg Saint Antoine	75012	PARIS 12EME ARRONDISSEMENT
GROUPE HOSPITALIER PARIS SAINT JOSEPH	SERVICE FORMATION - 185 rue Raymond LOSSERAND	75014	PARIS 14EME ARRONDISSEMENT
HOPITAUX UNIVERSITAIRES PARIS CENTRE - HOPITAL COCHIN	27 rue du faubourg Saint Jacques -	75014	PARIS 14EME ARRONDISSEMENT
INSTITUT MUTUALISTE MONTSOURIS	42 bouvelard Jourdan -	75014	PARIS
HOPITAUX UNIVERSITAIRES PARIS NORD VAL DE SEINE HÔPITAL BICHAT	46 rue Henri Huchard -	75018	PARIS 18EME ARRONDISSEMENT
HOPITAL UNIVERSITAIRE ROBERT DEBRÉ APHP	48 Boulevard Serurier -	75019	PARIS 19EME ARRONDISSEMENT
HOPITAL CROIX SAINT SIMON	125 rue d'Avron -	75020	PARIS 20EME ARRONDISSEMENT
AP-HP.SORBONNE UNIVERSITÉ	47-83, boulevard de l'Hôpital -	75651	PARIS CEDEX 13
GROUPE HOSPITALIER PITIÉ-SALPÉTRIÈRE /CHARLES FOIX	DRH / FORMATION CONTINUE - 47 - 83 boulevard de l'hôpital	75651	PARIS CEDEX 13
CENTRE HOSPITALIER SAINTE-ANNE	1 rue Cabanis -	75674	PARIS CEDEX 14
HOPITAL NECKER ENFANTS MALADES APHP	149 rue de Sèvres -	75743	PARIS CEDEX 15
HOPITAL EUROPÉEN GEORGES POMPIDOU APHP	20 rue Leblanc -	75908	PARIS CEDEX 15
GROUPE HOSPITALIER SUD ILE DE FRANCE HÔPITAL DE MELUN	270 avenue Marc Jacquet -	77000	MELUN
CENTRE HOSPITALIER MARC JACQUET	2 rue Fréteau de Pény -	77011	MELUN CEDEX
CENTRE HOSPITALIER SUD SEINE ET MARNE	Site Fontainebleau - 55 boulevard du Maréchal Joffre	77300	FONTAINEBLEAU
CENTRE HOSPITALIER	DPRH BUREAU DE LA FORMATION CONTINUE - 40 avenue Charles de Gaulle	79021	NIORT CEDEX
CENTRE HOSPITALIER INTERCOMMUNAL FRÉJUS/ST-RAPHAEL	240 Avenue de Saint-Lambert - B.P. 110	83608	FRÉJUS CEDEX
CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE	2 rue de la Milétrie - CS 90577	86021	POITIERS CEDEX
GROUPE HOSPITALIER NORD VIENNE	Rue du Docteur Luc Montagnier - Rocade Est B.P. 669	86106	CHATELLERAULT CEDEX
POLYCLINIQUE DE LIMOGES	Site Chénieux - 18 rue du Général Catroux	87000	LIMOGES
POLYCLINIQUE SITE ÉMAILLEURS - COLOMBIER	1 rue Victor SCHOELCHER -	87038	LIMOGES CEDEX
CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE DE LIMOGES	DÉPARTEMENT FORMATION - 2 avenue Martin Luther King	87042	LIMOGES CEDEX
CENTRE HOSPITALIER	1 avenue Pierre de Coubertin -	89000	SENS

CENTRE HOSPITALIER	2 boulevard de Verdun - B.P. 69	89011	AUXERRE CEDEX
CLINIQUE DE L'ESSONNE	Boulevard des Champs Élysées -	91024	ÉVRY
CENTRE HOSPITALIER SUD FRANCILIEN	INSTITUTS DE FORMATIONS COORDINATION DES STAGES	91100	CORBEIL ESSONNES
AP-HP HOPITAL BEAUJON	100 boulevard du Général Leclerc -	92118	CLICHY CEDEX
HOPITAL D'INSTRUCTION DES ARMÉES PERCY	101 avenue Henri Barbusse - B.P. 406	92141	CLAMART CEDEX
HOPITAL MARIE LANNELONGUE	133 avenue de la Résistance -	92350	LE PLESSIS ROBINSON
CHU HENRI MONDOR	51 avenue du Maréchal Lattre de Tassigny -	94010	CRÉTEIL
INSTITUT GUSTAVE ROUSSY	114 rue Édouard Vaillant -	94805	VILLEJUIF CEDEX



MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR,  
DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION

**DOSSIER DE DEMANDE D'ACCREDITATION A DELIVRER  
LE DIPLOME D'ETAT D'INFIRMIER EN PRATIQUE AVANCEE**

**I - UNIVERSITES ET UFR ASSURANT LA FORMATION D'INFIRMIER(E) EN PRATIQUE AVANCEE**

La Formation est assurée par la faculté de médecine de l'université de Tours.

La mention pathologies chroniques stabilisées est dispensée à l'université de Tours, en monosite (Coordination : Dr Christophe Ruiz et Dr Guillermo Carvajal-Alegria). Concernant les autres mentions, elles sont enseignées dans le cadre de partenariats avec les villes universitaires du grand Ouest :

- Pilotage Angers / Tours :
  - o Mention oncologie et hémato-oncologie (coordination : Pr Mario Campone – Université d'Angers)
  - o Mention santé mentale et psychiatrie (coordination : Pr Vincent Camus – Université de Tours)
  
- Pilotage et coordination en inter région grand ouest (Tours, Angers, Bordeaux, Rennes, Nantes, Poitiers, Limoges, Brest) :
  - o Mention Maladie rénale chronique, dialyse, transplantation rénale (coordination administrative inter-régionale : Université de Tours ; coordination locale : Pr Matthias Büchler et Virginie Merlet)
  - o Mention urgences (coordination inter-régionale : Pr Leconte, Université de Nantes ; coordination locale : Pr Saïd Laribi)

**II - STATUT DE LA STRUCTURE ET INSTANCES ASSURANT LA FORMATION**

II.A Statut de la structure.

L'université de Tours est un établissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel relevant du ministère de l'Enseignement supérieur et de la recherche. La faculté de médecine de Tours, porte la création du diplôme d'état (DE) d'infirmier en pratique avancée (IPA) donnant grade de master, sous la responsabilité du doyen.

L'UFR de médecine de Tours forme chaque année un peu plus de 5500 étudiants répartis dans des cursus de formation médicale (doctorat, master, capacités, diplômes d'université) et formation continue, et formations paramédicales. Ainsi l'UFR de médecine délivre les formations et diplômes suivants :

- Médecine,
- maïeutique,
- odontologie,
- orthophonie,
- orthoptie,
- DE IPA

Par ailleurs, dans sa fonction d'université porteuse d'une composante de formation en santé, l'université de Tours délivre :

**Les diplômes de grade de licence :**

- des infirmières diplômées d'Etat formées dans les 14 instituts IFSI de la région Centre Val de Loire
- des ergothérapeutes,
- des manipulateurs en électroradiologie.

**Les diplômes de grade master :**

- des masters de masseur-kinésithérapeutes,
- des Ibodes
- des lades
- des cadres de santé
- des infirmières en pratique avancée.

II.B. Evolution du périmètre de l'accréditation actuelle :

Cette demande de renouvellement d'accréditation fait suite à une évolution du pilotage de la formation. A l'origine, la formation IPA a été co-accréditée pour les universités de Tours et Angers (accréditation délivrée en 2019), avec l'objectif d'un pilotage commun de la première année et des 4 mentions initiales, pathologies chroniques stabilisées, santé mentale et psychiatrie, oncologie et hémato-oncologie et maladie rénale chronique.

Afin de pouvoir sereinement s'adapter en regard des demandes de nos ARS et instances élues régionales, notamment en matière de prévision d'une augmentation substantielle des capacités de formation ; les universités partenaires d'Angers et Tours ont décidé de revoir leur collaboration, pour ne conserver que le pilotage en commun des mentions santé mentale et psychiatrie et oncologie et hémato-oncologie.

L'augmentation prévisible des effectifs de formation conduit ainsi chaque université à prendre son autonomie dans la coordination de la première année et de la mention pathologies chroniques stabilisées.

La mention pathologie rénale, développée et coordonnée dans un format interrégional grand Ouest, et coordonnée par l'université de Tours reste inchangée dans son fonctionnement.

Cette demande s'inscrit également dans une demande initiale d'accréditation de la mention urgence, mention qui sera coordonnée à un niveau interrégional sur la base d'un périmètre très proche de celui existant pour la mention pathologie rénale.

II.C. Instances assurant le pilotage de la formation :

**La gouvernance de la formation s'articulera autour de différents comités présentés ci-dessous :**

- **Le comité de pilotage.**

Le comité de pilotage est composé des personnes suivantes :

- Mme Virginie Merlet, Infirmière DE, M.Sc. Cliniques en soins infirmiers, doctorante, coordinatrice pédagogique principale du DE IPA à la faculté de médecine de Tours
- Pr Mathias Büchler, PUPH, CHU de Tours
- Pr Christophe Hourieux, PUPH, CHU de Tours
- Pr Vincent CAMUS, PU/PH, CHU de Tours
- Mme Carole FEAUVEAUX, Infirmière DE, directrice des soins, coordinatrice de l'IFPS du CHU de Tours ou un de ses représentants à l'IFSI.
- Mme Anne Petrault, Infirmière en Pratique Avancée, coordinatrice adjointe contractuelle du DE IPA à la faculté de médecine de Tours (financement ARS)
- Les responsables de mentions.
- M. Julien Breton, ingénieur pédagogique multimédia de la formation IPA, faculté de médecine de Tours.
- Mme Lara VAN HAUWE, gestionnaire de formation, SUFCO Tours

Un binôme coordinateurs Hospitalo-Universitaire et infirmier est désigné, par le doyen de la faculté, après avis des membres du comité. Actuellement les coordonnateurs sont :

- M. Christophe Hourieux,
- Mme Virginie Merlet.

Le comité de pilotage est chargé :

- de la direction opérationnelle de la formation ;
- de nommer les responsables des comités pédagogiques, des unités d'enseignement et des stages ;
- de proposer aux conseils de faculté les maquettes des enseignements et les modalités de contrôle de connaissance, élaborées par les responsables des comités pédagogiques ;
- d'assurer la liaison avec les établissements partenaires (liste mentionnée au chapitre X) ;
- d'assurer la fonction de comité de sélection des candidatures et d'expertise des dossiers de validation des acquis de l'expérience ou d'études supérieures ;
- de valider la liste des stages accrédités
- de valider la nomination des référents pédagogiques individuels des stagiaires
- de statuer sur les dossiers soulevant des problématiques quelles qu'elles soient (sur le comportement, sur un manque de connaissances, sur des litiges en stage ou pendant la formation).
- De faire évoluer la formation dans une optique d'amélioration continue, notamment en prenant en compte les conclusions et remarques du conseil de perfectionnement.
- De valider les notes des semestres des étudiants IPA, de veiller à la délivrance du diplôme.

Le comité de pilotage se réunit au moins 3 fois par an, et autant que de besoin. Il peut inviter toute personne qu'il jugera utile à la coordination de la formation.

- **Les comités pédagogiques<sup>1</sup>.**

Sont organisés de la manière suivante :

- Socle commun de première année : les coordinateurs de la formation IPA et les responsables des unités d'enseignements.
- Pour la deuxième année : les coordinateurs de la formation IPA et les responsables des mentions :
  - Mention « Pathologies chroniques stabilisées, prévention et polyopathologies courantes en soins primaires » : Dr Christophe Ruiz, Dr Guillermo Carvajal-Alegria
  - Mention « Maladie rénale chronique, dialyse, transplantation rénale » : Pr Matthias Büchler, Virginie Merlet (infirmière en sciences cliniques)

---

<sup>1</sup> L'ensemble de l'équipe pédagogique est présenté au chapitre IX

- \*Mention « Oncologie et hémato-oncologie » : Pr Mario Campone, Béatrice Chambre-Clavel, Pr Emmanuel Gyan<sup>2</sup>
- \*Mention « Santé mentale et psychiatrie » : Pr Vincent Camus<sup>2</sup>, Dr François Kazour
- Mention « Urgences » : Pr Saïd Laribi<sup>2</sup>, Dr Thomas Mounneh

\*Mentions mutualisées avec Angers.

<sup>2</sup> Enseignants hospitalo-universitaires de la faculté de médecine de Tours

Les comités pédagogiques se réunissent au minimum deux fois par an et proposent une organisation de l'enseignement et les modalités de validation. Ils prennent en compte l'évaluation de la formation par les étudiants pour améliorer le dispositif pédagogique.

Chaque responsable d'une unité d'enseignement ou responsable d'une mention est garant du procès-verbal de fin de semestre qui reprend l'ensemble des notes attribuées à chaque étudiants IPA.

- **Le conseil de perfectionnement.**

Le conseil de perfectionnement est chargé de donner un avis sur la pertinence de la formation, au regard notamment des besoins de santé des territoires. Le conseil de perfectionnement se réunit une fois par an, à chaque fin d'année universitaire.

Le conseil de perfectionnement, se compose de :

- Des membres du comité de pilotage,
- Des responsables des mentions de la formation IPA,
- Du Responsable Formation Continue de la faculté de médecine de Tours
- De Professionnels intervenants dans la formation, les stages, ou en qualité de référents pédagogiques.
- Des Représentants des étudiants : délégués 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> année.
- Des invités extérieurs comme :
  - Le directeur général de l'ARS de la région Centre – Val de Loire ou son représentant,
  - Le président de l'Union Régionale des Professionnels de Santé de la région Centre–Val de Loire ou son représentant, notamment pour les paramédicaux,
  - Vice-présidente en charge de la formation paramédicale en Région Centre – Val de Loire ou son représentant
  - Responsable du Groupement de Coopération Sanitaire, ou son représentant

L'ordre du jour est proposé par le comité de pilotage. Puis le conseil de perfectionnement rédige un compte-rendu de sa session mentionnant notamment un



relevé de décisions. Le compte-rendu est ensuite communiqué à chacun des membres et au doyen de la faculté de médecine de Tours.

- **Le comité de stages.**

Deux responsables de stages sont identifiés :

- M. Christophe Ruiz : maître de conférences associé du Département universitaire de Médecine Générale,
- Mme Virginie Merlet : coordinatrice pédagogique de IPA.

Ces responsables :

- Évaluent les besoins de place de stage des étudiants,
- Attribuent des lieux de stages aux étudiants IPA de première année auprès de structure de soins primaires ou de centre hospitalier qui répondent à des critères de stage qualifiant :
  - Qualification et compétences pédagogiques des co-tuteurs, qu'il soit médecin ou IPA ou IDE expérimenté,
  - Lieu de stage qui est en capacité de répondre aux activités spécifiques du référentiel de compétences IPA mais aussi aux objectifs de stage et au projet professionnel de l'apprenant.
- Valident les demandes de lieux de stage des IPA deuxième année qui sont autonomes dans leur recherche de stage mais qui doivent cependant répondre à des critères d'éligibilité :
  - Terrains de stage distincts de leur lieu de travail/d'exercice,
  - En lien avec leur projet professionnel,
  - Qui permet une atteinte des objectifs institutionnels et personnels.
  - Encadrement et conduite du stage sous la direction d'un binôme tuteur médical et paramédical.
- Aident à la recherche de stage des deuxièmes années si des difficultés sont rencontrées.

Ce comité de stage se réunira autant de fois que nécessaire pour proposer des améliorations sur la gestion et le suivi des stages et le carnet de stage, proposer des formations pour les tuteurs de stage. Il gèrera les situations individuelles problématiques vécues en stage, écrira le cas échéant un rapport circonstancié co-signé par l'étudiant. De ce fait et pour avoir des éléments factuels, le comité de stage, peut convoquer toutes personnes en lien avec la situation problématique identifiée. Il transmettra ce rapport au Comité de pilotage qui prendra la décision finale concernant l'étudiant et/ou le lieu de stage.

- **Le comité de coordination Tours-Angers**

Malgré des demandes d'accréditations séparées, les universités de Tours et Angers restent associées dans la co-coordination de deux mentions (santé mentale et

psychiatrie, oncologie et hémato-oncologie) comptant pour le diplôme IPA. Au delà de la mise en commun de ces mentions, les acteurs Tourangeaux et Angevins souhaitent également poursuivre des réflexions pédagogiques communes. Un partenariat aboutissant à une mutualisation de ressources, visant à une optimisation de la formation et des moyens engagés sera poursuivi autour :

- D'un schéma général commun des études,
- De Modalités de contrôles de connaissance,
- De Partages d'enseignants en cas de déficit sur un site,
- De Partages d'outils et Enseignements numériques.

Ce comité de coordination Tours-Angers, composé des membres des deux comités de pilotages et des doyens, se réunira au moins une fois par an afin de rediscuter et améliorer les dispositifs et moyens de formation mis en commun.

### **III - JUSTIFICATION DE LA DEMANDE/ PROJET PEDAGOGIQUE**

- **Légitimité des facultés présentant l'offre**

La faculté de santé de Tours a monté en collaboration avec la faculté de santé d'Angers une offre de formation au Diplôme d'Infirmier de pratique avancée depuis la rentrée universitaire de septembre 2019. 42 étudiants ont d'ores et déjà suivi cette formation, aboutissant à la validation du diplôme de la 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> promotions formées en juin 2021 (33 étudiants) puis en Juin 2022 (39 étudiants). L'évolution du nombre d'étudiants à former sur les deux sites rend moins pertinente un dispositif totalement conjoint avec un seul groupe d'étudiant par année pour les deux sites. En particulier, l'augmentation du volume des promotions de première année constitue une difficulté pour l'organisation d'enseignements décloisonnés, comme les enseignements de sémiologie, de simulation.

Les acteurs Angevins et Tourangeaux souhaitent néanmoins la poursuite du partenariat pédagogique et la mise en commun de toutes les ressources dont la mutualisation permet une optimisation de la formation et des moyens engagés. C'est notamment le cas de mentions santé mentale et oncologie-oncohématologie qui demeurent co-portées par les deux universités, du fait de leurs effectifs limités de formation. Les diplômes seront cependant délivrés par chacune des universités au regard des notes obtenus pour les UEs spécifiques des mentions, mais intégrant également le notes des UEs communes (notamment parcours, recherche et mémoire).

Bien que toutes les mentions (à l'exception de PCS coordonnée localement) soient organisées en co-portage (soit avec l'université d'Angers, soit dans une dimension inter-régionale), l'agrément est bien demandé pour l'ensemble des mentions.

- **Ancrage de la formation dans le Collegium santé Centre Val de Loire.**

La faculté de médecine de Tours est fortement impliquée dans la coordination des aspects trans-disciplinaires et interprofessionnels de l'ensemble des acteurs de formation en santé en région Centre Val de Loire. Cet engagement est en particulier matérialisé dans sa participation au Collegium Santé Centre Val de Loire, une structure régionale constituée sous forme d'un Groupement d'Intérêt Scientifique (GIS). Les objectifs du Collegium Santé Centre Val de Loire sont d'améliorer la formation des étudiants en santé, notamment en assurant les missions de l'universitarisation des professions paramédicales. Un autre objectif est d'amener les étudiants, dès leur cursus d'études de santé, à mieux se connaître et à partager des champs de formations communs dans la perspective de leur futur exercice professionnel, de plus en plus tourné vers une prise en charge inter-professionnelle. L'inclusion de la formation d'IPA dans le périmètre du collegium santé, sera clairement un atout pour le développement de l'interprofessionnalisation dans le cadre de l'exercice coordonné en santé.

- **Intégration de l'offre dans les besoins de santé du territoire**

Les territoires couverts par la faculté de médecine de Tours recouvrent toute la Région Centre Val de Loire (cf. figure 1.) comprenant des territoires en sous densité médicale. La pratique IPA est une réponse immédiate à cet enjeu de l'accès aux soins pour les populations concernées. La formation à cette pratique a été confiée aux universités par le décret 2018-633 du 18 juillet 2018. L'ouverture de cette formation par notre université en 2019 relève de notre responsabilité sociale, elle a le soutien notable de l'ARS Centre Val de Loire sous la forme de 2 ETP financés (un ingénieur pédagogique et multimédia, un coordinateur pédagogique adjoint).

Sur un plan plus général, la formation et la présence des infirmières de pratique avancée sur le territoire constitue une nouvelle activité et des compétences dans de nouvelles fonctions au sein des unités de soins et/ou en transversal, au sein des maisons pluridisciplinaires de santé de premier recours. Le projet pédagogique de la formation reposera sur plusieurs axes majeurs comme :

- L'interprofessionnalité
- Le travail en réseau
- La coordination des parcours de soins, de santé et de vie au sein d'un territoire.

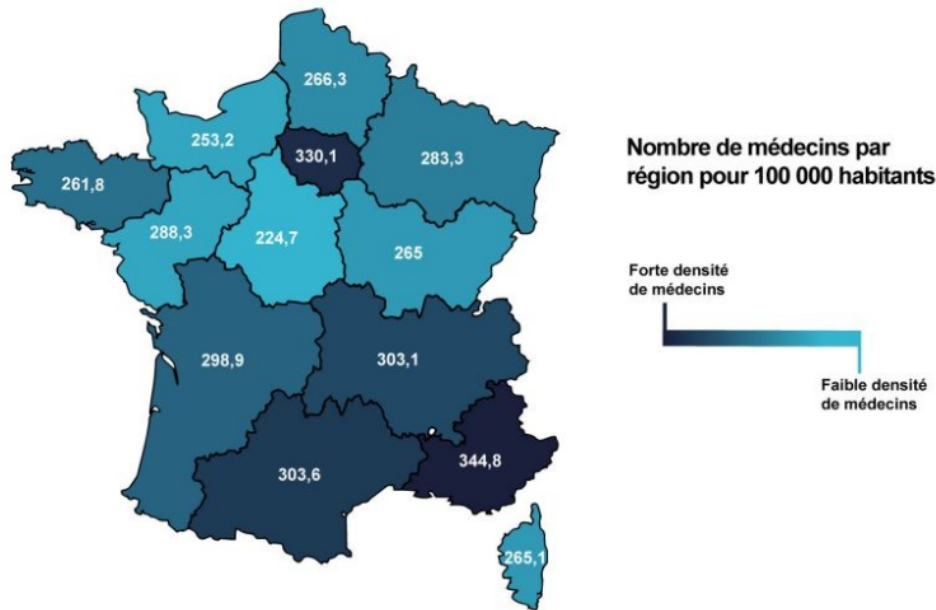


Figure 1 : Source CNOM « ATLAS DE LA DÉMOGRAPHIE MÉDICALE EN France, SITUATION AU 1er JANVIER 2020 »

- **Description générale de l'offre pédagogique**

La formation IPA donne un diplôme professionnel avec valence universitaire de grade master. Notre formation se veut résolument orientée vers l'acquisition de savoirs nécessaires pour de nouvelles pratiques.

L'offre de formation s'adresse notamment aux professionnels en soins non-hospitaliers, dans les territoires en sous-densité médicale, et aux professionnels hospitaliers, dans le cadre de la coordination des soins. La possibilité du maintien de l'activité de ces professionnels tout au long de la formation est une des priorités de notre offre. Elle est donc construite autour d'un temps raisonné de formation présentielle (3 à 5 jours par mois), le reste du temps de formation (2 jours par semaine) étant réalisé en classe inversée sous forme de e-learning. L'acquisition des compétences reposera sur une pédagogie active (travaux de groupes, simulation en santé).

La formation est développée selon une approche par compétences, à partir du référentiel d'activités en annexe de l'arrêté du 18 juillet 2018 relatif au régime d'études en vue de l'obtention du diplôme d'état d'infirmier de pratique avancée. L'autonomie et la réflexivité sont encouragés et s'organisent autour d'enseignements pratiques, d'enseignements théoriques basés sur le socioconstructivisme, des temps d'analyse de la pratique et de retour de stage.

- **Valorisation des acquis de l'expérience ou d'études supérieures**

Compte tenu de l'offre préalable de formation antérieure au décret de juillet 2018 sur la pratique infirmière clinicienne ou en sciences infirmières, de nombreux professionnels peuvent se prévaloir d'une formation et d'une expérience dans un champ de soins spécialisés. Nous souhaitons proposer aux professionnels ayant validé un master en sciences infirmières au sein des universités de Aix-Marseille et Saint Quentin en Yvelines un parcours de formation tenant compte de leurs acquis en les exemptant de réaliser la 1<sup>ère</sup> année de notre DIPA. Tous les autres candidats devront suivre l'intégralité de la formation.

#### **IV - NOMBRE DE CANDIDATS SUSCEPTIBLES D'ETRE ACCUEILLIS CHAQUE ANNEE**

Suite à la demande d'augmentation du nombre d'étudiants à former, et afin de permettre la mise en place des différents enseignements et l'agrément des terrains de stage, le nombre de place sera de 35 (ouverture effective de la formation à partir de 18 étudiants) à la rentrée 2022 puis augmentera progressivement à 50 étudiants à la rentrée de Septembre 2023. Ce qui amènera à gérer dès 2024 une cohorte de 100 étudiants.

#### **V - MOYENS AFFECTES A LA FORMATION**

La faculté de Tours met à disposition les personnels nécessaires à la construction de l'offre de formation sur ressources propres. Les recettes issues des inscriptions visent à se rapprocher le plus près de l'équilibre financier.

L'organisation pratique et administrative de la formation sera assurée par les unités de formation continue de la faculté. Elle sera chargée de :

- L'inscription des étudiants
- La communication et la diffusion des plannings et réservation des salles et espaces numériques de travail selon la demande du comité de pilotage ;
- L'ingénierie pédagogique des espaces numériques ;
- Le suivi administratif des stages ;
- Le suivi des modalités de contrôles de connaissance ;
- L'organisation des maquettes financières et suivis budgétaires des recettes et dépenses ;
- L'organisation des réunions avec l'équipe d'Angers pour les mentions mutualisées.

Les étudiants s'inscrivant en formation initiale bénéficieront du tarif fixé en annexe de l'arrêté du 21 août 2018 fixant les droits de scolarité des établissements de l'enseignement supérieur.

Pour cette formation, l'équipe pédagogique permanente est constituée de :

- deux ETP de coordinateurs pédagogiques, dont l'un est le responsable de la formation ;
- Un ETP pour un ingénieur multimédia;
- un temps partiel d'un assistant de formation.

Les ETPs pour un coordinateur pédagogique et l'ingénieur multimédia sont contractuels et financés par l'ARS.

La responsable de la formation est infirmière titulaire du CHRU de Tours, détachée à l'université de Tours.

La faculté met à disposition les équipes enseignantes HU, les heures d'enseignement dispensées sont intégrées dans leur mission universitaire d'enseignement.

Les enseignements auront lieu sur les sites universitaires de Tours et/ou d'Angers pour les mentions mutualisées. Les enseignements de la mention oncologie et onco-hématologie pourront être dispensés à l'Institut de Cancérologie de l'Ouest (ICO, site d'Angers).

Les espaces de travail numériques, les ressources des services de bibliothèque et de documentation et les ressources des plateformes pédagogiques de l'université seront mise à disposition des étudiants. La mise en œuvre des enseignements à distance sera intégrée à la plateforme pédagogique de l'université (plateforme Moodle).

## **VI - ORGANISATION DES ENSEIGNEMENTS**

- **Description générale de la structure pédagogique**

La formation est dispensée sur des temps de présentiels et distanciels répartis comme suit :

- Deux jours de cours à distance par semaine.
- Quatre ou cinq jours de cours en présence par mois. Ils seront répartis entre cours magistraux (CM) / travaux dirigés (TD) / travaux pratiques (TP). Une partie des enseignements sera organisée autour d'ateliers de simulation.

Deux journées supplémentaires auront lieu pour chaque année de formation :

- en début d'année : accueil des étudiants ;
- en fin d'année : séminaire des étudiants avec un retour sur la formation.

- **Volumes horaires d'enseignement théorique et clinique par année de formation**

### **1<sup>ère</sup> année de formation**

#### **Théorique**

- 261,5 heures en présentiel soit 36 jours
- 206 heures à distance soit 28 journées
- Soit un total de 467,5 heures annuelles hors travail personnel

#### **Clinique**

- 8 semaines de stage soit 280 heures

### **2<sup>ème</sup> année de formation**

#### **Théorique**

- 161 heures en présentiel soit 22,5 jours
- 112 heures à distance soit 16 journées
- Soit un total de 273 heures annuelles hors travail personnel

#### **Clinique**

- 16 semaines de stage incluant 40 heures de formation à l'Education Thérapeutique du Patient (en e-learning et présentiel) soit 560 heures au total pour l'enseignement clinique.
- Cette formation réalisée durant l'immersion clinique des étudiants sera commune aux différentes mentions et permettra l'obtention de l'Attestation de formation d'Education Thérapeutique du Patient.
- A ce jour, seuls 26 % des 140 candidats pré-inscrits pour le DIPA Angers-Tours disposent déjà d'une attestation ETP. Aujourd'hui tous les IFSI ne délivrent pas cette attestation, car ne dispensent pas les 40 h exigées par le texte.

Le volume total de la formation représente 422,5 heures en présentiel et 318 heures à distance soit 740,5 heures d'enseignement théorique et 840 heures d'enseignement clinique.

La répartition des volumes horaires sera précisée pour chaque unité d'enseignement (cf. répartition et plannings prévisionnels de formation en annexe 1 et 2) en fonction du nombre d'ECTS dédié à chacune d'elles (comme précisé dans l'annexe II de l'arrêté du 18 juillet 2018).

Chaque UE est validée par deux sessions d'évaluation. Le passage de la 1<sup>ère</sup> à la 2<sup>ème</sup> année est accepté si validation des UE dont les ECTS sont supérieurs ou égaux à 6 ECTS. Il n'y a pas de compensation entre les différentes UE.

- **Description des enseignements**

Les UE sont organisées par l'équipe pédagogique de Tours.

## 1ER SEMESTRE

### **UE Clinique S1 (15 ECTS)**

Responsables : Pierre Bredeloux, Guillermo Carvajal-Alegria et IPA (à définir).

Objectifs : Permettre aux étudiants de connaître les signes sémiologiques prévalents en population générale et de développer des compétences de raisonnement clinique en autonomie adaptée au champ d'action de l'exercice infirmier en pratique avancée. A la fin de cet enseignement l'étudiant devra être capable de réaliser un examen clinique et un interrogatoire adapté à chaque situation afin d'en faire la synthèse, d'en déterminer sa gravité et sa prise en charge immédiate.

Cet enseignement permettra également à l'étudiant

- de développer ses connaissances quant à l'utilisation des traitements les plus fréquemment utilisés, leurs effets indésirables et leur suivi,
- de connaître les principes de prescription des examens biologiques de routine, leur interprétation et la conduite à tenir selon leurs résultats,
- de connaître les grands principes des examens complémentaires d'imagerie.

L'enseignement sera réalisé selon le principe de la classe inversée : les signes sémiologiques seront enseignés en cours à distance, ils seront repris en cours présentiels sous la forme de mise en situation et d'analyse de cas cliniques. Les mises en situation permettront d'intégrer la sémiologie, la biologie, les autres examens complémentaires et la prise en charge du patient. Elles permettront également d'aborder les situations complexes telles que le refus de soins. L'enseignement reposera également sur la simulation, deux séminaires de simulation seront réalisés pour l'enseignement de l'examen cardio-pulmonaire, neurologique et les signes de gravité clinique. La relation soignant/soigné et la coordination interprofessionnelle des soins seront intégrées à chaque temps d'enseignement. L'enseignement à distance et en présentiel sera réalisé par un binôme médecin/IPA aussi souvent que possible.

Evaluation :

- en continu par la validation de QCM à la fin de chaque cours en e-learning,
- au cours du premier semestre par une évaluation des connaissances par QCM sur la pharmacologie,
- à la fin du second semestre par une évaluation autour de 4 situations cliniques complétées par des QCM et QROC
- 

### **UE Sciences infirmières et pratique avancée (6 ECTS)**

Responsables : Virginie Merlet, Christophe Ruiz

L'objectif général de cette unité d'enseignement est :



Affiner sa capacité de penser et nommer sa pratique en y intégrant l'apport des sciences infirmières.

De ce fait, l'étudiant sera capable à l'issue de cette UE :

- De s'approprier les concepts, modèles et théories de soins en sciences infirmières.
- De s'approprier la fonction d'IPA (définition, rôles, missions, modalités d'exercice), en comprenant au travers de l'histoire de la profession en France et à l'étranger, ce qui a permis l'émergence de la pratique infirmière.
- D'adopter une posture de leadership clinique auprès de leur collègue infirmière et de les accompagner dans leurs pratiques professionnelles, quel que soit le domaine d'exercice des infirmières.

Les cours théoriques porteront sur l'histoire de la profession infirmière d'hier à aujourd'hui, sur la discipline infirmière avec les concepts, modèles et théories de soins en sciences infirmières, l'émergence des pratique avancée (définition, missions, décrets...), notion sur le leadership, la relation thérapeutique.

Les travaux dirigés seront organisés autour :

- Réflexion et évaluation de sa posture de leadership.
- Analyse de situation clinique complexe à l'aide de modèle conceptuel adapté.
- Analyse d'une situation clinique en interdisciplinarité avec des internes en médecine générale.

La validation de l'UE sera un écrit sur l'analyse d'une situation clinique rencontrée à l'aide d'un modèle conceptuel puis une présentation orale de son travail pour travailler sur sa posture de leadership.

## **UE Responsabilité, éthique, législation, déontologie (3 ECTS)**

Responsables : Béatrice Birmelé, Séverine Lalande

Cet enseignement alternera CM (droit, éthique), TP (analyse de cas), cours à distance avec lecture et étude de textes. Le cours donnera des repères juridiques et déontologiques et des éléments théoriques sur les fondements de la réflexion éthique, ces concepts seront également étudiés sous la forme d'exercices pratiques. Les enseignements seront dispensés par des juristes et des professionnels de santé ayant une expérience de la réflexion et de l'enseignement en éthique.

Objectifs :

- Connaître les droits des usagers et les principes de la démocratie en santé
- Repérer et analyser un problème éthique
- Poser un questionnement et mener une réflexion éthique. Animer une délibération éthique en équipe.

L'étudiant devra acquérir les principes juridiques de l'exercice professionnel en pratique avancée, en particulier les champs de responsabilité de l'IPA, les limites de

compétences. A partir d'enseignements théoriques et fondamentaux, une attention particulière sera portée sur l'examen pratique de situations concrètes enseignées en TP animés par une juriste ou cadres formateurs.

Avec le même type d'approches pédagogiques, une deuxième thématique abordera les approches éthiques et réflexives dans les soins infirmiers en pratique avancée, déclinée comme suit :

- Réflexion éthique et l'analyse réflexive : approche des concepts et des outils (liberté/vulnérabilité ; autonomie/bienfaisance ; auto-détermination...)
- Délibération pluridisciplinaire

Validation : l'évaluation se fera en deux temps. Tout d'abord travail individuel avec questions écrites autour des aspects réglementaire (responsabilité juridique, droits des usagers et démocratie en santé) puis analyse d'une situation clinique au regard de concepts en éthique (en binôme).

### **UE Langue vivante S1 (3 ECTS)**

Responsables : Ali Bidine

Objectifs : Permettre aux étudiants de lire et comprendre un article médical en anglais, de rédiger un résumé, de comprendre une présentation scientifique orale dans les domaines d'intervention de l'infirmier en pratique avancée. Les documents travaillés (écrits, courtes vidéos) seront tous issus du domaine des sciences médicales. Nous aborderons aussi l'étude de situations patient / soignant. Des séances interactives de jeux de rôle permettront de mettre les étudiants en situation de production et/ou de compréhension orale dans un cadre professionnel.

Validation : Les étudiants passeront une épreuve écrite de compréhension (résumé à faire en groupe de 4 ou 5 étudiants) à partir d'un article médical proposé en lien avec leurs compétences. De plus, la participation orale lors des séances de présentiels seront pris en compte.

### **UE Méthodes de travail S1 (3 ECTS)**

Responsables : David Savary et Julien Breton.

Objectifs : Il s'agira pour l'étudiant de se positionner et développer ses compétences afin de mener une recherche et une veille d'information, gérer des données, traiter des données, collaborer, interagir, partager et publier, s'insérer dans le monde numérique, développer des documents textuels, adapter les documents à leur finalité, sécuriser l'environnement numérique, protéger les données personnelles et la vie privée, protéger la santé, le bien-être et l'environnement.

Des périodes de formation, lors de séances en présentiel, seront conduites par l'enseignant autour d'apports théoriques et de mises en pratiques en lien avec les apports réalisés (conception bibliographie, zotero, enquête statistique simple avec excel, analyse de données avec des tableaux dynamiques)

Validation : Résumé d'un article scientifique donné avec introduction de figure (diagramme de flux, histogramme, etc.) et présentation de la bibliographie aux normes APA.

## 2EME SEMESTRE

### **UE Clinique (6 ECTS)**

Responsables : Guillermo Carvajal-Alegria

- En continuité du 1er semestre, voir semestre 1.
- Les enseignements seront réalisés dans la continuité du 1<sup>er</sup> semestre et les modalités d'évaluation seront identiques.

### **UE Formation et analyse des pratiques professionnelles (6 ECTS)**

Responsables : Cidalià Moussier, Dominique Mergnac

Objectifs : A l'issue de la formation, l'IPA sera capable de mettre en œuvre les actions de formation et d'évaluation professionnelle.

Objectifs :

- Maîtriser l'ingénierie de la formation
- Acquérir des outils d'analyse critique pour améliorer les pratiques pluriprofessionnelles
- Promouvoir l'analyse réflexive
- Évaluer les pratiques professionnelles au regard des principes de qualité, de sécurité et de la prise en compte de l'expérience patient
- Assurer au quotidien une démarche de gestion des risques
- Maîtriser la méthodologie spécifique, ses outils dédiés, et le vocabulaire pour structurer et conduire les projets.

L'acquisition des connaissances théoriques et des savoir-faire nécessaires à l'amélioration de ses pratiques professionnelles, fera de l'IPA un véritable leadership dans cette nouvelle organisation.

L'enseignement portera sur les théories de l'apprentissage, sur la méthodologie et l'expérimentation de l'APP à partir de l'analyse de l'activité ou le méthode GEASE (Groupe d'Entraînement à l'Analyse de Situations Educatives), les pratiques interprofessionnelles avec des apports sur la démarche qualité, la gestion de projets, l'outils d'aide aux changements.

### Méthodes :

Cette UE sera déclinée sur le mode de formation-action, alternant des cours magistraux, des retours d'expériences des ateliers avec mises en situation, des quizz de connaissances, des jeux de rôle et un exercice de simulation.

Prise en compte de l'expérience patient-expert.

La validation : Production d'une fiche projet avec le contexte du projet, les objectifs, le périmètre du projet, les étapes de réalisation, l'évaluation et les axes d'amélioration.

## **UE Santé Publique (6 ECTS)**

Responsables : Jean-Denis Aubry et Sandrine Moussion (IPA)

L'UE Santé Publique s'articule avec l'UE Recherche et comprend 2 parties :

- « Introduction à la santé publique » permet de répondre aux objectifs suivants :
  - Connaître les définitions de la santé et des principaux modèles de déterminants
  - Appréhender l'évolution et l'histoire de la santé publique ?
  - Comprendre les principales caractéristiques et mutations récentes du système de santé français et connaître les grandes différences avec d'autres systèmes de santé dans le monde
  - Découvrir les enjeux actuels en santé publique (plans nationaux de santé).
  
- « Introduction à la méthodologie de recherche en santé publique » permet répondre aux objectifs suivants :
  - Comprendre la démarche en santé publique, s'initier à la théorie du programme
  - Connaître les approches méthodologiques pertinentes pour la recherche en santé publique, y compris l'épidémiologie (mesure de l'état de santé d'une population, principaux schémas d'études, biais, risques), les approches qualitatives, organisationnelles ...
  - Développer une lecture critique, savoir interpréter et utiliser des publications en santé publique.
  - Appréhender, formuler et discuter une ou des question(s) de santé publique

Cette UE santé publique sera enseignée sous forme de cours magistraux, ateliers en petits groupes et travaux personnels.

La validation : Présentation d'un projet de prévention/éducation en Santé Publique rédigé en petits groupes.

## **UE Recherche (6 ECTS)**

Responsables : Christophe Hourieux et Virginie Merlet

L'UE Recherche apportera au cours de la première année des enseignements théoriques et pratiques en lien avec la recherche en santé, avec pour objectif principal

de montrer comment les thématiques de recherche en santé et leurs résultats sont essentiels à l'évolution des connaissances et accompagnent les progrès de la prise en soin dans les différentes disciplines de la santé.

Conçu pour être progressif, l'enseignement de la première année sera axé sur une sensibilisation aux divers volets de la recherche en santé. En effet, Il s'agit pour certains étudiants d'une approche initiale de la recherche en santé, ce type d'enseignements étant peu développé dans les anciens référentiels de formation en sciences infirmières.

Les objectifs de l'UE seront déclinés ainsi :

1. « Savoir définir ce qu'est une information fiable dans le domaine des soins et de la santé et savoir construire un argumentaire scientifiquement fondé ». Les objectifs sont les suivants :
  - Identifier l'intérêt d'intégrer des données acquises de la science dans la pratique clinique
  - Enrichir ses connaissances avec des travaux de recherche"
  - Être capable de définir une stratégie de recherche efficace d'articles scientifiques
  - Savoir utiliser différentes bases d'articles scientifiques en ligne : Pubmed, Embase, Google Scholar, ...
  - Savoir utiliser un logiciel de gestion bibliographique tel que Zotero
  
2. « Connaitre la structure d'un protocole type de recherche et savoir structurer son protocole de manière pertinente pour limiter les biais et répondre à sa question de recherche ». Les objectifs sont les suivants :
  - Connaitre les grands principes de l'intégrité scientifique du chercheur (lien d'intérêt, respect des hypothèses, respect du protocole, revues prédatrices, ...)
  - Comprendre les fondement éthiques des notions d'information, de consentement et de non-opposition
  - Connaitre les textes réglementant la recherche en santé en France (Quelles autorisations solliciter ?)
  - Connaitre les éventuels biais pouvant fausser les résultats d'une recherche
  - Comprendre le paradigme de la recherche quantitative
  - Connaitre les types de méthodes de recherche quantitative
  - Comprendre le paradigme de la recherche qualitative
  - Connaitre les types de méthodes de recherche quantitative
  
3. « Savoir repérer les fausses informations (fake news, croyances erronées, ...), savoir trouver de l'informations scientifiquement fondée, savoir apporter des informations fiables et pertinentes en contexte de soin ». Les objectifs sont les suivants :
  - Les principes d'analyse statistiques

- Initiation à la lecture statistique (tables)
- Savoir apprécier la qualité et le niveau de preuve d'un article scientifique, sensibilisation à la lecture critique d'articles de recherches
- Connaître les outils de recueil de données en recherche qualitative
- Savoir préparer une communication orale
- Réalisation d'un poster
- S'appropriier l'écriture formalisée, la présentation, la synthèse de documents de communication en recherche.

L'enseignement de la deuxième année est consacré à l'approfondissement des thèmes vus en première année, notamment dans la perspective de l'écriture et de la soutenance d'un mémoire de fin d'année. Il se focalise principalement sur la pratique et l'entraînement (rédaction, étude bibliographique ... etc).

L'enseignement des concepts de la recherche en santé sera illustré à l'aide de publications de recherche faisant référence. Il s'appuiera sur des publications de recherches issues des revues spécialisées en sciences infirmières (langue française privilégiée), mais aussi des publications de référence en langue anglaise.

Au cours de ces deux années, les cours seront dispensés en CM, TD. Une partie de l'enseignement se fera aussi à distance, avec le dépôt de documents pédagogiques, de cours enregistrés ou de documents à analyser (publications par exemple).

Validation : Quelle que soit l'année de formation, elle se fera sur la base du rendu de travaux personnels (présentations/communication d'une synthèse bibliographique sur un thème de santé), sur la présentation orale de travaux de groupe réalisés en TD.

### **UE Stage 1 d'une durée de 2 mois (6 ECTS)**

Responsables : Virginie Merlet, Christophe Ruiz

L'intention pédagogique pour ce 1<sup>er</sup> stage est de permettre à l'étudiant de découvrir une structure et organisation qui ne lui est pas familière (exemple : l'IDE de structure hospitalière fera un stage au sein d'une maison de santé, l'IDE libérale fera un stage dans une structure hospitalière) afin de développer son réseau pour faire du lien ville-hôpital et lui permettre de se positionner plus facilement dans une posture d'apprenant.

Objectifs :

- Développer et mettre en pratique les compétences cliniques de l'infirmier en pratique avancée.
- Observer et analyser le fonctionnement d'une structure prenant en charge la santé d'une population.

- Décrire et analyser l'exercice professionnel observé, en lien avec les pratiques avancées.

Afin d'atteindre ces objectifs, le stage se déroulera en deux périodes encadrées par les mêmes co-tuteurs, une première en début d'année orientée sur l'observation et une deuxième en fin d'année de mise en pratiques des connaissances.

Le suivi de stage sera assuré par les co-tuteurs de l'étudiant et le référent pédagogique de l'étudiant.

La validation du stage donne lieu à une appréciation rédigée par le binôme de tuteurs médecin/IPA (ou IDE expérimenté) sur un document normé qui est inséré dans le carnet de stage.

## 3EME SEMESTRE

### ***UE communes***

#### **UE Recherche (3 ECTS)**

Responsables : Christophe Hourieux et Virginie Merlet

> En continuité avec le l'UE Recherche de la première année.

#### **UE Langue vivante (3 ECTS)**

Responsables : Ali Bidine

> En continuité du semestre 1

## ***Mention psychiatrie, santé mentale***

Responsables : Vincent Camus, François Kazour, Bénédicte Gohier

Cette mention vise à permettre un exercice auprès de patients souffrant de troubles mentaux ou à risque de troubles mentaux, notamment troubles du neuro-développement, troubles psychiatriques, troubles neurodégénératifs. L'accent sera mis sur l'acquisition des connaissances et compétences nécessaires au suivi de patients dans les aspects biopsychosociaux de la prise en charge.

### **UE Bases fondamentales (6 ECTS)**

Responsables : Vincent Camus, François Kazour

Cet enseignement est destiné à :

- connaître les pathologies, leurs mécanismes physiopathologiques et psychopathologiques, les données épidémiologiques, les méthodes d'investigations et les thérapeutiques
- appliquer les connaissances acquises et mettre en œuvre les actions nécessaires à la prise en charge des patients en intégrant la perspective "soins infirmiers" et en s'appuyant également sur les sciences infirmières

Cet enseignement est donné par un psychiatre et un infirmier afin que les connaissances à acquérir soient intégrées dans un contexte pluriprofessionnel complémentaire.

Modalités d'enseignement :

Enseignement à distance : cours enregistrés

Enseignement en présentiel : cas cliniques vidéos et discussion de cas cliniques avec un travail sur des outils utilisables d'information sur les différentes pathologies. L'utilisation d'outils d'information permet de mieux s'approprier des concepts psychopathologiques.

Modalités d'évaluation : cet enseignement sera évalué par des QCM en présentiel, sur une durée d'une heure

### **UE Clinique (14 ECTS)**

Responsables : Vincent Camus, François Kazour, Faustine Drouin.

L'enseignement permettra de :

- Analyser la sémiologie des pathologies psychiatriques, les relations entre les pathologies, les éléments biographiques et les facteurs environnementaux ;



- Connaître les thérapeutiques médicamenteuses (psychotropes et autres) en termes d'indications, de pharmacodynamie, pharmacocinétique et iatrogénie.
- Connaître les principales psychothérapies et leurs indications ;
- Connaître les stratégies thérapeutiques afférentes aux pathologies ;
- Connaître les référentiels scientifiques, recommandations et consensus élaborés par les autorités sanitaires et les sociétés savantes ;
- Connaître les éléments de surveillance clinique et biologique et leurs applications.
- Connaître l'impact des pathologies sur l'adhésion aux traitements et l'engagement dans les soins.
- Connaître les règles de bonnes pratiques en termes de prescriptions médicales et leurs renouvellements.

A l'issue de cette UE, l'étudiant devra avoir acquis les compétences suivantes :

- Analyser et évaluer la situation clinique psychosociale, environnementale et les capacités éducatives du patient (enfant, adulte et personne âgée) et les impacts sur sa vie en général pour mettre en œuvre un projet de soins personnalisé
- Évaluer le degré d'urgence psychiatrique (risque suicidaire, de passage à l'acte auto et/ou hétéro agressif) et prendre les mesures appropriées.
- Évaluer l'adhésion du patient à son projet de soins, l'alliance thérapeutique et identifier les réajustements nécessaires conformément aux bonnes pratiques professionnelles.
- Analyser la pertinence du renouvellement et de l'adaptation de la posologie des psychotropes et des autres thérapeutiques (ECT, RTMS, Contentions et isolement...) en lien avec les bonnes pratiques professionnelles.
- Identifier les examens à prescrire pour la surveillance des effets des traitements dans le cadre des recommandations en fonction de la pathologie et de la situation
- Identifier la pertinence d'orienter vers un programme d'éducation thérapeutique et/ou de programme de réhabilitation psychosociale.

#### Modalités d'enseignement

- A distance : apport de connaissances en multimédia : quiz, simulation.
- Présentiel : apport de connaissances et mise en application par des études de cas et des situations simulées.

Cet enseignement est donné par un psychiatre et une IPA afin que les connaissances à acquérir soient intégrées dans un contexte pluriprofessionnel complémentaire.

Modalités d'évaluation : oral autour d'un cas clinique en présentiel puis évaluation de connaissances en e-learning avec les différents quizz.

#### **UE parcours de santé (4 ECTS)**

Responsables : Vincent Camus, François Kazour, Faustine Drouin

L'enseignement alternera cours magistraux, table ronde et cours à distance. Il aura pour objectifs :

- de maîtriser la conception, la mise en place, la coordination et l'évaluation des parcours de santé ;
- d'assurer le lien entre l'ensemble des acteurs du parcours de santé, notamment le lien ville-hôpital

L'UE abordera la méthodologie de la construction de projet afin de maîtriser la construction et la mise en œuvre d'un parcours santé.

L'UE déclinera les rôles et missions des différents réseaux :

- Conseil Local de Santé Mentale : travail collaboratif entre les différents acteurs de la cité et de la santé mentale - décroisonner les différents services et institutions - définir localement des actions permettant l'amélioration de la santé mentale de la population, et plus spécifiquement à l'amélioration de l'accès aux soins et aux droits, à la lutte contre l'exclusion sociale et la stigmatisation.

- Libéral – médico-social : médecins généralistes/spécialistes – Maisons de santé – soins à domicile – Foyers - Associations
- Public : rôles et missions équipes de liaison CRA – Addictologie (CSAPA – ELSA) – EHPAD – Centres Médico Psychologiques (CMP)

L'UE permettra à l'étudiant de pratiquer et coordonner l'éducation thérapeutique auprès des patients, des professionnels et des aidants

A l'issue de cette UE, l'étudiant devra avoir acquis les compétences suivantes :

- Elaborer et évaluer des projets personnalisés de soins et de vie en équipe, en association avec le patient et ses proches, en collaboration avec les acteurs sanitaires, médico-sociaux, sociaux et éducatifs
- Coordonner les interventions avec les acteurs sanitaires, médico-sociaux et sociaux et les activités intra-hospitalières et extra hospitalières en lien avec le projet de soins
- Concevoir des outils de prévention et de réponse aux situations de crises
- Conseiller les équipes sanitaires, sociales et médico-sociales sur la prise en charge des pathologies chroniques, sur la prévention et la réponse aux situations de crises
- Conseiller l'équipe de soins sur les indications et les limitations du recours aux soins sans consentement dans un objectif d'utilisation pertinente
- Conseiller l'équipe de soins sur les pratiques alternatives aux pratiques d'isolement et de contention
- Accompagner les équipes dans les situations de soins sans le consentement du patient, dans les pratiques respectueuses du respect des libertés fondamentales, dans un processus de raisonnement éthique

Modalités d'évaluation : Cette UE sera validée sur participation des IPA aux différentes séquences pédagogiques.

***Mention pathologies chroniques stabilisées ; prévention et polyopathologies courantes en soins primaires.***

Responsables : Christophe Ruiz, Guillermo Carvajal-Alegria

Cette mention vise à permettre un exercice en milieu libéral ou hospitalier, auprès de patients polyopathologiques et/ou en perte d'autonomie, en particulier de patients âgés. L'accent sera mis sur les activités et compétences de l'IPA dont l'éducation thérapeutique. Elle se déroulera sous la forme de 20 demi-journées présentielles et 10 demi-journées à distance.

**UE Bases fondamentales (6 ECTS)**

Responsables : Christophe Ruiz et Guillermo Carvajal-Alegria

Cette UE abordera plus spécifiquement les pathologies chroniques concernées par la mention :

- L'accident vasculaire cérébral ;
- Les artériopathies chroniques ;
- La cardiopathie, maladie coronaire ;
- Le diabète de type 1 et diabète de type 2 ;
- L'insuffisance respiratoire chronique ;
- La maladie d'Alzheimer et autres démences ;
- La maladie de Parkinson ;
- L'épilepsie.

Cet enseignement est destiné à :

- connaître les pathologies, leurs mécanismes physiopathologiques, les données épidémiologiques, les grands principes des méthodes d'investigation et des traitements ;
- appliquer les connaissances acquises et mettre en œuvre les actions nécessaires à la prise en charge des patients en intégrant la contribution spécifique à la pratique infirmière.

Les enseignements seront dispensés par un médecin spécialiste et un infirmier afin de fournir les connaissances adaptées à l'IPA dans la prise en charge de ces patients dans un environnement pluri-professionnel.

**UE Clinique (14 ECTS)**

Responsables :

Dans cette UE, l'étudiant consolidera les compétences cliniques acquises en première année et acquerra les compétences nécessaires au suivi des pathologies concernées, en exercice hospitalier ou en soins primaires.

Les cours seront divisés en plusieurs modules :

- Neurologie : AVC, maladie de Parkinson, épilepsie (Pr Philippe Corcia).
- Gériatrie : vieillissement normal et pathologique, fragilité du sujet âgé, troubles cognitifs (Pr Bertrand Fougère)
- Cardiologie : insuffisance cardiaque, coronaropathies (Pr Denis Angoulvant, Tours)
- Maladies vasculaires : artériopathie des membres inférieurs (Pr Denis Angoulvant)
- Endocrinologie : diabètes de type 1 et 2, dénutrition (Pr Pierre-Henri Ducluzeau)
- Pneumologie : insuffisance respiratoire chronique (Pr Sylvain Marchand Adam, Tours)
- Dans chaque module, l'étudiant explorera les compétences transversales suivantes :
  - Synthèse des données cliniques, biologiques et des examens complémentaires nécessaires au suivi du patient
  - Connaissance des traitements médicamenteux ou non médicamenteux, de leurs effets recherchés ou indésirables, du suivi de leur efficacité et de leur tolérance, des interactions médicamenteuses potentielles, en prenant en compte les recommandations des sociétés savantes
  - Prise en compte des retentissements psychosociologiques des pathologies sur le patient et de sa façon d'appréhender sa maladie
  - Définir des actions de prévention
  - Identifier les situations d'urgence et les mesures appropriées dans ce contexte

L'enseignement visera à préciser le rôle de l'IPA dans le cadre de la prise en charge pluri-professionnelle du patient.

L'évaluation de ces 2 UE se fera :

- en continu par la validation de QCM à la fin de chaque cours en e-learning,
- par une évaluation des connaissances (dossier progressif de 15 QCM et 30 questions isolées).

### **UE parcours de santé (4 ECTS)**

Responsables : Christophe Ruiz.

Cette UE s'appuiera sur les enseignements prodigués dans les UE clinique et bases fondamentales dans le domaine de la connaissance des pathologies et de l'éducation thérapeutique. Elle visera à les intégrer dans une dynamique de prise en charge en réseau (médecin spécialiste, médecin généraliste, acteurs paramédicaux, infirmiers, assistante sociale...) tenant compte des problématiques spécifiques du patient et son appréhension personnelle de la maladie, de ses contraintes et de son traitement.

L'UE visera à développer les compétences de l'étudiant :

- dans l'organisation du parcours de soins et de santé de patients en collaboration avec l'ensemble des acteurs concernés avec pour objectifs :
  - de favoriser le lien entre professionnels et structures de santé
  - d'offrir un plan de soins adapté aux demandes et besoins du patient, en utilisant notamment l'apport des soins de support et des soins palliatifs
  - enrichir les bases de données et registres visant à améliorer les connaissances dans le domaine des pathologies concernées et de la polypathologie
- dans la conception et la mise en œuvre des actions de prévention et d'éducation thérapeutique avec pour objectifs :
  - d'évaluer les besoins et demandes spécifiques du patient, tenant compte de ses connaissances, de son environnement géographique et humain
  - de renforcer l'alliance thérapeutique et les compétences d'auto-soin
  - de lui faire bénéficier des actions de prévention adaptées

L'évaluation : fera appel à une étude de situation avec évaluation des besoins et proposition de parcours.

### ***Mention oncologie et hémato-oncologie***

Cette mention est coordonnée par l'Institut de cancérologie de l'ouest (ICO). Les enseignements présentiels seront dispensés sur les sites d'Angers (Faculté et ICO) et de Tours (Faculté).

De surcroît, la mention oncohématologie rejoint, dès la rentrée de septembre 2023 le partenariat organisé autour du projet « Développement d'outils pédagogiques en soutien à la Formation des infirmiers en pratique avancée mention Oncohématologie (DEFI) ». Les intervenants angevins et tourangeaux de la mention oncohématologie auront accès aux enseignements partagés et contribueront également à l'enrichissement de la plateforme pédagogique nationale.

Le principal objectif de cette mutualisation est d'enrichir et d'uniformiser les enseignements. La mutualisation des moyens à l'échelle nationale, permet de promouvoir une formation comportant de faibles effectifs sur chaque site facultaire du partenariat mais présentant un fort potentiel d'inscrits avec l'ensemble des partenaires de l'action de formation.

Les étudiants tourangeaux bénéficieront des enseignements distanciels asynchrones, pour les bases théoriques (au moins 120 heures), et des enseignements distanciels synchrones, sous format de classes virtuelles (au moins 10 heures), pour compléter les enseignements et l'accompagnement des étudiants. Des temps d'échanges, notamment les cas cliniques, seront maintenus en temps présentiel (au moins 30 heures). Pour un total d'au moins 180 heures annuelles, hors travail personnel.

Pour résumer, les enseignements seront proposés sous les formes suivantes :

- En présentiel :
  - o Sur le site d'Angers (ICO ou Faculté de santé)
  - o et/ou Tours (Faculté de santé)
- En classes virtuelles :
  - o Locale : en visio, en fonction des disponibilités des intervenants
  - o Nationale : environ 2 heures par thématique, elles seront programmées le vendredi toute la journée sur un créneau pouvant s'étaler de 8h30 à 18h00
- En e-learning :
  - o Local : cours pré-enregistrés (diaporama, vidéos..)
  - o National : cours déposés sur la plateforme Uness formation pour une consultation libre, au rythme de l'étudiant.e.

La répartition du temps d'enseignements en présentiel et du temps de formation à distance est majoritairement en faveur du distanciel.

### **UE bases fondamentales (6 ECTS)**

Responsables : Mario Campone, Emmanuel Gyan, Béatrice chambre-Clavel

Les thèmes et contenus pédagogiques sont : Définition du cancer, Cancérogénèse, Facteurs de risques, Prévention et dépistage

A-traitements : Chirurgie, radiothérapie, traitements médicaux des cancers : chimiothérapie, thérapies ciblées, immunothérapie, hormonothérapie  
 B- Diagnostic du cancer (dont imagerie)

#### Objectifs pédagogiques :

Etre en capacité de mobiliser les connaissances fondamentales pour mettre en œuvre les missions de l'IPA en oncologie et hématologie

#### Compétences à acquérir

A l'issue de l'UE Base fondamentales, l'étudiant connaîtra :

- les cancers, leurs mécanismes physiopathologiques, les données épidémiologiques, les méthodes d'investigation et les thérapeutiques
- la sémiologie du cancer
- les grands principes de la biologie des cancers
- les différentes classes thérapeutiques et les différentes indications des chimiothérapies, et des autres traitements médicaux
- les mécanismes de la toxicité des molécules et leurs effets indésirables liés ou non à l'effet pharmacologique
- les mécanismes d'actions des radiations ionisantes et leurs applications pour les traitements des cancers
- les grands principes de la chirurgie des cancers
- les stratégies thérapeutiques afférentes aux cancers

- les référentiels scientifiques, recommandations et consensus des autorités sanitaires et sociétés savantes
- les éléments de surveillance biologique et d'imagerie médicale
- les facteurs de variabilité de la réponse au médicament

#### Méthode d'évaluation :

-

Contrôle de l'ensemble des connaissances dispensées / QCM / Durée 1h / Examen individuel

#### **UE Clinique (14 ECTS)**

Responsables : Olivier Capitain, Claude Linassier, Béatrice Chambre-Clavel

Thèmes et contenus pédagogiques :

- Diagnostic des cancers et hémopathies
- Bilan d'extension et Place de l'imagerie
- Tumeurs du système nerveux central
- Tumeurs de la tête et du cou
- Tumeurs thoraciques
- Tumeurs de l'appareil digestif
- Tumeurs génito urinaires
- Tumeurs du sein
- Tumeurs gynécologiques
- Tumeurs osseuses et des parties molles
- Hémopathies malignes aiguës
- Hémopathies malignes chroniques
- Lymphomes
- Recherche clinique en cancérologie
- Surveillance après traitement
- Soins de support

#### Objectifs pédagogiques

- Savoir évaluer l'état de santé de patients en relais de consultations médicales pour des pathologies identifiées
- Définir et mettre en œuvre le projet de soins du patient à partir de l'évaluation globale de son état de santé
- Concevoir et mettre en œuvre des actions de prévention et d'éducation

#### Compétences à acquérir

A l'issue de l'UE Clinique, l'étudiant aura les connaissances pour :

- Connaître pour les cancers les plus fréquents, les modalités diagnostiques, thérapeutiques et de prise en charge
- Orienter l'examen clinique en fonction de la nature du cancer, de l'anamnèse, des symptômes recueillis et des hypothèses émises

- Evaluer les fragilités du patient dans ses différentes composantes (médicales, psychologiques, sociales, ...) tout au long de son parcours afin de définir des actions de prévention
- Evaluer et caractériser la douleur dans ses différentes composantes étiologiques
- Identifier et évaluer, par un questionnement adapté et par l'examen clinique, les effets indésirables et les effets secondaires des traitements anti-cancéreux
- Analyser les besoins en soins de support et en soins palliatifs aux différentes étapes du parcours de soins, et leur efficacité
- Identifier les situations présentant une urgence ou une complexité dans la prise en charge pour les orienter vers une prise en charge médicale
- Analyser la pertinence de la demande d'examens complémentaires en fonction de la pathologie et de la situation
- Identifier dans le cadre du programme personnalisé de soin les enjeux du traitement anti-cancéreux
- Concevoir et mettre en œuvre des actions de dépistage, de prévention, et d'éducation thérapeutique
- Définir et mettre en œuvre les actions pertinentes favorisant l'adhésion du patient à son traitement
- Concevoir et mettre en œuvre des conseils et des actions de soutien psychologique adaptés à la situation du patient en fonction des différentes étapes de son parcours en cours et post-traitement
- Accompagner le patient en vue de sa réinsertion sociale et professionnelle dans le cadre de l'après-cancer
- Concevoir et mettre en œuvre des actions de soutien et d'accompagnement des aidants, de la famille et de l'entourage en fonction des différentes étapes du parcours du patient

### Méthode d'évaluation

: Analyse d'une situation clinique permettant la mobilisation des apprentissages / Oral soutenu face à un jury / Evaluation individuelle

### **UE Parcours de santé (4 ECTS)**

Responsables : Gilles Calais, Thierry Urban, Béatrice Chambre-Clavel

Thèmes et contenus

- Organisation des soins en cancérologie
- Régime d'autorisations des traitements
- Réseaux de cancérologie
- Centres de coordination de cancérologie (3C)
- Réunion de concertation pluridisciplinaire (RCP) (proximité, recours, nationale)
- Réseaux ville hôpital. Associations de patients
- Les offres de soins en cancérologie (CLCC, Hôpitaux publics, secteur libéral)



- L'institut National du Cancer
- Les référentiels de prise en charge par pathologie
- L'Après cancer
- Les plateformes de biologie du cancer
- Exemples de structurations territoriales
- Formation des professionnels médicaux (DES, DESC, FST)

### Objectifs pédagogiques

Organiser les parcours de soins et de santé de patients en collaboration avec l'ensemble des acteurs concernés :

- la conception, la mise en place, la coordination et l'évaluation des parcours de santé
- le lien entre l'ensemble des acteurs du parcours de santé, lien ville-hôpital
- Mettre en place et conduire des actions d'évaluation et d'amélioration des pratiques professionnelles en exerçant un leadership clinique

### Compétences à acquérir

A l'issue de l'UE Parcours, l'étudiant aura les connaissances pour :

- Comprendre les organisations et régulations qui à l'échelon national, régional et local permettent la prise en charge des patients atteints de cancer
- Intégrer sa pratique au sein des structures qui concourent à la prise en charge du patient (Réseau, 3C, RCP, établissements autorisés)
- Coordonner la prise en charge du patient et organiser les relais entre la ville et les établissements de santé et au sein des établissements pour une meilleure gestion de son parcours, notamment face à de situations complexes
- Organiser les files actives de patients pour réduire les délais de prise en charge
- Accompagner la réflexion éthique de l'équipe concernant l'accompagnement personnalisé de la fin de vie et le suivi des directives anticipées
- Identifier les facteurs psychologiques, médicaux et sociaux limitant le rétablissement du patient et les différents acteurs du parcours de son rétablissement
- Participer à l'élaboration et à l'évaluation de protocoles de soins pluri-professionnels
- Promouvoir et mettre en œuvre de pratiques professionnelles fondées sur les données probantes existantes et les recommandations
- Rédiger des référentiels de bonnes pratiques et contribution à la production de données probantes
- Contribuer à la rédaction et communication de rapports auprès des établissements et des autorités (HAS, ARS)

- Elaborer des actions de formation et de développement professionnel continu
- Organiser et animer des travaux relatifs à l'analyse et l'évaluation de pratiques professionnelles ainsi que de retour d'expériences, notamment dans les situations difficiles
- Accompagner des équipes dans une démarche qualité

#### Méthodes d'évaluations

Contrôle de l'ensemble des connaissances dispensées / QCM / Durée 1h / Examen individuel

## ***Mention maladie rénale chronique, dialyse, transplantation rénale***

Responsables : Matthias Büchler, Martin Planchais, MC Boussier, Martine Hervoil, Aurélie Desme.

### **UE Bases fondamentales (6 ECTS)**

Responsables : Matthias Buchler, Martin Planchais, Aurélie Desme

Objectif : L'objectif de l'enseignement est l'acquisition de connaissances globales sur la néphrologie.

Les connaissances à acquérir au cours de cet enseignement sont des connaissances sur la physiologie rénale, les pathologies rénales, leurs grands mécanismes physiopathologiques, leurs évolutions et leurs pronostics ainsi que des connaissances sur l'insuffisance rénale chronique, des données épidémiologiques et sa prise en charge, les méthodes d'évaluation de la fonction rénale.

Les indications et objectifs des examens complémentaires seront également enseignés (échographie, doppler, scanner, angiographie, fistulographie...).

Les différentes thérapeutiques médicamenteuses utilisées dans la maladie rénale chronique doivent être maîtrisées (mécanisme d'action, indications, posologies, effets indésirables) notamment corticostéroïdes, immunosuppresseurs, érythropoïétines, anti hypertenseurs et traitements symptomatiques.

Par ailleurs, les étudiants doivent maîtriser les indications et contre-indications, les grands principes, les modalités de mise en œuvre et de suivi de l'hémodialyse, la dialyse péritonéale et la transplantation rénale ainsi que leurs complications.

L'enseignement sera réalisé avec des cours présentiels et à distance et des enseignements interactifs avec jeux de rôle.

Validation : Une évaluation des connaissances sera effectuée à la fin de l'enseignement par QCM.

### **UE Clinique (14 ECTS)**

Responsables : Matthias Buchler, MC Boussier

Objectif : L'objectif de l'enseignement est de permettre aux étudiants de mener un entretien sur l'évaluation de qualité de vie, de repérer des facteurs de risque de dégradation de la fonction rénale et des facteurs de risque cardio-vasculaire, de savoir expliquer aux patients les principes de l'épuration extra-rénale (hémodialyse et dialyse péritonéale) et de la transplantation rénale.

Les compétences à acquérir au cours de cet enseignement sont l'application des connaissances dans des situations cliniques. L'étudiant doit utiliser des notions de sémiologie pour être capable de détecter les maladies rénales. Il doit également être

capable d'évaluer l'état de santé global du patient et de détecter les signes d'alerte devant conduire à une consultation médicale, et identifier les critères de gravité. Il doit savoir interpréter les examens complémentaires. A partir de ces éléments, il doit être capable d'orienter le malade et d'établir un projet de soins.

L'étudiant doit être capable de rester en contact avec les patients et de pouvoir leur expliquer la maladie rénale. Les différentes prises en charge de l'insuffisance rénale stade 5 doivent être connues à savoir le traitement conservateur, l'hémodialyse, la dialyse péritonéale et la transplantation rénale

L'enseignement sera effectué en partie à distance avec des cours en ligne et en présentiel avec des cours magistraux et des cas cliniques.

Validation : L'évaluation sera effectuée par validation de QCM

### **UE Parcours de Santé (4 ECTS)**

Responsables : Martin Planchais, Martine Hervoil

Objectif : L'objectif de l'enseignement est l'acquisition de connaissances du parcours de la maladie rénale chronique, de la prévention et du dépistage de maladie rénale à tous les stades et la complémentarité des traitements de l'insuffisance rénale au stade 5.

Les compétences à acquérir sont la conception et la mise en place d'action de prévention et d'éducation thérapeutique. Les méthodes d'évaluation de la qualité de vie doivent être acquises. L'étudiant devra être capable de mener des entretiens individuels et collectifs avec les patients et leur entourage. L'étudiant doit connaître le rôle de chacun des intervenants dans la prise en charge de patient et participer activement à la coordination du réseau de soins, notamment ville-hôpital, en collaboration avec le médecin traitant. Cet accompagnement doit intégrer une approche personnalisée et adaptée aux souhaits, aux problématiques médicales, sociales et professionnelles du patient et à son mode de vie.

L'enseignement sera effectué en partie par des cours à distance et en partie par des cours présentiels avec jeux de rôle et cours magistraux.

Validation : L'évaluation sera effectuée par mise en situation avec jeux de rôle (simulation de situations cliniques) et un dossier progressif de 15 QCM.

## ***Mention Urgences***

La formation proposée est organisée en collaboration inter-régionale au sein de hôpitaux universitaires du Grand-Ouest (CHU Angers, Brest, Rennes, Nantes, Tours, Poitiers) ainsi que du CHU de Poitiers. L'enseignement se fera par 6 séminaires de 3 jours dans les 6 centres partenaires (soit 161 heures).

Par ailleurs, un e-learning national est en cours de préparation, il sera hébergé sur la plateforme de la Sorbonne Université et il correspond approximativement à 50 heures de cours. Ce e-learning est élaboré en coordination avec l'ensemble des enseignants de Médecine d'Urgence responsables de mention IPA Urgences sous la supervision du Pr Yordanov (Paris).

Ce dispositif de mutualisation mis en place avec les établissements de l'inter-région ouest soit Poitiers, Brest, Rennes, Angers, Tours et Nantes prend effet sous la forme d'une convention de partenariat qui a pour principal objectif de permettre aux étudiants IPA de 2<sup>ème</sup> année d'acquérir les connaissances et compétences requises à la mention « Urgences ».

Ladite convention prend effet pour l'année universitaire 2023-2024 et sera revue au terme d'un an de fonctionnement.

Dans ce cadre, il est proposé que les étudiants IPA 2 puissent bénéficier d'enseignements en présentiel au sein de chaque faculté avec la répartition comme vue *ci dessous*.

Les supports d'enseignements partagés collégialement entre les 6 universités seront mis à disposition des étudiants IPA 2. Compte tenu des faibles effectifs inscrits au sein de chaque Université, cette mutualisation pédagogique harmonisée permet de regrouper les étudiants IPA 2 mention « Urgences » pour constituer une cohorte dédiée. Cette synergie socioconstructiviste a pour objet de développer une posture et identité professionnelle propre à la mention « Urgences » nécessaire aux besoins du terrain.

À relever que la rémunération des heures d'enseignement réalisées à l'exception des PU/PH (les heures des PU/PH font parties intégrantes de leurs missions d'enseignements) seront pris en charge par chaque université. Chaque université devra mettre à disposition les salles de cours nécessaires (et réserve ces dernières) pour la tenue des enseignements en présentiel.

### **Coodination locale pour l'Université de Tours :**

Localement pour l'université de Tours, la coordination de la mention sera réalisée par un comité pédagogique comprenant :

- Pr Saïd Laribi (PU-PH, CHRU Tours)
- Dr Thomas Moumneh, (MCU-PH, CHRU Tours)

Des réunions de concertations régionales ont été organisées pour définir précisément les rôles et missions de cette nouvelle spécialisation en sciences infirmières. Ceci a permis aussi de construire l'UE parcours de santé en fonctions des spécificités loco-régionales, et de la mise en place des stages.

Enfin ces réunions de coordinations ont également permis de définir les attendus pédagogiques en matière d'apprentissage, de mise en situation, et d'acquisition de compétences en complément d'enseignements plus théoriques dispensés en présentiel ou en distanciel. Dans cette optique, il sera également discuté de la forme et des attendus du mémoire comptant pour l'obtention du grade master mention urgence.

Sur cette UE les futurs IPA seront mis en situation dans le cadre de scénario de simulations dans les différents contextes de Médecins d'urgence : service d'urgence , SMUR et régulation au SAMU.

Une demi-journée sera consacrée à discuter les projets de mémoire des étudiants IPA urgence afin de les guider en complément de l'UE recherche dans la finalisation de leur travail.

Enfin une évaluation finale de la mention IPA urgence aura lieu la dernière journée sous forme d'un examen inter-régional avec des dossiers progressifs et des QRM.

#### **UE Parcours de santé (4 ECTS) :**

Cette UE sera enseignée lors des journées inter-régionales. Un séminaire de 3 jours portera plus particulièrement sur le parcours santé des patients dans un contexte d'urgence. L'enseignement se fera par des cours magistraux, des ateliers de groupe lors de travaux dirigés et de l'apprentissage par problèmes.

Cette UE correspond à un volume horaire de 21 heures (séminaire de 3 jours).

Cette UE s'appuiera sur les enseignements prodigués dans les UE antérieures dans le domaine de la connaissance des pathologies rencontrées en médecine d'urgence. Elle visera à les intégrer dans une dynamique de prise en charge pluri-professionnelle (médecin urgentistes, acteurs paramédicaux, assistante sociale...) tenant compte des recommandations et des besoins spécifiques des patients. Les thèmes et contenus sont les suivants :

- A. Savoir concevoir et mettre en œuvre des actions de prévention et d'éducation thérapeutique
- B. Etre capable d'intégrer la démarche dans des parcours de soins avec l'ensemble des acteurs concernés, tant en période conventionnelle que lors de situations de crise comme les situations sanitaires exceptionnelles par exemple.
- C. Introduction à la réflexion éthique par rapport aux droits des patients, et des soins sans consentement.

#### Objectifs pédagogiques

Organiser les parcours de soins et de santé de patients en tenant compte des priorités locales/régionales en collaboration avec l'ensemble des acteurs concernés :

- Organisation nationale et régionale de l'offre de soins d'urgence,
- Parcours et ressources en addictologie,
- Parcours et ressources personnes âgées,
- Parcours polyopathologies : place de l'ETP aux urgences,
- Filières de soins en traumatologie non vitale,
- Filières de soins en traumatologie vitale : réseau des traumatisés sévères
- Filières de soins dans les différentes spécialités d'organe (neurologie, cardiologie, médecine du sport, rhumatologie,...),
- Prise en charge des patients en limitations de soins,
- Ressources promotion de la santé, prévention, dépistage, vaccination
- Parcours et ressources médico-judiciaires, violences familiales (droit et éthique des soins en situation d'urgence),
- Parcours et ressources précarité sociale (sans domicile, migrants, mineurs isolés),
- Parcours de soins intra hospitalier (SU, triage, circuits courts longs,...),
- Parcours de soins extra hospitalier (SAMU-SMUR, régulation, SAS...),
- Ressources bassin de population (acteurs sanitaires, médico-sociaux et sociaux) et ressources intra-hospitalières,
- Parcours et ressources dans les cas de situations sanitaires exceptionnelles,
- Connaissance des réseaux de recherche en Médecine d'Urgence,
- Connaissance des formations des professionnels de santé,
- Connaissance des compétences métiers des différents intervenants dans le champ de l'urgence,
- Mettre en place et conduire des actions d'évaluation et d'amélioration des pratiques professionnelles en exerçant un leadership clinique.
- Principes et raisonnement éthique appliqués à la Médecine d'Urgence
- Connaissance des processus de réalisation des recommandations professionnelles et leurs implémentations en pratique clinique.

### Compétences à acquérir

A l'issue de l'UE Parcours, l'étudiant aura les connaissances pour :

- Comprendre les organisations et régulations qui à l'échelon national, régional et local permettent la prise en charge des patients nécessitant des soins d'urgence
- Intégrer sa pratique au sein des structures qui concourent à la prise en charge du patient (Réseau ville-hôpital, filières de soins, ...)
- Coordonner la prise en charge du patient et organiser les relais entre la ville et les établissements de santé et au sein des établissements pour une meilleure gestion de son parcours, notamment face à de situations complexes
- Accompagner la réflexion éthique de l'équipe concernant l'accompagnement personnalisé de la fin de vie

- Organiser et animer des travaux relatifs à l'analyse et l'évaluation de pratiques professionnelles ainsi que de retour d'expériences, notamment dans les situations difficiles
- Accompagner des équipes dans une démarche qualité
- Promouvoir et mettre en œuvre de pratiques professionnelles fondées sur les données probantes existantes et les recommandations
- Rédiger des référentiels de bonnes pratiques et contribution à la production de données probantes

#### Méthodes d'évaluations

- Rédaction d'une note de synthèse décrivant des éléments de l'organisation des soins en Médecine d'Urgence sur une pathologie précise.
- Évaluation individuelle.

#### **UE Bases fondamentales (6 ECTS) :**

Elle sera en présentiel et en distanciel et correspondra à un séminaire de 3 jours (21h) plus environ 50h en distanciel (élaboration d'un distanciel national).

Les thèmes et contenus pédagogiques sont :

- A. Repérer les principales données épidémiologiques des populations prises en soins dans les services d'urgences.
- B. Identifier les différents types de situations cliniques et les méthodes d'investigations, examens complémentaires biologiques, imagerie...selon les motifs de recours.
- C. Connaître la sémiologie et comprendre les mécanismes physiopathologiques des défaillances aiguës des grands systèmes organiques, les moyens de supports de ces défaillances ainsi que les principales thérapeutiques des soins d'urgence.

#### Objectifs pédagogiques :

- Avoir la capacité de mobiliser les connaissances fondamentales pour mettre en œuvre les missions de l'IPA en médecine d'urgence.
- Repérer les principales données épidémiologiques des populations prises en soins dans les structures d'urgences (urgences, SMUR, centre 15).
- Identifier les différents types de situations cliniques et les méthodes d'investigation selon les motifs de recours.
- Connaître la sémiologie et comprendre les mécanismes physiopathologiques des défaillances aiguës des grands systèmes organiques, les moyens de supports de ces défaillances ainsi que les principales thérapeutiques des soins d'urgence.

Cela comprendra :

- Élément clés de l'exercice infirmier aux urgences
  - > Des urgences d'hier à aujourd'hui : enjeux et problématiques



- > L'IDE et IPA en service d'urgence à l'international
- > La spécificité de l'IPA en structures d'urgence en France
- Services d'urgences : Épidémiologie
  - > Caractéristiques populations accueillies
  - > Les différents motifs de recours
  - > Urgences vitales prévalentes
- Évaluation degré d'urgence
  - > Méthodes d'investigation
  - > Recommandations de triage
  - > Principes de filiarisation
- Défaillances des grands systèmes : neurologiques, cardiologique et respiratoire
  - > Rappels anatomiques
  - > Défaillances aiguës : Sémiologie, mécanismes physiopathologiques, thérapeutiques et moyens supports de compensation
  - > Prise en charge des états de choc
  - > Défaillances dans les pathologies chroniques : repérage des signes cliniques et biologiques de risques

### Compétences à acquérir

A l'issue de l'UE Base fondamentales, l'étudiant sera capable de :

- Situer son rôle dans la structure d'urgence,
- Connaitre l'épidémiologie des pathologies rencontrées en structures d'urgence,
- identifier les critères de gravité des patients s'adressant dans nos structures d'urgences,
- Connaitre les principales défaillances d'organe
- Connaitre les méthodes d'investigation selon les motifs de recours

### Méthode d'évaluation :

- Une épreuve basée sur des dossiers sous forme de QCM. Un maximum de 60 QCM est fixé. Il s'agira de questions à réponses multiples, question à réponse unique, zone à pointer, question à réponse ouverte.
- Durée d'examen : 2h
- Examen individuel

### **UE Stage (24 ECTS) :**

Le stage de fera en structure d'urgence (urgences, centre 15 et SMUR). Il s'agira d'un stage temps plein de 4 mois. Les stages (4 mois) seront répartis sur les sites hospitaliers de la région centre dotés de services de médecine d'urgence (Tours, Blois, Orléans, Bourges, Châteauroux, Chartres). Le tutorat du stage sera assuré par un médecin maitre de stage accompagné d'un cadre de santé ou infirmier. Un entretien devra être réalisé tous les mois avec son tuteur. Les attendus du stage ainsi que les compétences à acquérir seront développées dans un livret de stage que l'étudiant

devra remplir quotidiennement. La réalisation d'un portfolio commun est en cours de discussion au niveau national.

## UE Clinique (14 ECTS) : Enseignements et séminaires inter-régionaux :

### 1. Module Filière courte, Traumatologie et Orthopédie (BREST)

#### Journée 1 : filière courte

	Lieu	Intitulé	Intervenant	Horaire
<b>Journée 1</b> <b>Filière courte</b>	Faculté de Médecine	AES/Fièvre > 48 h 00/Brulure urinaire sans fièvre/Epistaxis/Otite/Angine/Douleur dentaire/Morsure/Parasitose (tique)/Corps étranger sous peau/Lombalgie&sciatalgie/Brulures/Suite de soins pansements/Certificat DC????		

#### Journée 2 : Traumatologie

	Lieu	Intitulé	Intervenant	Horaire
<b>Journée 2</b> <b>Traumatologie</b>	Faculté de Médecine	Lésions articulation épaule		8 h 00~9h 00
		Lésions articulation coude		9h00~9h30
		Lésions poignet & carpe		10 h 00~11h00
		Lésions main & doigts		11h00~12h00
		Lésions Articulation hanche & bassin		14h00~15h00
		Lésions articulation Genou		15h00~15h30
		Lésion articulation Cheville		15h30~16h00
		Lésion Pied et Avant Pied		16h00~17h00

### Journée 3 : Soins en en orthopédie : CESIM

	Lieu	Intitulé	Intervenant	Horaire
<b>Journée 3</b> <b>Immobilisations</b> <b>&amp; sutures</b>	Faculté de Médecine	Suture : théorie		8 h 00~9h 00
	Centre de Simulation en Santé	Suture : atelier pratique		9h00~12h 00
	Centre de Simulation en Santé	Immobilisation membre supérieure et inférieure		14h00~17h00

## 2. Module SSE (Rennes)

### Journée 1 : Damage control

	Lieu	Intitulé	Intervenant	Horaire
<b>Journée 1</b> <b>Damage Control</b>	Faculté de Médecine	Présentation Médecine de catastrophe et SSE  Principes du tri		
		DAMAGE CONTROL PRE HOSPITALER  Évaluation, Tri  Prise en charge Orientation  Prise en charge Réanimatoire  Organisation AMAVI  Gestion nombreuses Victimes Tuerie de Masse  Transferts massifs de patients		

### Journée 2 : Gestion SSE et Risque Chimique

	Lieu	Intitulé	Intervenant	Horaire
<b>Journée 2</b> <b>SSE</b>	Faculté de Médecine	Mise en place chaîne de décontamination Pré hospitalière  De la Théorie à la Pratique		8 h 00~9h 00
		Organisation du système de santé Face aux SSE		9h00~9h30
		Focus gestion de crise Covid-19		10 h 00~11h00
		Dispositif ESR  Missions SAMU zonal		11h00~12h00

		Organisation d'un exercice inter-services Sécurité Civile  RETEX		14h00~15h00
		PSM : Postes Sanitaires Médicales  - Les différents types de PSM  - Contenu, Gestion  - Mobilisation des PSM		15h00~15h30
		SAMU MARITIME  - Organisation  - Missions  - Plans de secours maritimes		15h30~16h00
		CUMP  - Organisation  - Modalités de déclenchement  Impact Medico psychologiques SSE  - Stress Pos traumatique  - Réactions au stress des populations des sauveteurs et des intervenants.		16h00~17h00

### Journée 3 : Blessures par arme de Guerre – Tuerie de masse

	Lieu	Intitulé	Intervenant	Horaire
<b>Journée 3</b> <b>SSE Tuerie de masse – Attentats</b>	Faculté de Médecine	Gestion des blessures par arme de Guerre		8 h 00~9h 00
	Centre de Simulation en Santé	Exercice tuerie de masse		9h00~12h 00

		<ul style="list-style-type: none"> <li>- Dispositif ORSEC NOVI</li> <li>- Chaine des secours</li> <li>- TRIAGE en Situation SSE</li> </ul>		
	Faculté de médecine	Plans de secours et organisation du Service de Santé des Armées  <ul style="list-style-type: none"> <li>- Moyens mobilisables</li> </ul> Planification départementale, régionale, zonale  <ul style="list-style-type: none"> <li>- Mobilisation des ressources sanitaires</li> </ul>		14h00~17h00

### 3. Patients graves et patients complexes (Angers)

*Responsable pédagogique* : Dr Delphine Douillet

*Comité pédagogique* : Mr Laurent Poiroux, Pr Savary, Dr Laine, Dr Bouet, CCA angevins

#### 1. Informations générales

*Public concerné* : Infirmiers de pratique avancée de l'inter-région HUGO

*Nombre* : environ 10 à 15 apprenants

#### 2. Cadre pédagogique

Cet enseignement aura lieu en présentiel et sera axé sur la gestion des pathologies graves et la gestion des patients complexes. La pédagogie active centrée sur l'acquisition de compétences pour les IPA sera privilégiée. L'enseignement se fera au CESU49 et au centre de simulation. La simulation haute technicité sera utilisée.

#### 3. Déroulé de l'enseignement

Journée 1	
9h-12h30	Présentation du séminaire
	Reconnaissance des signes de gravité
	Communication et leadership dans la gestion des urgences vitales
	Présentation de la simulation à Angers
14h-17h	Orientation cardiovasculaire : pré-briefing, 3 scenarii, debriefing
17h-18h	Atelier de gestes : <ul style="list-style-type: none"><li>• Critères de qualité du monitoring cardiovasculaire</li><li>• Surveillance d'un patient avec pacing externe</li><li>• Réalisation d'un test à la trinitrine.</li></ul>

Journée 2	
9h-12h30	Orientation respiratoire : pré-briefing, 3 scenarii, debriefing
14h-17h	Atelier de gestes à orientation respiratoire : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Pose d'une oxygénothérapie</li> <li>• Pose d'une oxygénothérapie haut débit, d'une ventilation non-invasive.</li> <li>• Décompression d'un pneumothorax suffocant</li> <li>• Pose d'une canule oropharyngée, d'un masque oropharyngé, mise en place d'un dispositif de ventilation sans laryngoscopie</li> </ul>
Journée 3	
9h-12h30	Orientation traumatologie vitale et pathologies circonstanciées : pré-briefing, 3 scenarii, debriefing
14h-17h	Etats de chocs : hémorragique, anaphylactique, septique
17h- 17h30	Clôture du séminaire



#### 4. Module examens complémentaires et Fast écho (Nantes)

##### Journée 1 : examens biologiques

	Lieu	Intitulé	Intervenant	Horaire
<b>Journée 1 démarche diagnostique</b>	Faculté de Médecine ou CESU	Place des examens biologiques coût efficacité des principaux examens biologiques utilisation d'algorithmes (exemple EP) scenarii d'utilisation raisonnée des examens complémentaires		

##### Journée 2 : échographie clinique

	Lieu	Intitulé	
<b>Journée 2 échographie</b>	Faculté de Médecine ou CESU	Principes de l'échographie (US...)	matin
		Différents appareils et sondes	
		Principes de la Fast écho	
		Ateliers pratiques entre étudiants	après-midi
		Principes de l'échorepérage et échoguidage	
		Ateliers pratiques sur fantômes	
		Ateliers de repérage entre étudiants	

##### Journée 3 : démarches diagnostiques

	Lieu	Intitulé	Horaire
<b>Démarche diagnostique</b>	Faculté de Médecine	Principes de la démarche diagnostique	
		Applications par motif de recours	

## 5. UE Synthèse de la mention IPA Urgences (Tours)

*Responsable pédagogique* : Pr Saïd Laribi / Dr Thomas Moumneh

*Comité pédagogique* : Dr Julien Conrad, Dr Astrid Delhommez

### 1. Informations générales

*Public concerné* : Infirmiers de pratique avancée mention Urgences de l'inter-région HUGO

*Nombre* : environ 10 apprenants

### 2. Cadre pédagogique

Cet enseignement aura lieu en présentiel et permettra une synthèse de la mention IPA Urgences. Un temps sera dédié à échanger sur les sujets de mémoires pour aider les étudiants à affiner la question de recherche. Le reste du séminaire permettra d'aborder les points non discutés dans les 5 autres séminaires : fin de vie... et des mises en situation au centre de simulation de la faculté de Médecine. Une pédagogie active avec de la simulation permettra de se centrer sur l'acquisition de compétences pour les IPA. La simulation haute technicité sera utilisée.

### 3. Déroulé de l'enseignement

Journée 1	
10h30-12h30	Présentation du séminaire
	Présentation des sujets de Mémoire par les étudiants Echange sur la question de recherche et conseils pour la suite du travail de Mémoire
14h-17h	Poursuite présentation des sujets de Mémoire par les étudiants Echange sur la question de recherche et conseils pour la suite du travail de Mémoire
Journée 2	
9h-12h30	Mise en situation au centre de simulation : pré-briefing, 3 scenarii, debriefing
14h-17h	Mise en situation au centre de simulation : pré-briefing, 3 scenarii, debriefing

Journée 3	
9h-12h30	Examen inter-régional (DP et QRM)
14h-16h	Synthèse et clôture du séminaire

#### 4. Modalités pédagogiques

- Evaluation du sujet de Mémoire de chaque IPA et de l'état d'avancement
- Evaluation des compétences techniques et relationnelles dans le cadre de la simulation haute technicité au centre de simulation de la Faculté de Médecine de Tours
- Examen inter-régional sous forme de dossiers progressifs et de QRM

## **6. Parcours de soins / Gestion de flux / Relation ville hôpital (Poitiers)**

*Responsable pédagogique* : Dr Nicolas Marjanovic (UFR médecine de Poitiers)

*Comité pédagogique* : Pr. Olivier Mimosz, Dr Marie Dubocage, Dr Henri Delelis-Fanien, IDE

### **1. Rappel des objectifs de la thématique**

#### **Parcours de soins décret IPA**

Une participation à la coordination (activités autorisées pour les IPA des autres domaines d'intervention) :

- Organisation de parcours de soins et des activités en lien avec le médecin urgentiste ou le médecin spécialiste et l'ensemble des acteurs du parcours à l'hôpital pour les patients pris en charge ;
- Aide à la coordination et à la régulation des flux, à la prise de décision pour les critères de sortie/de mutation ;
- Participation à l'organisation du travail en équipe dans le cadre du parcours de soins et de santé du patient, notamment par exemple, lors de la supervision des IDE sous protocole de coopération (sutures, bandes plâtrées, brûlures superficielles...)
- Tenue du dossier médical du patient rendant compte des actions menées, des résultats, des interprétations et des conclusions cliniques visant à la continuité de la prise en charge, notamment lors d'une hospitalisation.

#### **Spécifique médecine d'urgence**

- Organisation et coordination des moyens dont le transport, à mettre à la disposition de la personne pour assurer un parcours de soins adapté à sa situation en engageant ces moyens notamment avec une prise de contact avec l'établissement, la filière spécifique ou le réseau d'accueil
- Organisation de la coordination clinique avec les différents intervenants et partenaires du parcours spécifique lors de l'identification d'une urgence neurovasculaire et cardiorespiratoire
- Décision de la sortie de la personne
- Organisation du retour ou du maintien ou du « laisser » à domicile de la personne, repérage des difficultés éventuelles, identification des adaptations à mettre en œuvre, dispensations de conseils, orientation vers les professionnels de la ville ou de structures sanitaires, sociales, médicosociales ou médicojudiciaires adaptées
- Repérage des dilemmes éthiques et accompagnement à la mise en œuvre d'un processus de raisonnement éthique pluriprofessionnel
- Veille sur l'accès ou le maintien des droits et des volontés de la personne ainsi que celles de son entourage
- Coconception des parcours cliniques en infrastructure
- Coconception, mise en œuvre et évaluation d'outils facilitant les parcours cliniques en infrastructure
- Participation à des réunions pluridisciplinaires dans le cadre des filières de soins territoriales préhospitalières lors des dispositifs d'organisation de la réponse de sécurité civile
- Participation à la mise en œuvre des procédures d'alerte sanitaire et à l'élaboration du plan blanc ou bleu en fonction du lieu d'exercice
- Triage en situation conventionnelle et triage des victimes lors d'un afflux massif
- Cosupervision de l'organisation de la prise en charge d'une situation à victimes multiples ou en milieu hostile

## 2. Informations générales

*Public concerné* : Infirmiers de pratique avancée de l'inter-région HUGO

*Nombre* : environ 10 à 15 apprenants

## 3. Cadre pédagogique

Thématique : filières d'urgences, relation ville hôpital et gestion de flux

Prérequis : connaissance théorique sur la thématique apportée par le suivi de l'e-learning

Méthodes pédagogiques :

- Présentations interactives – cas cliniques – vidéo
- Jeux de rôle, simulation haute-fidélité, débriefing par bon jugement

## 4. Déroulé de l'enseignement

<b>Journée 1 – Filières pré-hospitalières</b>		
Matin	9h00	<b>Présentation du séminaire</b>
	9h30	<b>Organisation d'un S@S</b>  <b>Moyens disponibles (DAC-PTA, Psychiatrie, Vigilans, MCS, etc...)</b>  <b>Place de la médecine générale dans l'organisation préhospitalière</b>
	12h30	Fin de la demi-journée
Après-midi	14h00	<b>Scénario 1</b> – Triage des patients en situation d'afflux massif
	15h00	<b>Scénario 2</b> – Urgences vitales. Intégrer le patient dans une filière de soins adaptés à son motif de recours
	16h00	<b>Scénario 3</b> – Décider de la sortie, organiser un retour ou un maintien à domicile

		Synthèse de la journée
<b>Journée 2 – Filières intra-hospitalières</b>		
Matin	9h00	<b>Accueil, triage, gestion de flux et gestionnaire des lits</b>  <b>Urgences vitales</b>  Filière cardiovasculaire et respiratoire  Filière neurovasculaire  <b>Organiser la sortie / Sortie contre-avis / opposition aux soins</b>
	12h30	Fin de la demi-journée
Après-midi	14h00	<b>Scénario 1</b> – Triage des patients en situation d'afflux massif
	15h00	<b>Scénario 2</b> – Urgences vitales. Intégrer le patient dans une filière de soins adaptés à son motif de recours <b>Scénario 3</b> – Décider de la sortie, organiser un retour ou un maintien à domicile
	16h00	Synthèse de la journée
<b>Journée 3 – Filières spécifiques</b>		
Matin	9h00	<b>Addictologie et psychiatrie</b>
	3h30	<b>Accident d'exposition au sang et aux liquides biologiques</b>  <b>Problématique sociale</b>  <b>Soins palliatifs, arrêt des soins et fins de vie.</b>
	12h30	Fin de la demi-journée
Après-midi	14h00	<b>Scénario 1</b> – Addictologie et /ou psychiatrie  <b>Scénario 2</b> – Prise de décision sur un AES  <b>Scénario 3</b> – Animer une discussion autour de l'arrêt des soins
	17h00	Synthèse de la journée

4EME SEMESTRE

## **UE Stage 2 d'une durée de 4 mois (24 ECTS) :**

Le stage de deuxième année, recherché par les étudiants eux-mêmes, est validé par les responsables de stage (points éligibilité cités précédemment dans le paragraphe comité des stages) à partir d'une fiche de demande de stage rempli par les étudiants. Cette fiche reprend :

- Les dates et lieux de stage. En effet les stages peuvent être aménagés en deux périodes de stages distincts, sur deux terrains d'exercices différents, y compris en incluant un séjour à l'étranger.
- Le nom et prénom du maître de stage et tuteur de stage,
- L'argumentation et la justification du lieu de stage en regard des apports que l'étudiant souhaite développer (ex : approche ciblée parcours de soins, approches pluriprofessionnelles, engagement et développement d'un projet de recherche .... Etc) et des compétences qu'il est susceptible de développer au sein du lieu de la structure sollicitée.

En référence au décret<sup>2</sup>, l'étudiant doit pouvoir développer, au cours de son stage, des compétences en lien avec l'exercice d'infirmier en pratique avancée dans les rôles suivants :

- la clinique ;
- le conseil, la consultation ;
- l'éducation ;
- le leadership ;
- la recherche.

Pour ce faire, il pourra s'appuyer sur un carnet de stage reprenant les objectifs institutionnels, les objectifs personnels de l'étudiant, les tableaux récapitulatifs des compétences et activités à réaliser tout au long du stage.

Les objectifs institutionnels du stage porteront sur :

- Être en capacité d'évaluer une situation clinique et mettre en œuvre des actions à visée de conclusion clinique ou thérapeutique dans le cadre de la pratique avancée,
- développer ses capacités réflexives en questionnant les sciences infirmières et les sciences contributives à l'exercice professionnel,
- développer la posture professionnelle attendue dans le cadre de la pratique avancée.

### Encadrement et évaluation :

Le stage est effectué sous la supervision d'un maître (médical) et tuteur (paramédical) de stage qui favorisent l'acquisition des compétences et l'autonomie progressive du

---

<sup>2</sup> En référence au décret En référence à l'Arrêté du 18 juillet 2018 relatif au régime des études en vue du diplôme d'Etat d'infirmier en pratique avancée

stagiaire. Ces derniers établiront à une appréciation rédigée à mi-stage et à la fin du stage sur un document normé qui est inséré dans le carnet de stage.

## **UE Mémoire (6 ECTS)**

Responsables : Christophe Hourieux.

Les étudiants seront encouragés à définir le plus tôt possible dans leur cursus un sujet de mémoire et à proposer un directeur de mémoire. Ceci permet un accompagnement plus régulier, dans cet exercice parfois nouveau pour des étudiants en reprise de formation. Les types de mémoires comprennent au choix la revue de littérature, la rédaction d'un protocole de recherche, le développement d'une question de recherche et l'analyse d'une expérience de pratique professionnelle. Une « notice » concernant le mémoire régulièrement complétée est mise à disposition des étudiants mais aussi des directeurs de mémoire pour clarifier les modalités et les attendus de l'exercice (guidance, rétro-planning ... etc).

Vers la fin de la première année de formation, les étudiants doivent rédiger une fiche « mémoire » de trois à quatre pages décrivant la thématique, les approches envisagées en fonction du type de mémoire (format IMRAD). Au delà de l'exercice à la rédaction d'un premier document de synthèse, cette fiche transmise à l'équipe pédagogique permettra de vérifier la faisabilité et la solidité du travail de mémoire ; d'orienter l'étudiant (bibliographie, expertise méthodologique, design d'études...), tant d'un point de vue du sujet que de l'encadrement proposé.

Chaque étudiant est également amené à présenter la thématique du mémoire devant un jury/examineurs : Le regard extérieur du jury permet alors de préciser le périmètre et finaliser la cohérence de la thématique du mémoire et de son développement.

Les thématiques de mémoire sont évaluées par les référents pédagogiques, la validation finale revient à l'équipe pédagogique qui rend une appréciation favorable (avec ou sans recommandations) ou défavorable.

Plusieurs enseignements théoriques et pratiques spécifiques sont mis en place au cours de la deuxième année, pensés comme complémentaires à d'autres UEs (Santé Publique, méthodes de travail, Recherche) :

- Des compléments sur la recherche qualitative,
- Des compléments sur la recherche quantitative,
- Un enseignement sur la communication et le leadership infirmier
- Un enseignement sur la rédaction d'un document de synthèse, notamment axé sur une publication scientifique.



Evaluation : note moyenne calculée sur la qualité du mémoire écrit et la qualité de la soutenance orale.

## **VII – DISPOSITIF d'AIDE A LA REUSSITE MIS EN PLACE PAR L'ETABLISSEMENT OU L'UFR (accompagnement des étudiants)**

Un référent pédagogique est nommé pour chaque étudiants par les coordinatrices du DE IPA. Ces derniers sont soit des enseignants de la formation IPA, des membres du COPIL ou des IPA en exercice.

Les référents pédagogiques ont comme objectifs :

- ✓ Accompagner, soutenir les étudiants dans leur construction identitaire de futur IPA,
- ✓ Visualiser et conseiller les étudiants IPA sur les différents travaux demandés (situations cliniques en stage, thématique de mémoire),
- ✓ S'assurer du bon déroulement des stages puis visualiser les bilans et appréciations de stage.
- ✓ Alerter les coordinatrices pédagogiques si un problème quelconque est relevé (difficultés vécues en stage ou dans le groupe promotion, des connaissances jugées comme insuffisantes, un avis sur un travail rendu, etc...).

Ce référent pourra être librement contacté en cas de questions ou difficultés rencontrées par l'étudiant pendant la formation.

Il rencontrera l'étudiant dont il est référent au minimum une fois en début d'année, une après le stage pour faire un point sur la formation (vécu de la formation, points positifs et les difficultés rencontrées). Puis d'autres rencontres seront possibles au cours de la première et deuxième année en fonction des besoins de l'étudiant et des échanges autour de travaux que les étudiants ont à rendre.

Chaque étudiant disposera d'un carnet de stage permettant de suivre l'acquisition de ses compétences en stage. Cet outil sera renseigné par l'étudiant sous couvert de l'avis des co-tuteurs et permettra d'alimenter les échanges entre le référent et l'étudiant lors des suivis pédagogiques.

Un tutorat pédagogique et un parrainage est organisé et formalisé par les étudiants. Globalement, les étudiants en année d'étude n+1 rencontrent, à deux reprises en présentiel, les étudiants entrant dans la formation. D'autres moments d'échanges ont lieu en fonction des besoins et sollicitations des étudiants de 1<sup>ère</sup> année vers les 2<sup>ème</sup> année.

Ces différents dispositifs doivent permettre d'identifier les étudiants décrocheurs dans le contexte de leur formation, d'agir en prévention mais aussi d'identifier en amont tout autre difficulté d'ordre personnelle, pouvant faire l'objet de la mise en place d'une

action, d'un soutien ou d'un aménagement spécifique de la part de l'établissement de formation.

## **VIII - DISPOSITIF D'EVALUATION DE LA FORMATION ET DES ENSEIGNEMENTS PAR LES APPRENANTS**

Dans le cadre de l'amélioration, le comité de pilotage pourra s'appuyer sur :

- les évaluations formalisées remplies par les étudiants, en fin de semestre et par UE.
- les bilans de semestre en face à face avec les étudiants et les coordinatrices de la formation (parfois accompagnées d'une partie de l'équipe COPIL),
- les remarques/retour des établissements et structures partenaires,
- les réflexions et axes d'améliorations proposés par les instances de la formation (conseil de perfectionnement, comité de pilotage, comités pédagogiques et de stages).

Le cas échéant, des outils comme des questionnaires en ligne sont mis en place et permettant de sonder en conservant l'anonymat des personnes.

## **IX - PRESENTATION DE L'EQUIPE ENSEIGNANTE**

Par ordre alphabétique :

### **ANGOULVANT Théodora**

PU-PH, Pharmacologie fondamentale et clinique, addictologie. Groupe Innovation et Ciblage Cellulaire (GICC), Faculté de Médecine, Tours.

### **ANGOULVANT Denis**

PU-PH, Professeur de médecine cardiovasculaire (unité de soins intensifs cardiaques et cardiologie interventionnelle) et chef de service de cardiologie au CHU de Tours, Hôpital Trousseau et Université de Tours,

Chercheur senior et directeur adjoint de l'EA 4245 « Transplantation Immunity Inflammation » membre du groupe de recherche MABimprove et de la Fédération Hospitalo-Universitaire "SUPPORT"

Directeur du département de Pédagogie Médicale, Faculté de Médecine - Université de Tours, Tours, France.

### **AUBRY Jean Denis**

Cadre supérieur de santé et coordonnateur pédagogique à l'IFSI de Tours. Attaché à l'équipe de recherche Éducation-Éthique-Santé de l'Université de Tours, présidence du Comité d'Entente Régional du CEFIEC Centre Val-de-Loire.

### **AUMARECHAL Laure**

IPA mention PCS, exercice libéral

### **BIDINE Ali**

Enseignant vacataire d'anglais

### **BIRMELE Béatrice**

Médecin, docteur en philosophie et en sciences de la vie, PH au CHU de Tours, directrice de l'Espace de Réflexion Ethique Région Centre Val de Loire, chargé de cours à l'UFR Médecine de l'université de Tours, membre de l'équipe de recherche EA 7505 de l'université de Tours.

### **BOUSSIER Marie Christine**

FF Cadre de santé – Service d’Hémodialyse – Centre Hospitalier Régional d’Orléans, Référente éducation : Hémodialyse à domicile, Autodialyse, Dialyse Péritonéale, Aphérèse, Tuteur pour les étudiants Infirmiers (grade licence).

### **BREDELOUX Pierre**

Docteur en Pharmacie et Maître de Conférence en Pharmacologie à la Faculté de Pharmacie de Tours depuis 2008. Enseignement de la Pharmacologie au cours des études pharmaceutiques, scientifiques et auprès des étudiants en Soins Infirmiers de Tours, Bourges et Vierzon (UE 2.11). Activité de recherche portant sur les veines pulmonaires et la fibrillation auriculaire (EA 7349, laboratoire STIM, groupe PCCV).

### **BÜCHLER Matthias**

PU-PH, Responsable de l’unité de Transplantation Rénale au CHU de Tours. Responsable du DIU Transplantation d’organe. Assesseur du Doyen de la Faculté de Médecine, responsable des Relations Internationales.

### **CALAIS Gilles**

PUPH, PCME du CHU de TOURS, radiothérapeute.

### **CAMPONE Mario**

PUPH, DG de l’ICO, oncologue médical.

### **CAMUS Vincent**

PU-PH de Psychiatrie d’Adulte, chef de service de la Clinique Psychiatrique Universitaire au CHRU de TOURS, coordinateur régional du DES de Psychiatrie, coordinateur inter-régional du DES de Psychiatrie, responsable pédagogique des DU de Psychiatrie Générale, Psychopathologie de la Personne Âgée, Expertise Psychiatrique, responsable du Département de Sciences Humaines et Sociales à la faculté de médecine de Tours.

### **CAPITAIN Olivier**

MCU, ICO, oncologue médical.

### **CARVAJAL-ALEGRIA Guillermo**

MCU/PH en rhumatologie, CHRU de Tours

### **DESMET Aurélie**

IPA mention néphrologie, CHU Tours

### **DROUET Mireille**

IDE clinicienne, ICO. Mémoire de Master 2 SCI : "Etude pilote d'évaluation de la consultation d'une infirmière de pratiques avancées auprès de patients avec un cancer se présentant en ambulatoire pour la prescription d'une chimiothérapie". Cours en soins infirmiers spécifiques en cancérologie pour les IDEL (DPC).

### **DROUIN Faustine**

IPA mention santé mentale, CHU de Tours

### **FEAUX Carole**

Directeur des Soins, directrice de l'IFSI-IFAS au CHRU de Tours, titulaire d'un diplôme universitaire d'hygiène et d'un diplôme universitaire de qualité, mon parcours professionnel m'a amenée à occuper un poste de directeur de la qualité et de la gestion des risques dans un centre hospitalier. Je présidais également la Commission des Usagers. J'ai alors eu l'opportunité de piloter trois démarches de certification HAS, trois auto-évaluations dans le domaine médico-social. Membre du comité stratégique de l'OMEDIT Centre, j'ai ainsi pu contribuer à la validation d'outils nationaux destinés à l'élaboration du guide HAS pour la prise en charge médicamenteuse.

### **FOUGERE Bertrand**

PUPH, Médecine interne gériatrique, CHRU de Tours. Il a comme thématique de recherche depuis plusieurs années la prévention de la perte d'autonomie de la personne âgée et le maintien des capacités intrinsèques. Il s'intéresse plus spécifiquement au repérage précoce des syndromes gériatriques (fragilité, sarcopénie, troubles cognitifs, ...). Dans ce contexte, il travaille en lien étroit avec tous les acteurs des soins premiers (médecins généralistes, pharmaciens d'officine, IDE, ...). Il a coordonné un projet (étude FAP) dont l'objectif était d'implémenter en soins primaires une IDE formée pour réaliser des évaluations gériatriques au sein des cabinets de médecine générale. Il a également participé à la formation d'infirmières libérales dans le cadre d'un protocole de délégation de tâches.

### **GOHIER Bénédicte**

PU-PH, Responsable de l'enseignement de la psychiatrie et de l'addictologie aux étudiants en médecine des 2e et 3e cycle, aux étudiants des IFSI de Angers, Cholet et Saumur. Chef du service de psychiatrie et d'addictologie au CHU d'Angers et d'un secteur du Centre de Santé Mentale Angevin (CESAME). Activités de recherche autour des troubles de l'humeur, de la dépression et du suicide, en particulier sur les aspects neuropsychologiques au sein du Laboratoire de Psychologie des Pays de Loire (UPRES EA 4638) de l'Université d'Angers.

**GUERANGER Benjamin**

IPA mention PCS, exercice libéral

**GYAN Emmanuel**

PUPH, CHU TOURS, Hématologue.

**HARDY Emmanuel**

IPA mention PCS, exercice libéral

**HOURIOUX Christophe**

PU-PH, Unité inserm U1259 « Morphogenèse et Antigénicité du VIH et des Virus des Hépatites », Laboratoire d'anatomie pathologique, unité de Biologie cellulaire, CHRU Bretonneau. Conseillé scientifique de l'institut de formation des techniciens de laboratoire en biologie médicale. Responsable de la commission en charge de l'universitarisation des professions paramédicales, au sein du collegium Santé Centre Val de Loire.

**LALANDE Séverine**

Cadre Formateur, IFSI Croix Rouge Compétences, Chambray les Tours.

**LARIBI Saïd**

PUPH, CHU Tours, Chef du Pôle Urgence, CHU Trousseau.

**LEBEAU Jean Pierre**

Médecin généraliste, Responsable du département de médecine générale, Tours.

**LINASSIER Claude**

PUPH, CHU TOURS, oncologue médical.

### **MERGNAC Dominique**

Actuellement, cadre formateur à l'IFSI du CHRU de Tours, coordinatrice d'année, responsable de la gestion des stages, correspondante ERASMUS. Titulaire d'une Licence Sciences Sanitaires et Sociales et d'un Master 2 en Sciences de l'éducation, j'ai participé à un groupe de recherche piloté pour la Faculté de Sciences de l'Education de Tours sur « Education–Ethique-Santé » dans le cadre du projet européen EURE K (Compétences Clés Européennes) à la demande de l'Union Européenne.

### **MERLET Virginie**

M.Sc. "Sciences Cliniques en Soins Infirmiers", Cadre formateur CRf Centre/Val de Loire, DU en soins "Santé Mentale".

### **MOUSSION Sandrine**

IPA mention PCS, exercice libéral

### **PETIT Sonia**

Cadre de santé formateur à l'IFSI de Blois. Référente des enseignements de psychiatrie et des soins relationnels pour les apprenants paramédicaux. Pratique technopédagogique : simulation en santé et e-learning. Pratique infirmière en psychiatrie dans des institutions privées et publiques, en ambulatoire, en liaison et aux urgences. Master 2 en ingénierie des médias pour l'éducation (Poitiers), Master 1 en ingénierie des services de santé (Marne-La-Vallée), Attestations de formation en simulation (Poitiers) et de suivi de MOOC sur l'e-santé et les "serious game"(FUN).

### **PETRAULT Anne**

IPA, Coordinatrice adjointe de la formation IPA de Tours, (contractuelle, financement ARS)

### **PLANCHAIS Martin**

Assistant-Spécialiste dans le Département de Néphrologie-Dialyse-Transplantation du CHU d'Angers

### **RUIZ Christophe**

Médecin généraliste, Département universitaire de médecine générale, Tours.

**SAVARY David**

Responsable du service facturier de l'université de Tours, intervenant pédagogique dans l'UE méthodes de travail.

**URBAN Thierry**

PUPH, CHU ANGERS, pneumologue



## **X - ETABLISSEMENTS ET STRUCTURES PARTENAIRES PRINCIPAUX DE CETTE FORMATION**

Ces établissements et structures sont impliqués dans les comités pédagogiques et le comité de stages :

- Les facultés de médecine de Tours et d'Angers
- L'ARS Centre Val de Loire
- L'Institut de Cancérologie de l'Ouest
- Le CHU de Tours
- L'IFPS de Tours
- L'IFSI de la Croix Rouge Compétences (IRFSS Centre, Chambray les Tours)

## **XI - AVIS DES INSTANCES (mettre date)**

Validation par la commission de la formation et de la vie universitaire :

Validation par le conseil d'administration de l'université :

## **X – ANNEXES**

ANNEXE I : Répartition des volumes horaires par UE (document joint)

ANNEXE II : Organisation générale de l'enseignement (document joint)

ANNEXE III : Feuille de route référents pédagogiques.

## ANNEXE 1 : Répartition des volumes horaires par UE

Maquette du diplôme 1ere année (2023-2024)

<b>SYNTHÈSE/HEURES/UE - DIPA- S1/S2 - TOURS (2023-2024)</b>					
UE	ECTS	Total	Distanciel	Présentiel	travail perso.
<b>ACCUEIL</b>				3,5	
<b>UE Clinique (UE 1 Clinique)</b>	15	375	64	49	262
<b>UE Sciences infirmières et pratique avancée (UE2 Sc Inf)</b>	6	150	21	35	94
<b>UE Responsabilité, éthique, législation, déontologie (UE3 Resp Ethi)</b>	3	75	7	14	54
<b>UE Langue vivante (UE 4 LV)</b>	3	75	7	14	54
<b>UE Méthodes de travail (UE 5 Méthode)</b>	3	75	7	10,5	57,5
<b>TOTAL /S1</b>	<b>30</b>	<b>750</b>	<b>106</b>	<b>122,5 + 3,5h (accueil)</b>	<b>521,5</b>
<b>UE Clinique (UE 1 Clinique)</b>	6	125	23	28	74
<b>UE Formation et analyse des pratiques professionnelles (UE 6 APP)</b>	6	125	21	28	76
<b>UE Santé Publique (UE 7 Santé Pub)</b>	6	125	21	24.5	79.5
<b>UE Recherche (UE 8 Recherche)</b>	6	125	35	21	69
<b>UE Stage 1 (8 semaines) + Préparation à la professionnalisation en présentiel (UE 9)</b>	6	280	0	28	
<b>BILAN DE L'ANNÉE</b>				3,5	
<b>TOTAL /S2</b>	<b>30</b>	<b>780</b>	<b>100</b>	<b>133</b>	<b>298,5</b>
<b>TOTAL 1ère année</b>			<b>206</b>	<b>259</b>	

## Maquette du diplôme 2ème année (2023-2024)

<b>SYNTHÈSE/HEURES/UE - DIPA- S3/S4 - TOURS (2023-2024)</b>					
UE	ECTS	Total	Distanciel	Présentiel	travail perso.
<b>UE Recherche (UE 8 Recherche)</b>	<b>3</b>	<b>75</b>	<b>7</b>	<b>10,5</b>	<b>57,5</b>
<b>UE Langue vivante (UE 4 LV)</b>	<b>3</b>	<b>75</b>	<b>7</b>	<b>10,5</b>	<b>57,5</b>
<b>et pour chaque mention :</b>					
<b>UE Bases fondamentales (UE 1 Bases)</b>	<b>6</b>	<b>150</b>	<b>21</b>	<b>28</b>	<b>101</b>
<b>UE Clinique (UE 2 Clinique)</b>	<b>14</b>	<b>350</b>	<b>49</b>	<b>70</b>	<b>231</b>
<b>UE Parcours de Santé (UE 3 P Santé)</b>	<b>4</b>	<b>100</b>	<b>14</b>	<b>21</b>	<b>65</b>
<b>TOTAL /S3</b>	<b>30</b>	<b>750</b>	<b>98</b>	<b>140</b>	<b>512</b>
<b>UE Stage 2 (UE 9 Stage) 4 mois (environ 16 sem.)</b>	<b>24</b>	<b>560</b>			
<b>UE Mémoire (UE 10 Mémoire)</b>	<b>6</b>	<b>150</b>	<b>14</b>	<b>14</b>	<b>122</b>
<b>SÉMINAIRE &amp; BILAN</b>				<b>7</b>	
<b>TOTAL /S4</b>	<b>30</b>	<b>710</b>	<b>14</b>	<b>21</b>	<b>122</b>
<b>TOTAL 2<sup>ème</sup> année</b>			<b>112</b>	<b>161</b>	

# ANNEXE 2 : Organisation générale de l'enseignement

## Projection planning 1<sup>ère</sup> année, promotion 2023/2025

Semaine	Sept		Oct		Nov		Dec		Janvier		Février		Mars		Avril		Mai		Juin		Juillet			
	Jours	Matin	AM	Jours	Matin	AM	Jours	Matin	AM	Jours	Matin	AM	Jours	Matin	AM	Jours	Matin	AM	Jours	Matin	AM	Jours	Matin	AM
1	1																							
2	2																							
3	3																							
4	4																							
5	5																							
6	6																							
7	7																							
8	8																							
9	9																							
10	10																							
11	11																							
12	12																							
13	13																							
14	14																							
15	15																							
16	16																							
17	17																							
18	18																							
19	19																							
20	20																							
21	21																							
22	22																							
23	23																							
24	24																							
25	25																							
26	26																							
27	27																							
28	28																							
29	29																							
30	30																							

## Projection Planning 2<sup>ème</sup> année (exemple avec mention PCS), promotion 2022/2024

Semaine	Sept		Oct		Nov		Dec		Janvier		Février		Mars		Avril		Mai		Juin		Juillet			
	Jours	Matin	AM	Jours	Matin	AM	Jours	Matin	AM	Jours	Matin	AM	Jours	Matin	AM	Jours	Matin	AM	Jours	Matin	AM	Jours	Matin	AM
1	1																							
2	2																							
3	3																							
4	4																							
5	5																							
6	6																							
7	7																							
8	8																							
9	9																							
10	10																							
11	11																							
12	12																							
13	13																							
14	14																							
15	15																							
16	16																							
17	17																							
18	18																							
19	19																							
20	20																							
21	21																							
22	22																							
23	23																							
24	24																							
25	25																							
26	26																							
27	27																							
28	28																							
29	29																							
30	30																							

## ANNEXE III : Feuille de route référents pédagogiques

### FEUILLE de ROUTE : REFERENT PEDAGOGIQUE du DE IPA

Vous avez répondu positivement, à notre sollicitation, pour être référent pédagogique d'étudiants IPA et de cela nous vous en remercions. En fonction de vos possibilités, vous allez accompagner, soutenir, conseiller les étudiants IPA et être un interlocuteur privilégié entre les étudiants suivis et les coordinatrices pédagogiques du DE IPA. Plusieurs missions vont vous être attribuées en fonction des années et nous allons vous les présenter.

#### 1. Rappel.

Coordonnées des coordinatrices pédagogiques du DE IPA, université de Tours :

- Virginie MERLET, [virginie.merlet@univ-tours.fr](mailto:virginie.merlet@univ-tours.fr) , 02 47 36 81 61
- Anne PETRAULT, [anne.petrault@univ-tours.fr](mailto:anne.petrault@univ-tours.fr) , 02 47 36 63 75

L'équipe des référents pédagogiques et stagiaires attribués :

- BLOT Elodie, IPA mention « *Pathologies chroniques stabilisées, prévention et polypathologies courantes en soins primaires* », CHR Orléans (45)
- BUCHLER Matthias, PU/PH néphrologie, CHRU Tours (37)
- GIRARD Nathalie, IPA mention « *Santé mentale et Psychiatrie* », Maison de l'Enfance (45)
- BURCKELL Christelle, mention « *Pathologies chroniques stabilisées, prévention et polypathologies courantes en soins primaires* », EHPAD Hess (41)
- HEMERET Yves, IPA mention « *Santé mentale et Psychiatrie* », CH Romorantin (41)
- HOURIOUX Christophe, PU/PH biologie cellulaire, CHRU Tours (37),
- LE GUILLARD Leslie, IPA mention « *Pathologies chroniques stabilisées, prévention et polypathologies courantes en soins primaires* », Association Asalée Brioux sur Boutonne (79)
- MAITRE Catherine, cadre de santé formatrice IFSI CHRU Tours (37),
- MERGNAC Dominique, cadre de santé formatrice IFSI CHRU Tours (37),
- MERLET Virginie, coordinatrice pédagogique DE IPA, université Tours (37),
- MONTIGNY Lucie, mention « *Santé mentale et Psychiatrie* », CDSAE - IME du Val de Loire (41)
- PAPAYRE Estelle, IPA mention « *Oncologie, onco-hématologie* », CHR Orléans (45),
- PETRAULT Anne, co-coordinatrice pédagogique DE IPA, université Tours (37).

Nom du stagiaire	Prénom du stagiaire	Référent pédagogique
XXX	Christophe	MERLET Virginie
XXX	Laurence	MERGNAC Dominique
XXX	Jennifer	GIRARD Nathalie (IPA)
XXX	Camille	LE GUILLARD Leslie (IPA)
XXX	Laëtitia	MERLET Virginie
XXX	Ingrid	HOURIOUX Christophe
XXX	Elisabeth	PAPAYRE Estelle (IPA)
XXX	Sandrine	MONTIGNY Lucie (IPA)
XXX	Christelle	MERGNAC Dominique
XXX	Ingrid	PETRAULT Anne
XXX	Anne	HEMERET Yves (IPA)
XXX	Karine	BUCHLER Matthias
XXX	Cindy	MERLET Virginie
XXX	Magaly	BURCKELL Christelle (IPA)
XXX	Cécilia	BLOT Elodie (IPA)
XXX	Anne-Charlotte	PETRAULT Anne
XXX	Pierre	PETRAULT Anne
XXX	Jessica	BURCKELL Christelle (IPA)
XXX	Cécile	BLOT Elodie (IPA)
XXX	Stéphanie	HOURIOUX Christophe
XXX	Gwennaelle	PAPAYRE Estelle (IPA)
XXX	Wafa	MAITRE Catherine
XXX	Coralise	HEMERET Yves (IPA)
XXX	Justine	MAITRE Catherine
XXX	Aurélie	BUCHLER Matthias
XXX	Mathieu	GIRARD Nathalie (IPA)
XXX	Adriane	MONTIGNY Lucie (IPA)
XXX	Cécile	MERLET Virginie
XXX	Emeline	LE GUILLARD Leslie (IPA)
XXX	Cécile	HOURIOUX Christophe
XXX	Stéphane	MERGNAC Dominique
XXX	Bérengère	MAITRE Catherine
XXX	Françoise	PETRAULT Anne
XXX	Sylvie	LE GUILLARD Leslie (IPA)
XXX	Benjamin	BUCHLER Matthias

## **2. Coordonnées et objectifs des référents pédagogiques.**

### **2.1. Les coordonnées.**

Vous avez reçu en Octobre les coordonnées, CV et lettre de motivation des étudiants dont vous êtes référent afin de prendre connaissance de leur parcours et de leur projet professionnel.

Les coordonnées des différents référents pédagogiques ont aussi été transmises aux étudiants.

Référent pédagogique	Adresse mail
BLOT Elodie (IPA)	<a href="mailto:elodie.blot@chr-orleans.fr">elodie.blot@chr-orleans.fr</a>
BUCHLER Matthias	<a href="mailto:mathias.buchler@univ-tours.fr">mathias.buchler@univ-tours.fr</a>
BURCKELL Christelle (IPA)	<a href="mailto:christelle.burckel@free.fr">christelle.burckel@free.fr</a>
GIRARD Nathalie (IPA)	<a href="mailto:n.girard946@orange.fr">n.girard946@orange.fr</a>
HEMERET Yves (IPA)	<a href="mailto:yveshemeret@hotmail.fr">yveshemeret@hotmail.fr</a>
HOURIOUX Christophe	<a href="mailto:hourieux@med.univ-tours.fr">hourieux@med.univ-tours.fr</a>
LE GUILLARD Leslie (IPA)	<a href="mailto:leslie.lequillard@gmail.com">leslie.lequillard@gmail.com</a>
MAITRE Catherine	<a href="mailto:c.maitre@chu-tours.fr">c.maitre@chu-tours.fr</a>
MERGNAC Dominique	<a href="mailto:d.mergnac@chu-tours.fr">d.mergnac@chu-tours.fr</a>
MERLET Virginie	<a href="mailto:virginie.merlet@univ-tours.fr">virginie.merlet@univ-tours.fr</a>
MONTIGNY Lucie (IPA)	<a href="mailto:lucie.lordet@orange.fr">lucie.lordet@orange.fr</a>
PAPAYRE Estelle (IPA)	<a href="mailto:estelle_parayre@hotmail.com">estelle_parayre@hotmail.com</a>
PETRAULT Anne (IPA)	<a href="mailto:anne.petrault@univ-tours.fr">anne.petrault@univ-tours.fr</a>

### **2.2. Les objectifs.**

Objectifs :

- Accompagner, soutenir les étudiants dans leur construction identitaire de futur IPA,
- Visualiser et conseiller les étudiants IPA sur les différents travaux à rendre en lien avec le stage et la thématique de mémoire,




- Alerter les coordinatrices pédagogiques si un problème quelconque est relevé (difficultés vécues en stage ou dans le groupe promotion, des connaissances jugées comme insuffisantes, un avis sur un travail rendu, etc...).

### 3. Missions des référents pédagogiques.

#### 3.1 Première année.

En **jaune** apparaissent les différentes dates ou échéances importantes à retenir.

Activités	Dates	Missions/Rôle attendu
Stage (1 <sup>er</sup> mois) :	21 novembre au 16 décembre 2022	Les étudiants vont vous envoyer <b>avant le 6 Janvier 2023</b> , le bilan de stage + 2 situations cliniques. Merci de : <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Visualiser la situation clinique validée par le terrain de stage (page 6 du carnet de stage).</li> <li>✓ Visualiser le bilan de stage (page 7 du carnet de stage).</li> <li>✓ Valider et faire un retour à l'étudiant sur la 2<sup>ème</sup> situation clinique* reçue.</li> <li>✓ Transmettre le bilan de stage aux coordinatrices pédagogiques.</li> </ul>
Suivi pédagogique individuel obligatoire	<b>Janvier/Février en présentiel ou distanciel</b>	Négocier la date avec l'étudiant dont vous êtes référent. Ce suivi pédagogique individuel peut s'articuler autour du : <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Vécu de la formation en général (apports théoriques, stage, vie dans la promotion).</li> <li>✓ Difficultés rencontrées,</li> <li>✓ Points positifs,</li> <li>✓ Questions restées sans réponses que vous partagerez avec les coordinatrices pédagogiques,</li> <li>✓ Retour sur leurs situations cliniques de stage si vous ne l'avez pas fait avant.</li> </ul>
Fin du semestre 1	<b>6 Février 2023</b>	
Stage (2 <sup>ème</sup> mois) :	30 mai au 23 juin 2023	Les étudiants vont vous envoyer <b>avant le 30 Juin 2023</b> , le bilan de stage + 1 APP où leur posture professionnelle doit apparaître. Merci de : <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Visualiser le bilan de stage (page 10 et 11 du carnet de stage).</li> <li>✓ Visualiser la synthèse de l'ensemble du stage (page 12 du carnet de stage).</li> <li>✓ Valider et faire un retour à l'étudiant sur l'APP (page 9 du carnet de stage). </li> </ul>

		✓ Transmettre les bilans de stage (2 <sup>ème</sup> mois + bilan final) aux coordinatrices pédagogiques.
Suivi pédagogique individuel non obligatoire	Deuxième semestre, en présentiel ou distanciel	A la demande de l'étudiant.
Fin du semestre 2	Date à définir	

\* Précision sur la situation clinique, du 1<sup>er</sup> mois de stage, que les étudiants vont vous transmettre. Celle-ci doit faire apparaître :

- Anamnèse du patient,
- Le jugement clinique avec mise en évidence des problèmes de santé,
- Réflexion et approfondissement de la situation clinique à partir de données probantes relatif à la ou aux pathologies observées, afin de proposer un regard global sur l'état de santé du patient.

★ Précision sur l'APP : Décrire et analyser un aspect de l'exercice professionnel observé en lien avec les missions de l'infirmier en pratique avancée. Une analyse critique et un positionnement sur la posture professionnelle sont attendues.

### 3.2. Deuxième année, projection.

Activités	Dates	Missions/Rôle attendu
Suivi pédagogique individuel	Au cours de l'année	A la demande de l'étudiant.
Fiche mémoire	Septembre à mi-Octobre 2023.	Les étudiants vont vous envoyer une fiche mémoire dès <b>Septembre 2023</b> . Merci de : <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Visualiser la fiche mémoire,</li> <li>✓ Faire un retour aux étudiants en les conseillant sur la thématique (est-ce que cela répond bien à un travail en lien avec la fonction d'IPA ?), sur la méthodologie proposée. Votre avis est consultatif mais va leur permettre « d'avancer » dans leur processus de recherche.</li> <li>✓ Transmettre les fiches mémoires aux coordinatrices pédagogiques,</li> <li>✓ La validation du sujet sera faite par l'équipe pédagogique composée d'un enseignant-chercheur hospitalo-universitaire + un IDE participant à la formation (cf. arrêté du 18 juillet 2018) courant Octobre.</li> </ul>

Stage	mi-Janvier à mi-Mai 2024 (date à définir	Les étudiants vous enverront le ou les bilans de stage (possibilités de faire deux mois + deux mois dans des lieux de stages différents). Merci de : <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Visualiser le bilan le stage ou les bilans de stage,</li> <li>✓ Transmettre le ou les bilans de stage aux coordinatrices pédagogiques.</li> </ul>
Soutenance de mémoire	Juin (date à définir pour 2024)	Pas de rôle attendu en particulier, c'est juste pour votre information

Pour des informations complémentaires sur la deuxième année, nous reviendrons vers vous ultérieurement.